



cyberpresse.ca

# LA PRESSE

BOOM DES JARDINS ET DAVID USHER

**BED-IN  
DONNER  
UNE CHANCE  
À LA PAIX**  
ARTS ET SPECTACLES PAGE 1



**BASEBALL  
ÉRIC GAGNÉ EST-IL SURÉVALUÉ?**  
SPORTS PAGES 2 ET 3

**ÉLECTIONS 2004 HARPER AURA DU MAL À SÉDUIRE LE BLOC PAGE A10**

## HARPER EMBARRASSÉ PAR LA DROITE DE SON PARTI

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO – Stephen Harper n'a pas l'intention de déposer une loi prohibant l'avortement au pays ou de tenir un référendum sur cette question s'il prend le pouvoir le 28 juin, mais il refuse de dire s'il appuierait un projet de loi privé déposé par un de ses propres députés interdisant cette pratique. En revanche, M. Harper se dit en faveur

d'envoyer des enfants de 14 ans devant des tribunaux pour adultes, et il compte abolir le registre national des armes à feu.

C'est sur la question de l'avortement que le chef du Parti conservateur a été contraint d'expliquer le plus longuement la position de son parti hier, après qu'un de ses députés de l'Alberta, Rob Merrifield, eut soutenu que le gouvernement fédéral devrait obliger les femmes qui

désirent mettre fin à leur grossesse à obtenir l'avis d'une troisième personne.

M. Harper s'est donc retrouvé dans l'embarras pour la deuxième fois en une semaine à cause des déclarations controversées d'un de ses députés. La semaine dernière, le député ontarien Scott Reid a affirmé qu'un gouvernement conservateur réduirait de manière radicale des services bilingues offerts aux minorités linguisti-

ques, forçant M. Harper à faire une profession de foi en faveur du bilinguisme officiel.

Les propos de M. Merrifield, critique en matière de santé, ont donc eu pour effet de propulser au premier plan de la campagne cette question explosive au moment même où M. Harper dévoilait le programme de son parti en matière de justice.

► Voir HARPER en A2

**ACTUEL  
LES ENFANTS  
ET LA PUB**  
PAGE 1

## Une initiation aurait mal tourné à la police

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a déclenché une enquête interne sur une initiation qui aurait dégénéré en actes dégradants pour des policiers et des policières candidats à des postes d'agent d'infiltration.

La station de radio FM 98,5 a révélé hier matin qu'une enquête interne était en cours sur une initiation disgracieuse impliquant des policiers du SPVM en février dernier. Selon cette radio, des candidats au poste d'agent double auraient alors consommé de l'alcool au point d'être malades.

Des candidates pour ces mêmes postes auraient ensuite été invitées à se dévêtir pendant cette fête, sans quoi elles ne seraient pas retenues pour un poste. Les policières non sélectionnées auraient ensuite porté plainte, ce qui aurait déclenché l'enquête.

L'affaire se serait déroulée dans des locaux du SPVM situés rue Hochelaga, dans l'est de Montréal. Les enquêteurs de la Division des affaires internes détendraient également une bande vidéo sur laquelle une partie de l'incident serait enregistrée.

Au SPVM, on a confirmé l'incident sans toutefois donner plus de détails. « Il y a une enquête interne sur cet événement survenu au mois de février, c'est pourquoi il n'y aura pas d'autres commentaires », a déclaré le porte-parole du SPVM, Olivier Lapointe. Plus tard en soirée, un bref communiqué de la police répétait la même chose en ajoutant que l'enquête avait débuté en avril dernier.

► Voir POLICE en A4

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
La loi sur la clarté s'applique-t-elle aux discours de Paul Martin?

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 22
Bandes dessinées	AFFAIRES 17
Bridge	AFFAIRES 21
Carrières	AFFAIRES 13
Décès	AFFAIRES 22, 23
Feuilleton	AFFAIRES 17
Forum	A 22, 23
Horaire télévision	ARTS 4
Loterie	A 6
Mots croisés	AFFAIRES 17 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 17
Observateur	AFFAIRES 18
Petites annonces	AFFAIRES 18 et AFFAIRES 2

### Météo

Nuageux, maximum 17, minimum 9, plus de détails en page

SPORTS 16



## IL Y A 60 ANS

Le 6 juin 1944, 156 000 soldats alliés débarquaient sur les plages de Normandie, en route pour la libération de la France et de l'Europe de l'Ouest. Dans quelques jours, des milliers d'anciens combattants y retourneront, dont Émilien Dufresne, 81 ans, pour la première fois. Voici son histoire.

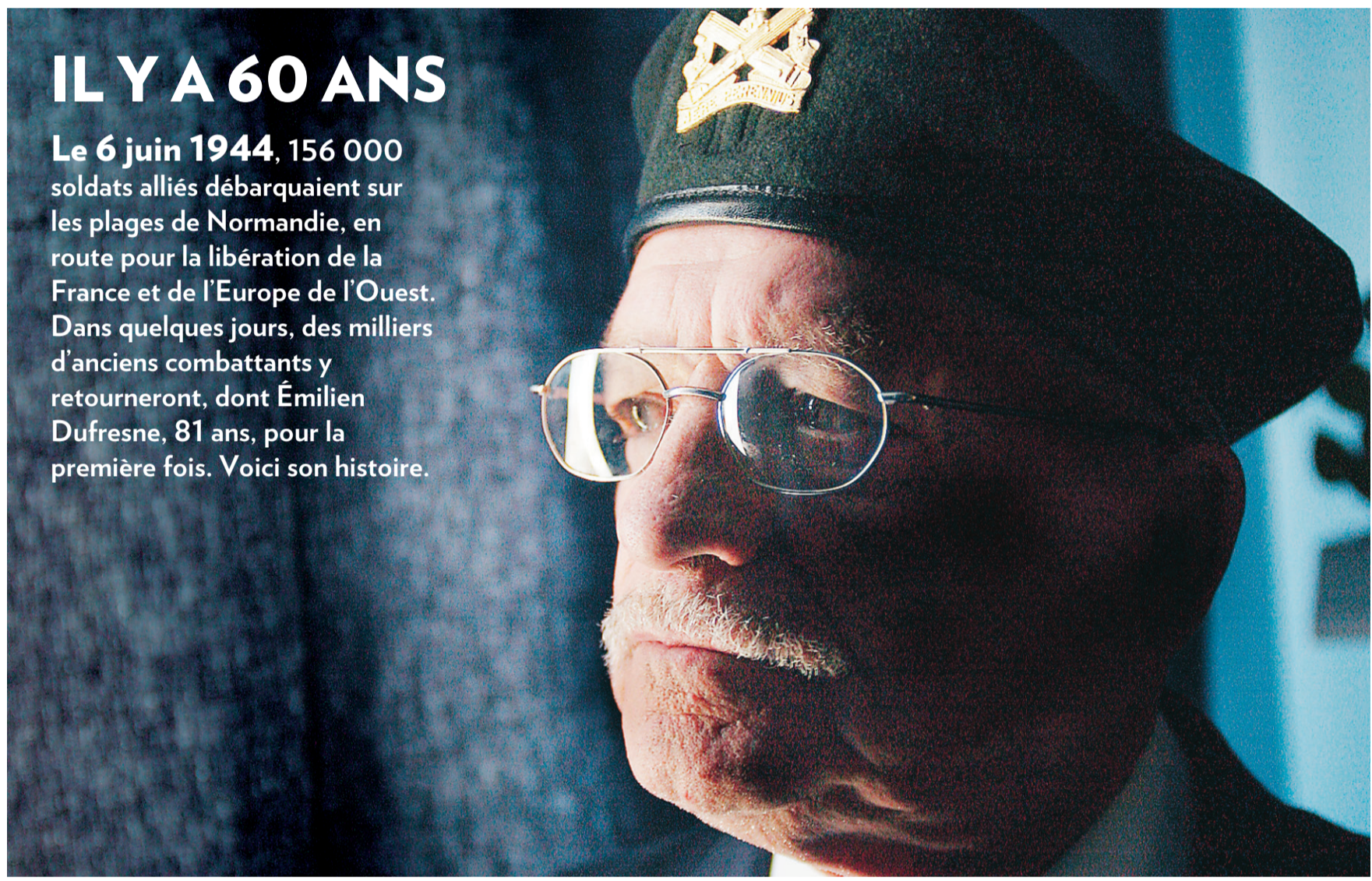


PHOTO IVANOHD DEMERS, La Presse

Revenu au Canada en mai 1945 après avoir été libéré d'un camp de détenus alliés en Allemagne, Émilien Dufresne a consacré sa vie à son travail de charpentier et à sa famille. Ce soir, pour la première fois depuis qu'il est rentré chez lui, il retourne sur les plages de Normandie.

## Le héros de Chantale voit son deuxième jour J

ANDRÉ DUCHESNE

Depuis toujours, Émilien Dufresne, 81 ans et ancien fantassin du régiment de la Chaudière débarqué en Normandie le 6 juin 1944, est le héros de sa fille Chantale. « Et maintenant, c'est mon Brad Pitt », lance-t-elle en tapotant gentiment le ventre de son papa qui, ce soir, s'envole pour la France et les plages normandes où il retourne pour la première fois.

« Brad Pitt » parce que M. Dufresne, un de ces milliers de vétérans qui convergent vers les plages du débarquement à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire, va vivre des moments très particuliers. Le matin du 4 juin, il foulera la plage de Bernières-sur-Mer devant les caméras du réseau Antenne 2. Le lendemain, il sera sur le plateau de l'émission de Michel Drucker diffusée de Sainte-Mère-Église, bourgade prise par les parachutistes du

82<sup>e</sup> régiment aéroporté américain.

« Passer à Michel Drucker, ça va être stressant un petit peu, dit M. Dufresne, rencontré chez sa fille la fin de semaine dernière. J'ai hâte d'y aller quand même, mais j'ai hâte aussi que ce soit fini. »

— Pourquoi?

— Ben... je ne le sais pas. La peur de me tromper, de mal paraître.

Mal paraître? Ce serait difficile. Les Français, les Normands surtout, n'ont

pas oublié ce mardi matin où, après une nuit de canonnades incessantes, ils ont vu la Manche couverte d'une armada de 5000 navires de tout tonnage. Ils transportaient 156 000 soldats, des Américains, des Anglais et des Canadiens, des Polonais et une poignée de Français, en route pour ouvrir ce front occidental tant attendu et libérer leur pays du joug nazi.

► Voir HÉROS en A2

## Une étude décerne la mention « passable » au réseau des garderies

JOCELYNE RICHER  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – La qualité laisse à désirer dans tous les types de garderies et varie énormément d'un établissement à l'autre, concluent les auteurs de la vaste enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec.

Le document de 600 pages, *Grandir en qualité*, produit au coût de trois millions, présente une véritable radiographie de la réali-

té des garderies. Conclusion des chercheurs: dans l'ensemble du réseau, la qualité des services offerts est « passable », sans plus.

Cette enquête d'envergure, commandée par le gouvernement précédent de Bernard Landry, a été menée sous la direction de Carl Drouin par des chercheurs de l'Institut de mars à juin 2003, après de 900 services de garde, dans tous les coins du Québec. Le but consistait à évaluer la qualité de l'encadrement offert aux en-

fants à partir de 120 critères d'évaluation très pointus (incluant la façon de ranger les *débarbouillettes*) et à identifier les lacunes.

La ministre déléguée à la Famille, Carole Thériault, soutenait encore hier que le document n'était pas prêt à être rendu public, tandis que le député de Joliette, Jonathan Valois, le déposait en Chambre.

► Voir GARDERIES en A2

### AUJOURD'HUI

#### Fin l'enseignement religieux

Quatre ans après avoir sorti les crucifix des écoles, il est temps d'abolir l'enseignement religieux, propose un comité sur les affaires religieuses au ministère de l'Éducation.  
PAGE A3

#### Du nouveau à Bagdad

Un nouveau gouvernement intérimaire a été mis en place hier à Bagdad, à la grande joie de l'administration Bush.  
PAGE A20

#### À quand la réplique?

Le baril pétrole s'est enflammé hier, les marchés réagissant violemment à l'attentat du week-end en Arabie Saoudite. Un nouveau record a été fracassé.  
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1



**VOUS LE MÉRITEZ BIEN!**

ST-LAURENT  
4940 Chemin Bois-Franc,  
St-Laurent, Québec,  
H4S-1A7

514-335-2050  
INFO@ZYTCO.COM

**Zytco Solarium**

SALLES DE MONTRE  
Lun - Ven: 10h00 à 17h00  
Sam: 10h00 à 15h00

OTTAWA  
1201 Boul. St-Joseph  
Gatineau, Qc, J8Z 2C3  
Tél: 613-565-1758

800-361-9232 WWW.ZYTCO.COM



# SUITES DE LA UNE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



**Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban** Coup d'oeil sur les nouveaux personnages du film *Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban* et sur la programmation du premier Festival international de reggae de Montréal, déjà perçu par les fans comme l'événement estival reggae numéro un... dans toute l'Amérique du Nord! **À lire demain dans le cahier LP2.**

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec l'humoriste Sylvain Larocque: [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

> Suivez en direct le match Expos-Braves à 19 h 05: [cyberpresse.ca/baseball](http://cyberpresse.ca/baseball)

> Tout sur la campagne électorale: [cyberpresse.ca/elections](http://cyberpresse.ca/elections)

## POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
<a href="http://cyberpresse.ca/abonnement">cyberpresse.ca/abonnement</a>	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
<a href="mailto:petitesannonces@lapresse.ca">petitesannonces@lapresse.ca</a>	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
<a href="mailto:deces@lapresse.ca">deces@lapresse.ca</a>	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
<a href="mailto:carrieres@lapresse.ca">carrieres@lapresse.ca</a>	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. L'été dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

# Harper embarrassé par la droite de son parti

## HARPER

suite de la page A1

À cet égard, le Parti conservateur propose d'abolir le registre national des armes à feu, d'amender la Loi sur les jeunes contrevenants de manière à ce que des jeunes de 14 ans — au lieu de 16 ans comme c'est le cas actuellement — qui commettent des crimes graves et qui récidivent soient jugés devant un tribunal pour adultes, de mettre sur pied un registre national des prédateurs sexuels à un coût de deux millions de dollars et de d'expulser plus rapidement les individus ayant commis un crime et étant sous le coup d'une ordonnance d'expulsion.

M. Harper a dévoilé les grandes lignes de son programme à Whitby, dans la région d'Oshawa, en compa-

gnie de Jim Flaherty, ancien procureur général du gouvernement conservateur de Mike Harris, à la suite d'une rencontre avec des victimes de crimes violents.

Après avoir affirmé que « le Canada a besoin d'un système judiciaire qui fait passer les droits des victimes avant les intérêts des criminels », M. Harper a dû répondre à une panoplie de questions des journalistes sur la question de l'avortement.

M. Harper a ainsi affirmé que le Parti conservateur n'a guère l'intention de ramener le dossier de l'avortement à la Chambre des communes en déposant un projet de loi encadrant cette pratique ou de tenir une consultation populaire à l'échelle du pays. Depuis 1989, il existe au pays un vide juridique à la suite d'une décision de la Cour suprême sur l'avor-

tement.

« J'ai dit à plusieurs reprises qu'un nouveau gouvernement conservateur mené par moi n'a aucune intention d'adopter des nouvelles lois portant sur l'avortement ou de tenir un référendum sur cette question. (...) Ce sont les provinces qui décident la manière dont ces services sont offerts », a-t-il déclaré.

M. Harper a ensuite soutenu que M. Merrifield avait tenu des propos semblables à ceux du premier ministre Paul Martin lundi à Saskatoon sur cette question. Or, les propos du premier ministre étaient quelque peu différents. M. Martin a déclaré que l'avortement « est un gros problème. C'est évidemment une question de conseils et de réconfort, de donner l'exemple et de faire des choses pour encourager la prévention ».

Cela dit, M. Harper a refusé de dire s'il voterait en faveur d'un projet de loi privé déposé aux Communes par un de ses propres députés qui interdirait carrément l'avortement. Il s'est contenté de dire qu'il était tiraillé par cette question et que tout dépendrait du projet de loi à l'étude. « Je n'ai pas de plan pour l'avortement et je n'ai pas l'intention de discuter de ce sujet pendant les élections », a-t-il affirmé.

La semaine dernière, Scott Reid a démissionné de ses fonctions après avoir tenu des propos controversés sur le bilinguisme officiel. Hier, M. Harper a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de relever M. Merrifield de ses fonctions pour l'instant, affirmant qu'il avait exprimé ses opinions personnelles.

Les libéraux ont profité de cette irrés-

solution des conservateurs sur un sujet aussi important pour attaquer Stephen Harper, affirmant que les femmes et les personnes plus vulnérables de la société verraient leurs droits bafoués par son gouvernement.

La ministre du Développement social, Liza Frulla, a comparé M. Harper à « un charmeur de serpents » qui cache ses véritables intentions durant la campagne électorale. « C'est un charmeur de serpents et tous les serpents sortent derrière lui. La semaine dernière, c'était le bilinguisme officiel. Aujourd'hui, c'est l'avortement. Demain, ce sera quoi? On le sait que Harper est pro-vie. S'il prend le pouvoir, il va empêcher les femmes d'être maîtresses de leur corps. C'est un retour aux années 50. C'est un retour à la Grande Noirceur », a déclaré Mme Frulla.

# Le héros de Chantale voit son deuxième jour J

## HÉROS

suite de la page A1

Pour la Normandie, le débarquement est un événement qui se conjugue encore au quotidien. Pas un village qui n'ait sa rue du 6 juin, son boulevard Eisenhower, sa place de la Libération. Difficile de faire un kilomètre sur la route D514 longeant la côte sans croiser un monument, un musée, un panneau, un bunker, des ruines rappelant l'Occupation et la Libération.

Les cérémonies du 60<sup>e</sup> anniversaire s'annoncent colossales. Des milliers d'anciens combattants, une quinzaine de chefs d'État, dont le chancelier allemand (une première), et 3800 journalistes sont attendus à ces cérémonies. La raison en est simple: l'âge moyen des vétérans dépasse 80 ans et plusieurs auront passé l'arme à gauche dans 10 ans.

La reconnaissance française envers les libérateurs s'adresse aussi aux Canadiens qui représentaient la dixième des forces jetées dans la bataille du jour J. Dans

les rues de Bernières et de Courseulles, les aînés évoquent encore, les larmes aux yeux, ce moment où des soldats au visage barbouillé de suie leur ont adressé la parole en français.

Émilien Dufresne était un de ceux-là. Né à Pointe-à-la-Frégate dans la paroisse de Cloridorme en Gaspésie, il s'est enrôlé dans le régiment de la Chaudière et s'est entraîné en Angleterre en vue de l'invasion. Il se souvient du 6 juin 1944, de la traversée, houleuse, au fond d'une péniche, des portes qui s'ouvrent sur la côte, des tirs, du bruit, de la fumée.

« On a sauté à l'eau; j'en avais jusqu'aux épaules, raconte-t-il. On voyait une espèce de mur de béton droit devant nous où nous devions nous regrouper. Il y avait des morts, partout autour de moi, des gars qui s'étaient noyés; d'autres tués par les tirs. On n'avait pas le temps d'y penser. Il fallait continuer, faire notre travail.»

Il y avait six batteries de 88 mm à prendre. Ils ont foncé. Dans une rue, ils prennent une maison,

font sortir les habitants. Des femmes, des enfants. Peu d'hommes. Ils échangent quelques mots. En français. « On leur a dit qu'on venait du Canada, se rappelle M. Dufresne. Mais nous ne sommes pas restés. Il fallait continuer.»

À la fin du jour J, l'épisode est toujours évoqué avec fierté; les Canadiens furent ceux qui avaient établi la plus solide tête de pont, à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres.

« Ça allait trop bien pour nous, raconte Émilien Dufresne. Telle ment qu'on s'est rendus trop loin et qu'on a été capturés. » Pour lui et la quarantaine d'autres membres du 8<sup>e</sup> peloton de la compagnie A du régiment, la guerre n'aura duré que quelques heures. Et la captivité, 10 longs mois, du 7 juin 1944 au 9 avril 1945. « On nous a conduits d'une ville à l'autre comme des trophées, puis à Paris, on nous a embarqués dans des wagons à animaux en route pour le nord de l'Allemagne.»

Quinze jours à rouler ainsi, de nuit seulement, pour éviter la re-

doutable aviation alliée. À destination, ils sont consignés à une usine de fabrication de sucre. Heureusement qu'il y avait le travail pour garder l'esprit alerte.

Avec la percée de l'armée soviétique à l'Est, tous sont évacués. Une longue marche suit; 42 jours à traverser l'Allemagne jusqu'à Hanovre où ils sont internés dans un camp, spéculant sur leur sort. « Au réveil le matin du 9 avril, nos gardiens avaient disparu. Une heure plus tard, on a vu des tanks américains arriver. Je suis rentré chez moi le 26 mai, le même jour que mon père en 1918 lorsqu'il est revenu de la Première Guerre mondiale. » Pesant 156 livres à son départ, Émilien Dufresne en avait perdu une quarantaine à son retour.

Il a troqué le fusil contre le marteau. Il a travaillé toute sa vie dans la construction. Il a épousé Réjeanne, de 10 ans sa cadette, en 1953. Ils ont eu six enfants: Alain, Danielle, Sylvain, Chantale, Carole, Stéphane. Il ne leur a jamais beaucoup parlé de la guerre. « J'ai effacé ça vite. »

Mais un jour, il y a quelques années, en constatant comment les jeunes ne savaient rien du débarquement, il est monté au deuxième étage de sa maison de Cloridorme, a pris un crayon et s'est mis à écrire. Après 150 pages, il a demandé à sa fille Danielle de jeter un coup d'oeil. Ainsi est né *Calepins d'espoir*, petit ouvrage sans prétention sur la guerre d'Émilien Dufresne, publié aux éditions du Septentrion. « Ça a été comme un soulagement », dit-il.

Ainsi est arrivée l'invitation de la télé française, les préparatifs, le voyage. « Je voulais au moins y retourner une fois, dit-il simplement. Je voulais y aller au 50<sup>e</sup>, mais j'ai été opéré pour un cancer du rein. J'ai suivi les cérémonies à la maison, en convalescence. »

Ce sera un court voyage, six jours. M. Dufresne se demande bien comment il va réagir en foulant le sable de Bernières. Pour le reste, il ne demande pas grand-chose. Il espère aller voir la cathédrale Notre-Dame à Paris, faire un tour de bateau-mouche sur la Seine. Il va participer aux cérémonies en portant le béret qu'il a commandé. Il va aller à Caen recevoir une médaille. Il va aller au cimetière militaire canadien de Bénin-sur-Mer. Peut-être retrouvera-t-il la tombe de Joachim Bélanger. C'est un gars de son village qui lui, n'est jamais revenu.

# Une étude décerne la mention « passable » au réseau des garderies

## GARDERIES

suite de la page A1

Par la suite, en point de presse, la ministre a dit que l'enquête servirait « à nourrir notre processus d'engagement qualité », sans s'engager davantage à y donner suite. Officiellement, le document n'est toujours pas rendu public.

Aucune catégorie de services de garde ne trouve grâce aux yeux des auteurs de l'enquête.

Ainsi, dans les garderies privées où on accueille des enfants de 18 mois à 5 ans, on découvre que près de quatre enfants sur 10 fréquentent un établissement dont la qualité d'ensemble « ne correspond pas aux principes du programme éducatif ». Dans ces établissements, on a jugé que la qualité allait de « moyenne-basse » à « basse ». Des lacunes ont été observées quant au matériel fourni aux enfants, au caractère sain et sécuritaire des lieux, puis à l'aménagement de la cour extérieure, notamment.

Dans les pouponnières privées, c'est environ la moitié des bébés de la naissance à 18 mois qui se retrouvent dans un environnement qui ne correspond pas aux normes, en ce qui touche plusieurs critères, dont la planification des activités et l'aménagement des aires de jeux extérieures. Les auteurs recommandent d'apporter à ce chapitre « des modifications majeures et

nombreuses ». Plusieurs garderies de cette catégorie n'ont pas atteint le « seuil minimal » acceptable quant au caractère sain et à la sécurité des lieux, selon eux.

Les centres de la petite enfance (CPE), réputés mettre l'accent sur la qualité éducative de leurs services, ne s'en sortent pas in demnes non plus.

En fait, même si dans l'ensemble, on estime que les services prodigués y sont de bonne qualité, 25 % des enfants fréquentent un CPE qui obtient une note « passable ». De tous les enfants en CPE, 13 % sont dans un établissement où la qualité du matériel offert est jugée « très faible ou médiocre ». Un sur cinq évolue dans un CPE « de qualité très faible ou médiocre » quant au critère de « valorisation du jeu ».

Dans la catégorie des 18 mois à 5 ans, on observe que sept enfants sur 10 se retrouvent dans un environnement « où on relève la présence d'un ou plusieurs éléments pouvant mettre en cause leur sécurité ». Par contre, ils obtiennent une bonne note, en général, quand il s'agit des relations éducatrices-enfants, de l'aménagement des lieux et de la planification des activités. Et c'est le cas également pour les CPE où on accueille les poupons.

Les CPE en milieu familial s'en tirent bien, en général, avec une note « moyen-élevé », sauf en ce qui touche la structuration des lieux, qui ne tient pas toujours

compte des besoins des enfants.

Les manquements pour tout ce qui touche la santé et la sécurité des enfants préoccupent particulièrement les chercheurs dans les pouponnières où, par exemple, on a vu des sièges et des chaises hautes dépourvus de sangles de sécurité.

Dans tous les types d'établissements, on a déploré le manque d'attention porté par les éducatrices à l'hygiène. On leur reproche de ne pas se laver les mains assez fréquemment, source possible de propagation de microbes et de maladies.

Les auteurs disent aussi que la qualité va de pair avec la formation. Il faudrait donc voir à accroître la compétence des éducatrices, disent-ils.

En conclusion, ils rappellent au gouvernement sa responsabilité d'adopter les moyens nécessaires, réglementaires ou autres, propres à améliorer la qualité du réseau.

L'échantillon retenu est très vaste. Au total, environ le tiers (350) des CPE ont été visités, les trois quarts (350) des garderies privées, et 200 garderies en milieu familial. Les chercheurs passaient une journée complète dans chaque établissement.

Près de 170 000 enfants fréquentent une garderie au Québec. Ils se répartissent entre environ un millier de CPE et 440 garderies privées subventionnées par l'État.

**ROLEX**  
Lady-Datejust  
en or jaune 18 carats  
avec lunette et cadran  
sertis de brillants.

**CHÂTEAU D'IVOIRE**  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve

**(514) 845-4651**

# Québec invité à mettre fin à l'enseignement religieux à l'école

Un comité propose un programme basé sur les grandes traditions religieuses

MARIE ALLARD

Quatre ans après avoir sorti les crucifix des écoles, il est temps d'abolir l'enseignement religieux catholique et protestant. Voilà ce que propose le Comité sur les affaires religieuses (CAR), dont les recommandations ont été transmises hier au ministre de l'Éducation Pierre Reid.

« Notre analyse démontre que les différentes options (soit l'enseignement moral, religieux catholique ou protestant) ne correspondent pas vraiment aux besoins des jeunes et aux enjeux de notre société moderne, en plus d'être difficiles à gérer », a indiqué à *La Presse* Jean-Marc Charron, doyen de la faculté de théologie de l'Université de Montréal et président du CAR.

Officiellement, les écoles ont été laïcisées par l'adoption de la loi 118, en 2000, mais en pratique, un enseignement spirituel est toujours offert aux élèves du primaire et du premier cycle du secondaire. « Pour rendre cette décision conforme aux chartes, le gouvernement a dû avoir recours aux clauses dérogatoires, a expliqué M. Charron. Comme elles viennent à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2005, il faudra décider au cours des mois qui suivent si elles seront reconduites ou non. »

Dans son avis *Éduquer à la religion à l'école : enjeux actuels et piste d'avenir*, le CAR propose de remplacer les cours offerts par un programme d'éducation à la religion. Puisque l'enseignement actuel « confine le traitement scolaire des problématiques religieuses à l'intérieur des limites des programmes confessionnels » et « instaure une discrimination entre les élèves fondée sur leur horizon de croyances séculières ou religieuses », il vaut mieux le transformer, explique le comité.

## Formation de la personne et du citoyen

Le nouveau programme d'éducation à la religion, tel que proposé par le CAR, se distingue en visant à la fois la formation de la personne et du citoyen. Découverte des grandes traditions religieuses (dont celle du christianisme), compréhension du droit à la liberté de conscience et « habileté à faire preuve de modération dans l'affirmation publique de ses convictions » sont au menu.

« La société québécoise va être de plus en plus confrontée à la question de la diversité religieuse, a dit M. Charron. Si l'on espère cohabiter dans cette différence, l'une des responsabilités de l'école est de former les citoyens de demain à cette réalité. »

Il reste que l'enseignement confessionnel est toujours populaire au Québec. Cette année, 83,2 % de ceux du primaire et 64,4 % de ceux du secondaire sont inscrits en enseignement religieux, selon le ministère de l'Éducation (MEQ). L'enseignement moral a gagné en popularité au primaire, passant de 11,2 % à 16 % en six



PHOTO MICHEL GRAVEL, ARCHIVES LA PRESSE ©

Officiellement, les écoles ont été déconfessionnalisées par l'adoption de la loi 118, en 2000, mais en pratique, un enseignement spirituel est toujours offert aux élèves du primaire et du premier cycle du secondaire.

ans, mais il reste marginal.

En mettant fin aux cours de religion, ne craint-on pas de déplaire à la majorité ? « Différentes études disent que la préoccupation des parents n'est pas la confession,

mais la transmission d'éléments de leur héritage chrétien », a répondu M. Charron.

Le ministre Reid n'a pas voulu commenter ces recommandations. « Nous en prenons avis », s'est

contentée de dire son attachée de presse, Caroline Richard.

Le nouveau programme de formation du secondaire, qui sera implanté dans les écoles à partir de septembre 2005, prévoit le main-

tien de l'enseignement religieux. Cela pourrait cependant être modifié, selon M. Charron. « Il faut se tourner vers l'avenir et oser s'engager dans la voie du changement », a-t-il affirmé.

# L'abolition des cégeps réduirait le décrochage

La réforme proposée par les commissions scolaires vise à remplacer les cégeps par un nouveau cours secondaire de six ans

MARIE ALLARD

Abolir les cégeps permettrait non seulement d'économiser un milliard de dollars, mais aussi de réduire le taux de décrochage des élèves. C'est ce qu'a fait valoir hier la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), en rendant publique une annexe au rapport Bédard, publié en novembre dernier.

« Après avoir beaucoup parlé d'argent, nous voulons maintenant aborder le cheminement des élèves », a indiqué André Caron,

président de la FCSQ, en conférence téléphonique.

La réforme proposée par les commissions scolaires vise à remplacer les cégeps par un nouveau cours secondaire de six ans offrant aux élèves le choix entre quatre parcours différents. Axé sur les connaissances générales, le premier cheminement conduirait au diplôme d'études secondaires (DES) en cinq ans, et aux portes des universités après une année de plus.

Un second vers des cours concrets, le second mènerait au diplôme

d'études secondaires professionnelles ou techniques, ainsi qu'à l'université. Quant aux deux derniers, ils permettraient d'obtenir une attestation professionnelle en un, deux ou trois ans, selon la sanction recherchée.

« En tout temps, l'élève aura la possibilité de modifier son profil et son cheminement », précise le document. Le dernier cycle du secondaire, formé des cinquième et sixième années du parcours, serait structuré par semestre pour permettre une fluidité maximale. « Cette souplesse du système

maintiendra la motivation de l'élève, réduira le taux de décrochage et le conduira à l'université ou sur le marché du travail avec une qualification », prévoit la FCSQ.

## Un peu flou

Reste à savoir comment cela se réalisera de façon pratique. « Il n'est pas question de reconnaître des cours de mécanique à un élève qui décide de se réorienter en santé, a reconnu Berthier Dolbec, consultant de la FCSQ. Par contre, je vous jure qu'apprendre la logique dans un cours d'électricité, ça peut être aussi bon que dans un cours de philosophie. »

« Tout cela est un peu flou, a commenté Christian Muckle, directeur des études du cégep des Outaouais et porte-parole de la Fédération des cégeps. Proposer un parcours plus fluide est intéressant, mais il faut s'assurer que la qualité de la formation professionnelle soit préservée. Une infirmière aura-t-elle la même formation en six ou sept ans qu'à l'heure actuelle ? J'en doute beaucoup. »

Pierre Reid, le ministre de l'Éducation, n'a pas souhaité commenter. Le forum sur l'avenir du collégial, qui se tiendra les 9 et 10 juin à Québec, « sera une belle place pour parler des différentes propositions », a fait valoir Caroline Richard, son attachée de presse.

À la suite de la parution du rapport Bédard, en novembre, M. Reid avait précisé qu'il n'était pas question d'abolir les cégeps. « Ce n'est pas une option, avait-il déclaré. Dans notre programme, nous avons dit que nous voulions nous assurer que les cégeps jouent pleinement leur rôle dans les prochaines années, notamment dans le développement des régions du Québec sur le plan économique, sur le plan social et sur le plan culturel. »

Il n'en demeure pas moins que les propositions de modification au régime pédagogique, que le ministre a soumises au réseau de l'éducation en mars, reprennent l'idée de la création d'un secondaire plus pratique, offert aux élèves dès la troisième année de leur parcours.

## ACTUALITÉS

## Une initiation aurait mal tourné à la police

**POLICE**  
suite de la page A1

De son côté, la Fraternité des policiers de Montréal a refusé de faire des commentaires. « On ne fait pas de commentaires quand il y a une enquête interne », dit Yves Francoeur, vice-président, recherche et communications au syndicat.

Une source bien informée au sein de la police explique que le SPVM ne souhaite pas ébruiter l'affaire de peur de nuire au travail de ces agents ainsi qu'à la présente enquête interne. Les agents doubles forment un groupe de policiers particuliers au sein du module antigang du SPVM. Le SPVM croit que le fait de révéler leur nombre, leur lieu de travail ou des détails personnels sur des agents pourrait compromettre des missions d'infiltration.

Les agents doubles ont l'habitude d'être confrontés et de recevoir des formations avant de faire des infiltrations, mais ils ne font jamais l'objet d'initiation pour tester leurs aptitudes, précise une source bien informée.

D'autre part, les résultats de l'enquête interne ne seront jamais révélés au public contrairement aux décisions rendues par le Comité de déontologie policière, a-t-on appris. La conclusion de l'enquête ne fera donc que gonfler les statistiques de la police.

La Division des affaires internes du SPVM applique, entre autres, le règlement sur la discipline interne des policiers et mène des enquêtes sur des allégations d'actes criminels commis par des policiers. « La Division doit répondre aux exigences établies par la Loi sur la police et doit veiller sur l'aspect du comportement des policiers tant en matière criminelle que disciplinaire », peut-on lire dans le rapport annuel 2002 de la Division des affaires internes.

Selon le dernier bilan annuel du SPVM, la division a reçu 99 demandes d'enquêtes internes en 2003 dont 66 étaient des dossiers de nature disciplinaire. En 2003, 42 policiers ont été réprimandés pour des actes d'indiscipline, ce qui leur a valu au total 229 jours de suspension.

Les agents d'infiltration sont très actifs au SPVM. En 2003, ces policiers ont reçu 660 demandes d'assistance qui ont conduit à 1333 interventions par des agents d'infiltration.

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION TOXIQUE

### Le Canada est en retard sur les É.-U.

**DENNIS BUECKERT**  
PRESSE CANADIENNE

**OTTAWA** — Les usines canadiennes ont craché 2,7 millions de kilos de produits chimiques associés au cancer, aux malformations congénitales et à des troubles de la reproduction en 2001, révèle un rapport de l'agence environnementale de l'ALENA.

Ce rapport annuel, rédigé à partir des données fournies par plus de 20 000 pollueurs industriels canadiens et américains, indique que le Canada est à la traîne des États-Unis dans la lutte contre la pollution toxique.

Bien que les émissions polluantes totales en Amérique du Nord aient reculé de 18 % entre 1998 et 2001, les émissions canadiennes, elles, ont grimpé de 3 %.

Comme c'était le cas par les années précédentes, l'Ontario demeure le troisième plus gros pollueur sur le continent après les États de la Caroline du Nord et de l'Ohio, mentionne le document de la Commission nord-américaine de coopération environnementale.

Le secteur de l'électricité s'est avéré la pire source de pollution toxique en Amérique du Nord, principalement à cause des centrales électriques alimentées au charbon. Ce secteur représentait 45 % de toutes les émissions totales, ce qui inclut plus de 43 kg de mercure, une substance susceptible de nuire au développement du fœtus et de l'enfant.

La mauvaise performance canadienne par rapport à celle des États-Unis s'explique probablement par l'absence de législation sur la qualité de l'air, a déclaré William Kennedy, le chef de la direction de la commission, en entrevue, mardi.

La Loi américaine sur l'air pur impose des règles strictes aux pollueurs de l'air, tandis qu'Ottawa dépend principalement d'ententes négociées, conclues sur une base volontaire.

Selon M. Kennedy, l'avenir de la qualité de l'air sur le continent nord-américain est assombri par l'usage accru du charbon, qui pollue davantage que le pétrole ou le gaz naturel.

# Le projet du CHUM est illégal

## Québec se méfie du plan de l'établissement visant à n'offrir que des chambres privées à ses patients

ANDRÉ NOËL

Le projet du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) d'offrir seulement des chambres privées dans son futur hôpital est illégal, a indiqué hier le ministère de la Santé.

Le CHUM a confirmé la nouvelle publiée par *La Presse*, hier : sa direction prévoit que les 700 chambres du futur grand hôpital seront toutes « individuelles ».

Or, un règlement découlant de la Loi sur l'assurance hospitalisation stipule que « 20 % des lits de tout centre hospitalier de soins de courte durée doivent être situés dans des salles (plus de deux patients) ».

Dans un document interne, le CHUM écrit : « La réglementation devra être revue afin de faciliter la facturation des chambres, compte tenu que nous n'aurons que des chambres simples à offrir. » La directrice des communications du CHUM, Nicole Beaulieu, a répété, hier, qu'un comité avait été créé pour se pencher sur les nouveaux modes de facturation. Elle était cependant incapable de dire qui compose ce comité.

« Un tel comité n'existe pas au ministère de la Santé, a rétorqué Dominique Breton, de la direction des communications du Ministère. Aucune modification de la Loi sur l'assurance hospitalisation n'est à l'étude pour faciliter la facturation des chambres. »

Le projet du CHUM d'offrir seulement des chambres privées soulève de nombreuses questions. Mme Beaulieu a insisté pour dire que le futur hôpital respecterait les « principes reconnus de notre système de santé en terme d'accessibilité et de gratuité ».

Mais il a été impossible de savoir si certains patients — par exemple, ceux qui sont couverts par une police d'assurance privée — devraient payer pour leurs chambres au futur CHUM. Un peu plus de la moitié des Québécois sont déjà obligés de cotiser à des polices d'assurance médicaments privées. La plupart des contrats d'assurance ne couvrent pas seulement les médicaments, mais aussi d'autres services. Si les compagnies d'assurances privées doivent dorénavant payer les chambres, les cotisations vont augmenter.

Mme Beaulieu a d'ailleurs évoqué la contribution des compagnies d'assurances privées pour payer une partie des chambres au futur CHUM. Si ce scénario se réalisait, les quatre millions de Québécois couverts par une police privée payeraient les chambres par l'entremise de leur compagnie d'assurances. Les trois autres millions de Québécois, couverts seulement par la Régie de l'assurance maladie, ne payeraient pas.

Pour l'instant, le ministère de la



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Actuellement, seuls les patients qui exigent une chambre privée en hôpital payent des frais, soit directement, soit par l'entremise de leur compagnie d'assurances.

Santé se méfie d'une telle avenue. « Politiquement, on ne peut pas accepter une telle chose, a dit Dominique Breton, porte-parole du Ministère. On est dans la logique de l'universalité des soins. »

Il n'est pas question d'imposer des frais aux patients, a insisté le ministre de la Santé, Philippe Couillard. « Le patient n'aura pas à payer les coûts pour les chambres privées », a-t-il martelé.

Actuellement, seuls les patients qui exigent une chambre privée en hôpital payent des frais, soit directement, soit par l'entremise de leur compagnie d'assurances. Ces frais varient de 80,15 \$ à 198,43 \$ par jour. Mais qu'arrivera-t-il si toutes les chambres sont privées ?

Marie Pelchat, porte-parole de la Coalition solidarité-santé, se réjouit de la réaction du ministre. Mais elle craint que le CHUM n'ait trouvé une façon de contourner le principe de la gratuité des soins.

« Les hôpitaux sont sous-financés par l'État, dit-elle. Ils cherchent des façons de trouver du financement ailleurs. C'est un glissement très dangereux. Une fois qu'il y aura deux classes de patients dans un hôpital — ceux qui sont couverts par des compagnies d'assurances-privées et ceux qui ne le sont pas — la tentation sera forte de privilégier les premiers au détriment des seconds. »

En 1977, 17 % des dépenses totales de santé étaient privées. Aujourd'hui, c'est 32,6 %. Si les compagnies d'assurances payent de plus en plus de services d'hospitalisation, la part du privé va vite at-

teindre la moitié des dépenses.

« Viendra un temps où les gens payeront des cotisations tellement élevées aux compagnies d'assurances privées qu'ils ne voudront plus payer, en plus, pour les services publics couverts par la Régie de

l'assurance maladie du Québec. La médecine à deux vitesses existe déjà, mais jusqu'à maintenant elle se limitait à la périphérie; avec le projet du CHUM, elle entre de plain-pied dans le système hospitalier. »




**FORFAIT PURE ÉVASION**

À partir de **135\$\***  
par pers. / par nuit

- Hébergement dans une suite
- Soupers 5 services ou buffet gastronomique du samedi
- Petits-déjeuners
- Un soin au Spa-sur-le-Lac (Choix d'un soin parmi : pressothérapie, mini-facial, massage de 30 minutes, bain thérapeutique, coupe et mise en plis)
- Libre accès à la remontée panoramique pour la durée du séjour
- Excursion guidée en ponton sur le Lac Tremblant

**Hôtel Club Tremblant**  
— Mont-Tremblant (Québec) —

**1 800 567.8341**    [clubtremblant.com](http://clubtremblant.com)

\*Prix par adulte par nuit, 2 nuits minimum. Occupation double. Certaines restrictions s'appliquent. Sujet à la disponibilité du Spa-sur-le-Lac. Prix pour saison super économique, sujets à changements sans préavis.



*Confort. Élegance. Relaxation.*

**Le Luxor**

CONDOMINIUMS DE LUXE

Livraison printemps 2005

Maintenant en construction

Bureau des ventes  
5805, Tommy Douglas  
North Hampstead, Québec  
tél.: 514.905.5555

Visitez-nous au [www.lluxor.com](http://www.lluxor.com)



[www.tramsgmt.com](http://www.tramsgmt.com)



**L'exclusivité redéfinie.**



**LES CONDOMINIUMS HARBOURTEAM**

au Vieux Port de Montréal

Maintenant en construction — réservez dès aujourd'hui

Bureau des ventes

1000, de la Commune

Montréal (Québec)

T 514.286.2345

F 514.286.0750

Un projet résidentiel de prestige offert par Gestion Immobilière Trams Inc.



[www.tramsgmt.com](http://www.tramsgmt.com)



# YVES BOISVERT

## Le salaire des juges

Sans juges indépendants, il n'y a pas de démocratie. Il y a certainement un prix à payer pour mettre les juges à l'abri des lubies des politiciens et des tentations de corruption. Tout indique — les études sur le sujet, en tout cas — que le Canada a une magistrature en santé de ce point de vue.

Que la sécurité d'emploi ou le salaire des juges ne doivent pas être soumis aux caprices des politiciens, cela ne se discute même pas, c'est l'évidence. Relisez le jugement d'André Denis dans l'affaire de l'auberge Grand-Mère, qui impliquait le premier ministre Jean Chrétien et plusieurs personnes très puissantes pour voir à quoi sert une magistrature indépendante.

Mais pour éviter toute politisation de la rémunération des juges, la Cour suprême, en 1997, a inventé de toutes pièces une obligation constitutionnelle pour tous les gouvernements au Canada de créer des commissions indépendantes de rémunération.

Avant cette décision, il existait déjà, à peu près partout au Canada, des comités de rémunération des juges, pour éviter que les juges négocient directement. Sauf que les gouvernements en faisaient ce qu'ils voulaient. Si bien qu'au Québec, par exemple, le salaire des juges de la Cour du Québec, après avoir été supérieur il y a 30 ans à celui des juges de nomination fédérale (Cour supérieure, Cour d'appel, Cour fédérale, Cour de l'impôt), lui était inférieur du tiers. Les juges, un peu partout,

commençaient à trouver qu'on riait d'eux.

Dorénavant, ces comités devaient être pris au sérieux. Après cette décision, de gré ou de force, les salaires des juges ont fortement augmenté.

La dernière commission à avoir rendu son rapport au Québec, celle présidée par l'avocat Vincent O'Donnell, suggérait de faire passer le salaire des juges de la Cour du Québec de 137 000 \$ à 180 000 \$. Québec leur a plutôt consenti une augmentation de 8 % en 2001, puis 2,5 %. Depuis 2003, ils font 155 069 \$.

La « conférence des juges », qui est en somme le syndicat des magistrats, a contesté cette décision du gouvernement. La Cour supérieure lui a donné raison et imposé au gouvernement d'appliquer le rapport O'Donnell. La Cour d'appel a confirmé ce jugement lundi pour l'essentiel.

Les juges de la Cour du Québec sont parmi les moins bien payés au Canada, même s'ils ont une compétence beaucoup plus élargie ; ceux nommés par le fédéral sont payés 216 000 \$ (ils réclament maintenant 255 000 \$). La commission O'Donnell en a tenu compte.

On a également fait grand cas du salaire des avocats les mieux payés : le quart supérieur des avocats du privé faisaient en moyenne 209 000 \$ en 1997. Ils sont plus tentés par la Cour supérieure que par la Cour du Québec.

Sur les 261 juges de la Cour du Québec en poste en 2001, 116

étaient d'anciens avocats du privé et 145 venaient du public (avocats de la Couronne, de l'aide juridique, d'organismes, etc.).

Québec voyait dans cette répartition un éventail assez correct. Le gouvernement répondait aussi que la richesse collective du Québec ne justifiait pas les augmentations recommandées, à un moment où les autres personnes payées par l'État obtiennent de faibles augmentations, tout comme l'ensemble de la population. En proportion de la richesse relative, le Québec paie mieux « ses » juges que la plupart des provinces.

Mais aux yeux de la Cour d'appel, ces arguments ne sont pas suffisants. Pour rejeter les recommandations de la commission, il fallait que le gouvernement prouve qu'elle a commis « une erreur sérieuse et déterminante ». La Cour d'appel admet que la commission n'a pas tenu compte suffisamment des facteurs économiques dans sa décision. Mais ce n'est pas une erreur suffisante pour rejeter ses recommandations.

Au fond, à la lecture de ce jugement, on voit ce qu'il reste du pouvoir du gouvernement de refuser les recommandations d'une commission : à peu près rien. Les juges se trouvent donc dans l'unique position de bénéficiaire d'un système d'arbitrage exécutoire. On en est aussi venu à accepter, dans le milieu, que pour avoir « les meilleurs juges », il faut se comparer avec des avocats des grands cabinets des grandes villes, qui facturent des honoraires plantureux, essentiellement à des sociétés. Il y a pourtant

nombre de « petits avocats » de province ou de ville qui font de bien meilleurs juges que bien des avocats qui viennent des « grands cabinets », dont certains sont des usines à facturation.

Il est certainement plus payant d'être comparé aux avocats d'une firme « nationale » qu'aux cadres de la fonction publique. Mais certes pas indispensable à « l'indépendance judiciaire », sauf pour affirmer en bombant le torse que « les juges ne sont pas des fonctionnaires », comme s'il y avait une menace.

J'attends, par ailleurs, qu'on ait le même souci de rigueur, de transparence et d'apolitisme quant au processus de nomination des juges, que quand vient le temps de trouver la façon de les payer !

Qu'il y ait un mécanisme indépendant pour déterminer le salaire des juges, fort bien. Mais aucun groupe payé par l'État ne s'estime suffisamment payé. Même s'ils s'en défendent et se réfugient derrière des arguments techniques, les juges de la Cour d'appel se trouvent à arbitrer, au fond, le salaire de leurs collègues, tout en confirmant la rigueur d'un modèle qui les avantage. La défense de l'indépendance judiciaire — qui sert le public — se trouve vite aspirée par le corporatisme — qui sert les membres du groupe.

Mais tenons pour acquis un instant que cette décision soit sage. Comment accepter que la Cour d'appel décrète une parité aucunement justifiée entre les juges muni-

cipaux et ceux de la Cour du Québec ?

Le travail des juges municipaux de Québec, Laval et Montréal ne se compare aucunement, en complexité et enjeux financiers, à celui des juges de la Cour du Québec. Ces derniers entendent la quasi-totalité des procès criminels au Québec — sauf les affaires devant jury — près de 90 % des affaires civiles en première instance (des petites créances jusqu'à une réclamation de 70 000 \$), la protection de la jeunesse et la délinquance juvénile.

On ne peut pas, d'une part, faire grand cas de la compétence plus vaste des juges du Québec pour justifier leur hausse de salaire, et d'autre part, donner la parité aux juges des cours municipales. Si la commission a le pouvoir de recommander des changements aux salaires, pourquoi serait-elle obligée de donner la même chose à tous, sous prétexte que c'est inscrit dans une charte municipale ?

La commission O'Donnell avait établi une différence salariale de 20 000 \$ entre les deux, fixant tout de même à 160 000 \$ le salaire des juges municipaux, ce qui est mieux qu'un coup de maillet sur les doigts. C'est maintenant balayé.

Devant la Cour suprême, des querelles entre des gouvernements de quatre provinces et les juges attendent d'être tranchées. Québec aurait raison de demander à la Cour suprême de joindre cette affaire aux autres, pour clarifier le système, surtout qu'une nouvelle commission de rémunération commence à siéger au Québec.

### ERRATUM / RÉFÉRENDUM MUNICIPAL DU 20 JUIN 2004

#### Révision des listes référendaires les 3, 4 et 5 juin

Des erreurs se sont glissées dans l'avis public paru le vendredi 28 mai 2004. Ainsi, l'adresse des bureaux de révision des secteurs suivants aurait dû se lire :

Secteur **Beaconsfield**  
Centre commercial Beaconsfield  
50, boulevard Saint-Charles (Local 19)  
Beaconsfield

Secteur **Montréal-Ouest**  
Bureau du responsable du scrutin  
124, rue Westminster Nord  
Montréal-Ouest

Secteur **Dollard-des-Ormeaux**  
Sportplexe 4-Glacs Pierrefonds  
14 700, boulevard Pierrefonds  
(Salle polyvalente, rez-de-chaussée)  
Pierrefonds

Le Directeur général des élections regrette ces erreurs et tout inconvénient qui aurait pu en découler.

Pour plus d'information, composez le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

321 05050

**Cabanons Fontaine**  
1976-2004

Applicable sur tous les modèles en Kit du Bricoleur

**KIT A** | **KIT B**  
T.P.S. incluse | rabais 5%

OU Payez le solde  
3 mois après la livraison\*

POUR CONNAÎTRE LE  
CONCESSIONNAIRE DE VOTRE  
RÉGION, APPELÉZ-NOUS :

Montréal et banlieue ..... (450) 536-3563  
Autres régions ..... 1 888 838-3563  
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beaucourt Internet : www.cabanons.com

\* Certaines conditions s'appliquent. Voir votre détaillant  
VALIDE JUSQU'AU 19 JUIN 2004

**Matelas et oreillers suédois**

**GRATUIT**  
Trousse de voyage  
Céleste d'une valeur  
de 300 \$ à l'achat  
d'un matelas.

**TEMPUR**  
MATILAS ET OREILLERS SUÉDOIS

- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

Comme si vous flottiez dans l'espace!

**BOUTIQUE MULTI-MATELAS**  
527 Notre-Dame  
Repentigny  
Tél.: (450) 582-0637  
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique **Tout pour le dos**  
7-8780, boul. Saint-Laurent  
Montréal QC  
Tél.: (514) 383-1582  
Sans frais : 1 800 268-1582  
www.toutpourledos.com

**Expérience Sommeil**  
8025, boul. Taschereau  
Brossard QC  
Tél. : (450) 445-1216  
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

**COUVERTURE ÉLECTORALE SANS FRONTIÈRES**

CPAC vous emmène sur le champ de cette campagne électorale fédérale pour une couverture que vous ne verrez nullepart ailleurs. Nous avons mobilisé plus d'équipes sur le terrain et envoyé plus d'autobus aux quatre coins du Canada que nul autre réseau afin de vous présenter une couverture en profondeur allant bien au-delà des manchettes quotidiennes. Grâce à nos autobus électoraux et nos équipes dans plusieurs comtés, vous suivrez quotidiennement l'évolution de la campagne partout au Canada sur les ondes de CPAC.

**SUR LA PISTE ÉLECTORALE**  
LES SOIRS DE SEMAINE 21 H 00 & 22 H 00 HE  
Notre couverture de style « cinéma vérité » vous présente les portraits de différents comités et vous permet de suivre des candidats en pleine campagne à la poursuite de votes. Stimulant, surprenant et plus original que tout ce que vous verrez ailleurs à la télévision.

**L'HEURE POLITIQUE** LES SOIRS DE SEMAINE 20 H 00 HE  
En compagnie de l'animateur Peter Van Dusen, évaluez chaque soir l'évolution de la campagne en regardant des entrevues avec des représentants des partis, des commentateurs et des sondages, et au moyen d'analyses offertes par des correspondants de CPAC se trouvant sur le terrain.

**REVUE POLITIQUE** LES SOIRS DE SEMAINE 19 H 00 HE  
L'animateur Pierre Donais présente chaque soir un survol des dernières nouvelles électorales survenues au cours de la journée au moyen d'entrevues et d'analyses provenant des quatre coins du pays.

**ROCKBURN EN TOURNÉE** DIMANCHE 21 H 00 HE  
Tout au long de la campagne, l'intervieweur chevronné Ken Rockburn vous invite à ce rendez-vous hebdomadaire pour examiner en profondeur les opinions qu'ont des électeurs dans plusieurs régions du pays sur les enjeux électoraux.

**LA TOURNÉE DES CHEFS**  
LES SOIRS DE SEMAINE 18 H 00 & 23 H 00 HE  
Couverture quotidienne non commentée et réalisée sur place des activités des chefs alors qu'ils sont en pleine campagne, y compris leurs discours, points de presse, séances de photo et bien plus.

**GOLDHAWK EN DIRECT** DIMANCHE 20 H 00 HE  
L'éminent journaliste de radiotélévision Dale Goldhawk anime l'unique tribune téléphonique nationale en direct consacrée entièrement à l'élection.

**LE FACTEUR X**  
SAMEDI 17 H 00 HE & DIMANCHE 22 H 00 HE  
L'animateur Ike Awgu présente les points de vue et perspectives des jeunes sur les enjeux électoraux.

**LIGNE OUVERTE ÉLECTORALE** CHAQUE SEMAINE  
Nos caméras se rendent dans les studios de stations de radio aux quatre coins du pays pour capter ce que disent les auditeurs sur la campagne électorale lors d'émissions de ligne ouverte. Consultez cpac.ca pour obtenir l'horaire de la semaine.

**COUVERTURE ÉLECTORALE 2004** SUR SEMAINE  
Couverture électorale en profondeur de dernière heure. Consultez cpac.ca pour obtenir l'horaire de la semaine.

**VOTE 2004**

**cpac**  
LA CHAÎNE POLITIQUE DU CANADA

Fondée par l'industrie de la câblodistribution canadienne. Regardez nos émissions en ligne, en tout temps à [www.cpac.ca](http://www.cpac.ca)

**La Lingère** la couette polyester **Sonatine 29.95** jumeau 26 onces

Une bonne occasion de rafraîchir les lits de la maison avec un couette en bourre Dacron Duralife du DuPont à centre vide qui emmagasine l'air et vous procure un confort total. Recouvrement percale pur coton blanc à surpiqures en carreaux assurant la stabilité de la bourre. Double 33 onces 39.95, grand 35 onces 49.95, très grand 42 onces 59.95

**simons**

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## ACTUALITÉS

# Plus d'un crime haineux par jour au Canada

En 2001 et 2002, 928 affaires de crimes motivés par la haine ont été déclarées

ANDRÉ NOËL

Peter, 45 ans, continue d'avoir des maux de tête douloureux deux ans après avoir été traité de « tapette » et roué de coups par trois adolescents à Verdun, dans le sud-ouest de Montréal. Un seul d'entre eux a été condamné au Tribunal de la jeunesse.

Il se produit plus d'un crime haineux par jour au Canada, selon une étude divulguée hier par Statistique Canada. Douze grands services de police ont déclaré 928 affaires de crimes motivés par la haine en 2001 et 2002.

Dans plus de la moitié des cas, les motifs étaient la race ou l'origine ethnique, suivis par la religion et, enfin par l'orientation sexuelle (un dixième des cas).

Le plus paradoxal, c'est que « Peter » (un nom d'emprunt) n'est même pas homosexuel. Le 17 juin 2002, il se trouvait à bord d'un autobus dans l'arrondissement de Verdun. Trois jeunes gens faisaient du bruit, crachaient sur le plancher, apostrophaient les passagers. Ils se sont mis à traiter Peter de « fagot » (tapette en anglais). Peter n'a pas réagi. Il est descendu à son arrêt, en zone résidentielle. Les trois jeunes garçons l'ont suivi et l'ont poussé.

« Ils m'ont donné des coups de poing à la tête pendant une minute ou deux. Le chauffeur d'autobus a composé le 911. Je suis devenu très confus. Depuis, j'ai d'énormes maux de tête. »

Traducteur à la pige, Peter — qui est né en Ontario mais vit au Québec — est désormais incapable de

travailler plus de trois heures par jour. Une simple conversation l'épuise. Un des trois jeunes gens a été condamné à 12 week-ends de prison. Peu de temps avant l'agression, sa mère avait révélé qu'elle était homosexuelle.

« Ce jeune avait manifestement des problèmes avec l'homosexualité, souligne le traducteur. Mais il n'avait aucune conscience de ce qu'est un crime haineux. C'est pourquoi j'ai porté plainte à la Commission des droits de la personne. Même si je ne suis pas homosexuel, je souhaite que des décisions servent d'exemples pour combattre ces crimes. »

Le Code criminel définit les crimes haineux comme ayant été « motivés par un parti pris, des préjugés ou de la haine, fondés sur des facteurs tels que la race, l'origi-

ne nationale ou ethnique, la langue, la couleur, la religion, le sexe, l'âge, la déficience intellectuelle ou physique, l'orientation sexuelle ou tout autre facteur similaire. »

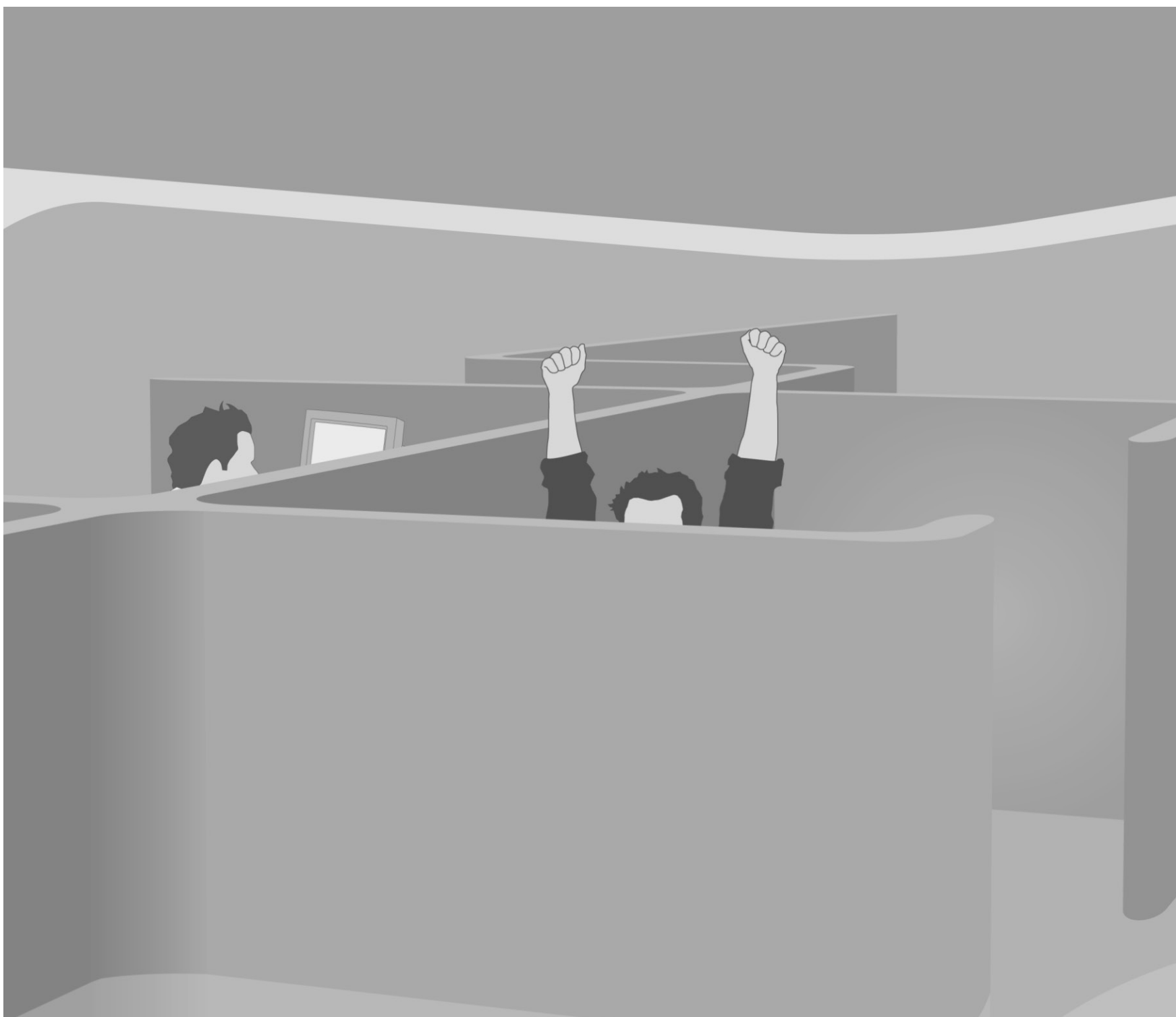
Les tribunaux semblent parfois hésiter à utiliser cette disposition du Code criminel pour porter des accusations, affirme Sumita Chowdhury, ingénieur âgé de 55 ans qui a été agressé dans le parc Angrignon (sud-ouest de Montréal). En juillet 2002, des skinheads lui ont lancé des injures racistes par la tête, l'ont jeté par terre et l'ont roué de coups de pied.

Deux jeunes filles ont été accusées. Selon M. Chowdhury, elles auraient plaidé coupable en avril dernier et connaîtraient bientôt leurs sentences. « Elles n'ont pas été accusées de crime haineux, mais seulement d'assaut mineur, a dit

l'ingénieur, hier. Je n'ai même pas su qu'elles allaient comparaître ce printemps. »

Les suspects sont inculpés dans environ la moitié des crimes haineux, selon Statistique Canada. Ils ont en moyenne 29 ans et sont à 84 % des hommes. Plus de la moitié des crimes sont contre la personne et 31 % contre les biens ; 17 % constituent d'autres violations, comme la propagande haineuse.

Les 12 services de police ont noté une recrudescence des crimes haineux après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Au cours des deux mois suivants, ils ont signalé trois fois plus de ce genre de crimes que d'habitude. Principales victimes : les musulmans, suivis par les juifs et les Américains.



## Un logiciel exceptionnel pour une administration en temps réel.

PeopleSoft est la seule solution informatique qui vous permette de gérer votre administration en ligne et en temps réel.

Transformer et moderniser les diverses démarches administratives aux niveaux fédéral, provincial et municipal. Réinventer les services offerts aux citoyens. Rationaliser les systèmes et réduire considérablement les coûts. PeopleSoft est l'outil idéal pour la gestion du secteur public. Pour plus de renseignements, consultez [www.peoplesoft.ca](http://www.peoplesoft.ca) ou composez le 1 800 477 5738.

PeopleSoft®

Copyright © 2004 PeopleSoft, Inc. PeopleSoft est une marque déposée de PeopleSoft, Inc.

## Facultés affaiblies

### Un récidiviste emprisonné jusqu'à son procès

Carmon Lévesque, cet automobiliste qui était apparu tout souriant au début du mois de mai lors de sa 14<sup>e</sup> arrestation pour facultés affaiblies au volant, devra rester en prison jusqu'à son procès fixé au lundi 7 juin, au palais de justice de Laval. Ainsi en a décidé le juge Michel Duceppe, de la Cour du Québec, qui a refusé, hier, de mettre en liberté ce conducteur devenu un habitué des tribunaux en matière d'alcool au volant. Lévesque, 65 ans, de Terrebonne, avait été intercepté par la police alors qu'il conduisait sa camionnette de manière désordonnée, à l'angle des boulevards des Laurentides et Dagenais, à Laval. En voulant vérifier l'identité du conducteur, les policiers avaient aussitôt senti une forte odeur d'alcool se dégageant du véhicule.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
PÉNEO		Tirage du 2004-06-01	
01	05	08	09
11	14	15	20
25	28	32	36
41	45	46	50
61	67	68	69
Tirage du 2004-06-01		Tirage du 2004-06-01	
617	6491	NUMÉRO 608899	
<small>Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départé entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.</small>			
<small>Roue de Fortune, Chez vous! Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.</small>			

Le  
Coeur  
D'Angeli

À partir de  
154 500\$



- 2 étages de condos luxueux
- 1 étage commercial
- Stationnement intérieur
- Terrasse et Pergola sur le toit
- Ascenseur
- et beaucoup plus...

Bienvenue  
chez vous!

7383, Boul. St-Laurent,  
Montréal, Québec H2R 1W7  
Renseignements: (514) 321-2225  
Fax: (514) 321-2331  
[www.lecoeurdangeli.com](http://www.lecoeurdangeli.com)

CARTE H 100000 MONTRÉAL SAMEDI 17 MAI 2004

VACANCES VOYAGE

VELO DE MONTAGNE

LES 10 MEILLEURS STATIONS PAGE 4

VACANCES VOYAGE  
LE SAMEDI

CE SAMEDI DANS LA PRESSE

Saveurs de BELGIQUE

# L'altermondialiste emprisonnée rentre au pays ce matin

NICOLAS BÉRUBÉ

La militante québécoise Laloue Desperrier-Roux rentre au pays. Partie de Mexico hier soir, elle est attendue à l'aéroport de Toronto à 9 h ce matin, où elle tentera de trouver une place sur un vol en direction de Montréal pour y retrouver ses parents.

La militante québécoise n'a rien perdu de sa fougue : elle compte organiser bientôt une marche populaire pour dénoncer le traitement réservé aux altermondialistes emprisonnés au Mexique.

C'est ce qu'a indiqué son père, François Roux, qui était en communication téléphonique avec sa fille, blessée au Mexique la fin de semaine dernière lors d'une manifestation qui a tourné à l'émeute. « Elle veut organiser une marche pour sensibiliser les gens au traitement que les prisonniers reçoivent au Mexique. »

« Actuellement, on nous dit que le traitement réservé aux prisonniers ressemble à ce qu'on a vu en Irak, a-t-il ajouté. Il y a des groupes de défense des droits humains qui sont sur place pour documenter le problème. »

Dans la journée d'hier, les parents de Laloue ont appris que leur fille allait être



PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE

Laloue Desperrier-Roux

expulsée du Mexique aujourd'hui. « On lui a annoncé la nouvelle au téléphone, elle était très heureuse d'apprendre qu'elle allait bientôt sortir de là », a dit M. Roux.

Pour le moment, la principale intéressée

a peur de ne plus pouvoir retourner au Mexique : une interdiction de séjour dans ce pays lui compliquerait la vie. « Son amoureux est un Mexicain de Mexico, alors ça ne sera pas évident pour elle », a dit son père.

Hier soir, Laloue n'avait toujours pas pu récupérer ses papiers, qui étaient dans un sac qu'elle a perdu au moment de son arrestation. « Quelqu'un doit les lui apporter avant son départ. Mais les autorités mexicaines lui ont remis un document qui remplace son passeport, et qui va lui permettre de rentrer ici au Canada. »

On était avare de détails hier au ministère des Affaires étrangères, où la porte-parole Jennie Chen a refusé de commenter le dossier. « L'ambassade du Canada a été informée de l'ordre d'expulsion de la Canadienne détenue au Mexique. Pour des raisons de confidentialité, les détails concernant son expulsion ne seront pas divulgués. »

Selon M. Roux, le battage médiatique entourant l'arrestation de sa fille a fait accélérer son retour au pays. « Beaucoup de Canadiens passent leurs vacances au Mexique. C'est certain que ce n'est pas positif pour le Mexique quand des histoires semblables paraissent dans les journaux. »

# Fermeture du dossier Matticks

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

La flopée de recours intentés par neuf policiers de la Sûreté du Québec faisant l'objet de plaintes déontologiques relativement à l'affaire Matticks ont finalement eu raison de la détermination du commissaire à la déontologie policière.

Celui-ci a finalement demandé, lundi, au Comité de déontologie policière saisi de ce dossier depuis juin 1998, de mettre fin à l'exercice qui, 25 millions plus tard et après 28 requêtes en Cour du Québec, supérieure et d'appel, était de retour devant le Comité. La réponse est à venir.

Compte tenu de l'expérience passée, le commissaire à la déontologie policière, Paul Monty, pressentait que le dossier pourrait durer encore un bon bout de temps et engluoter d'autres fonds publics. « Ça fait 10 ans que ça dure. On tire la plogue pour que les frais arrêtent », a lancé M. Monty, hier en interview téléphonique.

« Les sanctions pour le principe ont un coût », a renchéri la porte-parole du commissaire, Sylvie Mathurin, qui faisait référence au fait que, des neuf policiers en cause, un seul était toujours en poste, soit Michel Patry.

Les autres, soit Dany Fafard, Roger Primeau, Lucien Landry, Claude Charron, Pierre Duclos, Mario Simard, Mario Morrissette et Laurent Laflamme ont eu le temps de prendre leur retraite.

Certains se souviendront qu'en 1995, une juge de la Cour du Québec avait ordonné l'arrêt du processus contre des membres du clan Matticks, accusés d'avoir importé d'importantes quantités de drogues. La juge avait acquis la con-

viction que les policiers avaient « amélioré leur preuve » en y glissant des documents incriminants pour les accusés.

M<sup>e</sup> Monty ne nie pas que la tournure des événements, soit sa demande de retirer les plaintes portées en déontologie contre les neuf policiers, pourrait laisser croire aux citoyens ordinaires qu'à l'usage, on finit par s'en sortir.

« Dans ce dossier-ci, oui, c'est ce qui s'est passé », a-t-il admis. Mais il jure qu'aussi longtemps qu'il occupera son poste, il n'y aura plus regroupement de policiers. « On prendra les policiers individuellement ».

Après avoir longuement réfléchi, M<sup>e</sup> Monty a jugé que le jeu n'en valait plus la chandelle. Le seul policier en poste risquait de perdre le droit d'exercer sa fonction pendant quelques mois ou quelques années. Pour ceux à la retraite, une telle interdiction n'aurait pas fait grand mal.

« À un moment donné, on doit accepter qu'il n'y a rien de tangible à aller chercher au bout du processus », a commenté M. Monty.

Même une fois que le président du comité de déontologie aurait rendu sa décision, rien n'empêchait que celle-ci soit portée en appel, vraisemblablement jusqu'en Cour suprême si celle-ci avait consenti à entendre cette cause.

Il faut dire qu'il n'en coûte rien aux policiers, qui ont droit chacun à un avocat, d'en appeler à leur guise devant les tribunaux supérieurs.

La commission Poitras, qui avait mené une enquête de près de 200 jours sur la Sûreté du Québec, à compter de 1997, à la suite de l'affaire Matticks, avait bien compris l'importance de mettre fin à ce bar ouvert.




## MAINTENANT UN ÉTAGE COMPLET CONSACRÉ AU CYCLISME



**HYBRIDE-ROUTE-CYCLOTOURISME-MONTAGNE**











**MONTRÉAL**  
5190, boul. Saint-Laurent (514) 271-0773

**TROIS-RIVIÈRES • SHAWINIGAN**

3232951A \*La disponibilité des marques de vélos peut varier d'une boutique à l'autre.

## REMBOURRAGES / IOLOA



Restoration de vos meubles

**RAJEUNISSEZ**  
et rénovez vos meubles

90 jours sans frais d'intérêts ou 12 versements égaux

**IOLOA** 5816, Charlevoix, Montréal-Nord (514) 253-1400  
remjiola@qc.aira.com  
Lun. au ven. 8 h à 17 h et sur rendez-vous

Estimation gratuite sur place ou à domicile, apportez une photo!

## Le festival de la tente du 3 au 6 juin 2004



## Visitez plus de 50 tentes grandeur nature!!



### 16 manufacturiers de tentes regroupés 4 jours seulement :

- À l'achat d'une tente, obtenez gratuitement 10 % de sa valeur en accessoires de camping.
- Économisez jusqu'à 40 % sur certains modèles (démonstrateurs, échantillons, fin de ligne, etc.).
- Aussi : spéciaux sur équipements de camping et plein air.

## André Jac Sport

**5520, boul. des Laurentides, Laval**  
4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640  
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Ouvert dimanche de 9 h à 17 h

# Allez Allez à à Paris Paris, Londres Londres et et Francfort Francfort cet cet été été

Cet été, nous vous offrons **deux fois plus** de vols quotidiens sans escale au départ de Montréal pour Paris, Londres et Francfort. Vous obtenez en plus 10 000 milles-bonis Aéroplan<sup>MD</sup> lorsque vous voyagez en service Super Affaires<sup>MC</sup>.

Le triple des milles Aéroplan avec Aéroports de Montréal

Obtenez 500 milles-bonis Aéroplan en plus des 250 milles accordés habituellement, soit un total de 750 milles Aéroplan, lorsque vous utilisez le service de stationnement VALETPARC<sup>MC</sup> de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal. Offre valable pour les transactions effectuées à la sortie du VALETPARC entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet 2004\*. Pour obtenir tous les renseignements, composez le 1 800 465-1213 ou visitez [www.admtl.com](http://www.admtl.com).



MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Réservez sur [aircanada.com](http://aircanada.com) ou téléphonez à votre agent de voyages.

Obtenez 10 000 milles-bonis Aéroplan lorsque vous voyagez entre Montréal et Londres du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> août 2004, Montréal et Paris du 23 juin au 23 août 2004, Montréal et Francfort du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2004. Cette offre est valable chaque fois que vous effectuez un aller-retour ou deux segments de vol en service Super Affaires (classe de réservation J). Cette offre est illimitée. Les milles-bonis Aéroplan obtenus sont en supplément des milles-bonis Aéroplan obtenus habituellement pour votre vol. Afin de profiter de cette offre vous devez être membre Aéroplan au moment d'effectuer le voyage. \*Vous devez utiliser votre carte de membre Aéroplan à la sortie du stationnement. \*\*Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. \*\*\*Super Affaires est une marque de commerce d'Air Canada.

## ACTUALITÉS



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

« Nous ne nous réunissons pas pour donner un sens à ce qui n'en a pas, soit la mort tragique d'enfants si jeunes, a souligné le révérend David Lefneski, de la Verdun United Church. Il faut, a-t-il dit, se souvenir de la joie que ces enfants ont apportée durant leur vie. »

## Funérailles de trois enfants morts dans un incendie

JUDITH LACHAPPELLE

Dans la petite église unitarienne décorée de cerfs-volants, hier après-midi, un petit garçon a chanté timidement une chanson qui parle de l'amour de Jésus.

La maman a caressé la tête de son fils. Derrière ses larmes et son sourire pouvait se lire toute la tendresse du monde.

À l'avant de l'église, Tammy Nussey et Mackie McDonald, sortis de l'hôpital depuis à peine une semai-

ne, ont assisté aux funérailles de leurs trois enfants. Chelsea, 11 ans, Anthony, 9 ans, et Hailey, 18 mois, sont morts dans l'incendie qui a ravagé la petite maison familiale de la rue Clément, dans l'arrondissement de LaSalle, le 1<sup>er</sup> mai dernier.

« Nous ne nous réunissons pas pour donner un sens à ce qui n'en a pas, soit la mort tragique d'enfants si jeunes, a souligné le révérend David Lefneski, de la Verdun United Church. Il faut, a-t-il dit, se souvenir de la joie que ces enfants ont appor-

tée durant leur vie. » Un coéquipier d'Anthony est venu dire combien son ami, « le petit rouquin de la classe », était un bon joueur de hockey.

L'enseignante de Chelsea, Carol Gregor, a parlé de sa loyauté envers ses amis.

« Chelsea ne disait jamais au revoir, a dit l'enseignante. Alors, comme elle, je dis à Chelsea, Anthony et Hailey : *peace, always.* »

« Les boîtes peuvent à peine contenir toutes les cartes qui ont été en-

voquées par les compagnons de classe ou les étrangers, a affirmé le révérend Lefneski. Et où mettre les milliers de prières, la générosité déployée par tant de gens ? (...) Merci à Dieu, nous ne sommes pas seuls. »

Jeunesse au Soleil a notamment recueilli environ 30 000 \$ en dons pour la famille.

À la fin de la cérémonie, les enfants de l'école primaire Laurier-McDonald se sont réunis autour du piano et de M<sup>me</sup> Lily, leur professeure de chant. *Let's go fly a kite* (Allons faire

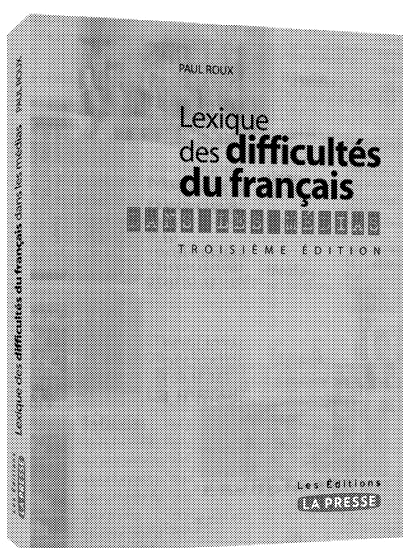
voler un cerf-volant), ont-ils joyeusement chanté, tandis que des hommes au visage grave, vêtus d'imperméables noirs, ont juché les trois cercueils blancs sur leurs épaules.

Se tenant par la main, les parents ont suivi le cortège à l'extérieur avant de s'engouffrer dans une voiture qui a emmené la famille au cimetière. Ils étaient partis depuis un bon moment quand les dernières personnes sont enfin sorties de l'église bondée pour aller rejoindre les autres sous la pluie battante.

## Lexique des difficultés du français

DANS LES MÉDIAS

Plus de 2000 solutions pratiques aux difficultés les plus courantes du français en Amérique



Écrit par Paul Roux, chroniqueur de langue à *La Presse* et conseiller linguistique

Offert partout en librairie

## Feu vert à un projet de 70 logements sur la rue Cedar

NICOLAS BÉRUBÉ

Le Conseil d'arrondissement de Ville-Marie a donné son approbation hier soir à un controversé projet résidentiel qui doit voir le jour rue Cedar, sur les flancs du mont Royal.

Le projet en question comprend la construction de 70 unités résidentielles et de 53 places de stationnement dans un bâtiment adjacent. Plusieurs arbres matures devront être abattus pour que le projet puisse se réaliser.

Le conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, Robert Laramée, a donné son accord au projet en insistant pour que le promoteur, la firme Belfort Comparco, s'efforce de reboiser le secteur et de faire une « intégration harmonieuse » des bâtiments dans le cadre du

mont Royal.

« Le projet a beaucoup changé au fil des ans, et je crois que le promoteur montre qu'il est sérieux et qu'il est prêt à respecter l'harmonie du secteur », a-t-il dit.

En septembre 2003, la Ville avait refusé de donner son aval au promoteur après que plusieurs organismes et citoyens eurent manifesté leurs inquiétudes face à l'ampleur du projet. À l'époque, 158 résidents s'étaient déplacés au centre-ville afin de signer le registre municipal réclamant la tenue d'un référendum. L'arrondissement avait ensuite décidé de mettre une croix sur le projet.

Hier soir, la conseillère du district Peter-McGill, Louise O'Sullivan Boyne, s'est vivement opposée à la décision de la Ville. « On est en train de répéter les erreurs

qui ont été faites dans les années 50 et 60. En plus, le promoteur veut construire un immense mur de briques rouges qui donne sur la rue Cedar, ce qui tranche avec le style victorien du secteur. Et aucune étude sur l'augmentation de l'achalandage automobile n'a été effectuée », a-t-elle dit.

Quant aux citoyens, ils se sont promis de s'opposer à la décision en allant de nouveau signer le registre. « Nous allons continuer de nous battre pour que le projet ne se réalise pas dans sa forme actuelle, a dit Judith Kavanagh, une résidente de la rue Cedar qui suit le dossier de près. Ce projet ne serait jamais accepté à Outremont ou à Westmount, alors je ne vois pas pourquoi l'arrondissement de Ville-Marie lui donne le feu vert. »

## Accusé d'agressions sexuelles

## Un éducateur des Laurentides est acquitté

CHRISTIANE DESJARDINS

Alvin Gibbs, éducateur à l'emploi des centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, a été complètement blanchi hier d'accusations d'agressions sexuelles à l'endroit de trois jeunes délinquants placés dans ce centre des Laurentides.

En plus de s'être ouvert crédits, au moins deux des jeunes avaient discuté de piéger un éducateur pour poursuivre Batshaw et faire de l'argent.

« Dans cette cause, la Cour se retrouve avec des témoignages contradictoires, inconsistants, une possible collusion, des conversations à propos d'un « frame up » et des mensonges avoués », a signalé la juge Élisabeth Corté en acquittant l'éducateur.

C'est avec un immense soulagement que l'homme de 47 ans, qui a été congédié en mars 2001 avant même que des accusations criminelles soient déposées contre lui, a accueilli le verdict.

L'affaire a débuté en novembre 2000 lorsqu'un jeune placé dans un centre de détention a porté plainte à la police contre Gibbs. Il

insistait pour qu'un de ses copains porte plainte avec lui, mais celui-ci n'était pas chaud à l'idée. Il s'est finalement laissé convaincre, et deux autres jeunes porteront plus tard des accusations. Il était question d'attouchements, de fellation et de masturbation.

À l'enquête préliminaire, l'un des jeunes a avoué que les accusations qu'il avait portées contre Gibbs étaient fausses. Au procès, les trois autres témoignaient avec le plus profond désintéressement, se contredisaient, ou revenaient sur leurs déclarations antérieures. Leur crédibilité était pour ainsi dire nulle. De plus, celui qui avait porté plainte le premier avait parlé de « framer » un éducateur pour poursuivre le centre.

Alvin Gibbs, éducateur de carrière qui était apparemment fort apprécié dans le milieu, a été extrêmement éprouvé par cette affaire.

Après avoir perdu son emploi, il a déposé un grief. En novembre dernier, après 23 auditions étalées sur deux ans, un arbitre des griefs ordonnait la réintégration immédiate de Gibbs. Batshaw conteste cette décision.

Le Syndicat canadien de la fonction publique, qui a toujours appuyé l'éducateur, juge l'affaire scandaleuse. « C'est incroyable tout ce que cet homme a dû endurer », a dit Jerry Joyce, représentant syndical, qui se trouvait hier dans la salle d'audience. Il espère qu'avec le jugement de la juge Corté, Batshaw reviendra sur sa décision.

Comble de l'ironie, après avoir été acquitté hier, Alvin Gibbs a plaidé coupable à une accusation de bris de condition.

Après avoir été accusé en 2001, il avait été mis en liberté sous diverses conditions, dont celle de ne pas se trouver en présence de mineurs. Par la suite, comme il avait perdu son emploi et n'arrivait plus à payer son loyer, il était allé demeurer chez sa soeur.

Un jour, avant d'aller reconduire sa soeur à l'hôpital, il est allé mettre de l'essence. Il a été intercepté par la police. À l'arrière se trouvait alors un mineur, son neveu de 13 mois, assis dans son siège de bébé.

Il s'est avoué coupable hier, mais a obtenu une absolution inconditionnelle.

# ÉLECTIONS

## 2004

CONSERVATEURS  
HARPER SE HEURTE  
À DES MANIFESTANTS  
PAGE 12

LE MONSTRE À DEUX TÊTES > LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL

### D'UN CANADA À L'AUTRE...

OUPS !

#### Accent circonflexe

Les fins observateurs auront remarqué qu'au milieu de la marée d'affiches électorales, celles du député sortant Denis Paradis attirent particulièrement l'attention, en raison d'une malencontreuse faute d'orthographe. À en croire sa publicité, M. Paradis se présente dans la circonscription de Brôme-Missisquoi, accent circonflexe à l'appui... Cette erreur serait imputable à une imprimerie de Montréal qui produit les affiches pour l'ensemble des candidats libéraux. « On était très déçus, mais on ne peut pas toutes les détruire... Ça va rester comme ça », a laissé entendre Jean-François Del Torchio, attaché de presse de Denis Paradis.

Isabelle Authier, *La Voix de l'Est*

### LE CANADA EN PARLE



#### Lorne Michaels

L'incredible émission *Saturday Night Live*, c'est lui ! Né à Toronto en 1944, Lorne Michaels est depuis longtemps associé au *show-business* américain. Il est le créateur et le producteur délégué de l'émission depuis ses débuts, il y a plus de 25 ans. Il a personnellement remporté neuf Emmy Awards, a reçu l'Ordre du Canada et son étoile brille sur l'allée des célébrités à Hollywood. Il a aussi produit quantité d'émissions spéciales durant sa carrière.

#### LE CHIFFRE DU JOUR

1

Il n'existe qu'une seule ville fortifiée au nord du Mexique et c'est Québec. L'arrondissement historique du Vieux-Québec est d'ailleurs inscrit sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Source : *L'Atlas du Canada*

#### DANS CE TEMPS-LÀ...

« Quant à moi et je vous le répète, je suis confiant et je suis persuadé que c'est André Harvey (ndlr : le candidat libéral) qui sera le député le 27 au soir. Le 27 au soir, c'est André Harvey qui sera élu et les militants du comté seront excessivement heureux.

— Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, de passage dans Chicoutimi—Le Fjord, le 25 novembre 2000, au terme d'un rallye de 36 heures duquel il est ressorti visiblement fatigué.

#### QUESTION QUIZ

Nommez les trois gouverneurs généraux à avoir précédé Adrienne Clarkson.

Réponse en page 10.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE ©

Lors du passage de la caravane bloquiste à Mont-Saint-Hilaire, Gilles Duceppe a souligné qu'il n'y aurait pas de « compromission par opportunisme » et que son parti respecterait tous ses engagements.

## Pas de compromis, promet Duceppe

Le Bloc ne se laisserait pas séduire par un gouvernement minoritaire conservateur

KARIM BENEISSAIEH

Si le Parti conservateur forme un gouvernement minoritaire, il risque d'avoir toutes les difficultés du monde à séduire le Bloc québécois. Gilles Duceppe a en effet promis hier qu'il n'y aurait pas de « compromission par opportunisme » et que son parti respecterait tous ses engagements.

Concrètement, le chef bloquiste s'est dit opposé à un durcissement de la loi sur les jeunes contrevenants et à toute restriction du droit à l'avortement, comme l'ont évoqué certains conservateurs. Il refuse cependant de commenter les scénarios dans lesquels son parti détiendrait la balance du pouvoir face à un gouvernement minoritaire.

Mais un des piliers de son parti, Yvan Loubier, s'est montré bien moins réservé à cet égard : il n'a pas hésité à parler en l'occurrence d'un scénario idéal. « On aurait un rapport de force encore meilleur qu'en 1993, ça donne des acquis supplé-

mentaires par rapport à l'opposition officielle », a affirmé le député de Saint-Hyacinthe—Bagot, porte-parole de son parti en matière d'Affaires intergouvernementales. « L'opposition officielle nous donnait un certain pouvoir, une certaine visibilité. Mais être face à un gouvernement minoritaire avec la balance du pouvoir, ça va nous donner beaucoup plus de possibilités. »

Le Bloc serait prêt à négocier à la pièce son adhésion à certaines politiques gouvernementales, a précisé M. Loubier qui, tout comme son chef, rejette l'idée d'une coalition permanente. « Si l'intérêt du Québec veut dire négocier avec un gouvernement minoritaire, nous allons le faire. Si les intérêts des Canadiens rejoignent ceux des Québécois, nous serons avec le gouvernement. »

Présent hier lors du passage de la caravane bloquiste à Mont-Saint-Hilaire, en banlieue sud de Montréal, le député péquiste Jean-Pierre Charbonneau a renchéri. « C'est clair qu'un gouvernement minori-

taire (...) donne une carte maîtresse au Bloc et au Québec. C'est une force politique qu'on n'a jamais eue. C'est un atout pour la souveraineté, oui, mais c'est aussi un atout pour le Québec. »

Sans rabrouer son député, Gilles Duceppe a rappelé la position officielle de son parti quant à l'éventualité d'un gouvernement minoritaire. Il en a profité pour se moquer gentiment des journalistes insistants en la répétant trois fois, presque mot pour mot. « Notre attitude dans tous les scénarios, c'est celle de respecter fondamentalement les engagements qu'on a pris dans le passé. Donc, une attitude rigoureuse (...), une attitude respectueuse aussi envers les Canadiens et Canadiennes, (...) et finalement, une attitude pleinement responsable en fonction des seuls intérêts des Québécois. »

#### Position sans équivoque

Le but du Bloc, a-t-il répété, « est d'avoir une majorité de députés du Bloc au Québec pour la quatrième fois consécutive ».

Mais quand on lui a demandé la position du Bloc sur deux projets éventuels que pourrait présenter un gouvernement conservateur minoritaire, M. Duceppe a été sans équivoque. Pas question par exemple d'appuyer le renforcement des dispositions de la loi contre les jeunes contrevenants, qui permettrait plus facilement d'envoyer des délinquants de 14 ans devant des tribunaux pour adultes. « On a toujours été clairs et déterminés à défendre le modèle québécois. Et d'aucune façon, on ne changerait notre attitude sur ça. »

Quant à limiter le recours à l'avortement, le chef bloquiste s'est dit « très clairement » contre toute modification en ce sens. « Et je ne vois aucune raison de changer cette position. Alors nous ne supporterons pas une demande comme celle-là. Pour nous, il n'est pas question de revenir en arrière sur cette question. »

Le Bloc s'est retrouvé à maintes reprises sur la même longueur d'onde que les conservateurs et les alliancistes depuis 1997. Mis en place par les bloquistes, 14 fronts communs réunissant tous les partis d'opposition ont vu le jour à la Chambre des communes. Le Bloc et les deux partis de droite se sont notamment entendus pour dénoncer le déséquilibre fiscal et les paradis fiscaux, reconnaître le génocide arménien, demander des modifications au mode de nomination des juges et la création d'un poste de commissaire indépendant en éthique.

#### AUTRE TEXTE

Un pacte avec le diable  
page 15

## L'influence du Bloc serait grandement renforcée

TRISTAN PÉLOQUIN

Que penser d'un gouvernement minoritaire conservateur avec le Bloc détenant la balance du pouvoir ?

« Il est beaucoup trop tôt pour commenter ce genre de scénario, mais même si le Bloc détiendrait la balance du pouvoir à Ottawa, il ne sera jamais trop fort dans l'échiquier politique canadien », assure Michel Gauthier, leader du parti en Chambre.

« Quand les libéraux disent qu'un

vote pour le Bloc est un vote pour les conservateurs, c'est qu'ils tentent de sauver la face en faisant peur au monde, ajoute-t-il. Notre unique priorité, la seule grille d'analyse que nous utiliserons, sera toujours celle des intérêts du Québec avant toute chose. »

Aux yeux du candidat bloquiste d'Outremont, François Rebello, la possibilité que la « balance du pouvoir se trouve entre (les mains du Bloc) est une chose extrêmement positive ». « Je ne vois pas pourquoi le Bloc se mettrait à ap-

puyer les politiques conservatrices qui ne nous rejoignent pas au moment même où nous serions enfin en position pour nous imposer. »

Selon l'ex-ministre péquiste Joseph Facal, il ne fait aucun doute qu'en présence d'un gouvernement de coalition, le Bloc « défendrait brillamment » les intérêts du Québec. « Les députés du Bloc n'auraient pas à respecter aveuglément la ligne de parti qu'impose le gouvernement. Devant un vote difficile, l'appui du Bloc serait décidé au mérite et à la pièce, ce qui est ex-

cellent à mes yeux. »

L'ancien conseiller politique de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard, Jean-François Lisée, croit qu'un éventuel gouvernement conservateur minoritaire placerait le Bloc dans une situation de force jusqu'à présent inégalée. « Le gouvernement conservateur ne pouvait faire autrement que d'obtenir l'approbation du Bloc lors de votes de confiance, cela permettrait au Québec d'être plus audacieux en imposant carrément sa vision sur le déséquilibre », par exemple.

# ÉLECTIONS 2004

## ILS, ELLES ONT DIT...

«Ma position est à mi-chemin de la position des autres partis mais je ne veux pas en parler durant la campagne électorale.»

— **Stephen Harper** lorsqu'on lui a demandé hier de se prononcer sur l'avortement.

«Il n'y aura aucun compromis opportuniste de quelque façon que ce soit»

— **Gilles Duceppe** commentant une éventuelle balance du pouvoir du Bloc.

## LE CANADA DEVRAIT-IL...

### SOUTENIR DIRECTEMENT LES VILLES CANADIENNES?

#### SITUATION ACTUELLE

Les villes canadiennes, qui relèvent des provinces, crient famine et demandent une aide d'urgence de 2,5 milliards \$ au gouvernement fédéral pour le renouvellement de leurs infrastructures. Dans son dernier budget, Ottawa a annoncé son intention de leur accorder le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS), ce qui équivaut à 580 millions pour 2004-2005. Il aidera aussi les petites villes par l'entremise du Fonds d'infrastructure municipale rurale, dont l'enveloppe est d'un milliard sur cinq ans.

### CE QU'ILS EN PENSENT

#### LES POUR

> Dans plusieurs grandes villes, une grande partie des infrastructures (routes, ponts, viaducs, égouts et aqueducs) ont été construites dans les années 50 et 60 et nécessitent une cure de rajeunissement.

> Le Québec a pris du retard dans la réfection de ses infrastructures, dont la qualité est aujourd'hui en deçà de celles de l'Ontario et du Nord-Est américain.

> Dans bien des cas, il s'agit d'une nécessité non seulement pour assurer le dynamisme des villes et des régions, mais aussi pour la sécurité des usagers.

#### LES CONTRE

> La reconstruction des routes, ponts et autres infrastructures municipales coûte très cher, alors que les gouvernements ont des moyens limités. Les gouvernements devraient donc faire davantage appel au privé au lieu d'augmenter leurs dépenses en ce domaine.

> Ottawa doit respecter la prérogative des provinces en matière d'affaires municipales.

### POSITION DES PARTIS

> Le Parti libéral du Canada propose un nouveau partenariat aux villes, avec le transfert d'une partie de la taxe sur l'essence pouvant atteindre 2 milliards par année d'ici cinq ans.

> Le Parti conservateur du Canada propose lui aussi d'utiliser une partie de la taxe sur l'essence, soit de 3 à 5 cents le litre après entente avec les provinces.

> Le Nouveau Parti démocratique estime qu'Ottawa doit s'engager à fournir un financement stable, récurrent et à long terme, sur la base d'un pacte avec les provinces, les territoires et les villes.

> Le Bloc québécois demande au gouvernement fédéral d'augmenter significativement sa contribution au Programme d'infrastructures, mais s'oppose à toute forme d'aide directe aux municipalités puisqu'elles relèvent de la compétence exclusive des provinces.

### VU DU QUÉBEC

Le gouvernement du Québec manque d'argent pour les infrastructures. Uniquement cette année, il a besoin de 300 millions pour financer avec Ottawa divers projets déjà ciblés.

Recherche : La Tribune, Denis Dufresne

## HORAIRE DES CHEFS



### Paul Martin

> Visite du Centre canadien des sciences pour la santé humaine et animale de Winnipeg, puis saut à Windsor plus tard dans la journée.



### Stephen Harper

> Toronto : entrevues dans des stations de radio et de télé et visite de la chambre de commerce à midi.



### Jack Layton

> Calgary en matinée et Winnipeg à 19h pour rencontrer le premier ministre du Manitoba Gary Doer.



### Gilles Duceppe

> Visite à Saint-Jérôme et rencontre avec des intervenants locaux sur le thème du transport en commun. Plus tard, tournée d'usine et rencontre avec des maires.

## RÉPONSE À LA QUESTION QUIZ

> Roméo LeBlanc (1995-1999), Ramon John Hnatyshyn (1990-1995) et Jeanne Sauvé (1984-1990)

## SUR CYBERPRESSE

Pour lire le carnet de campagne de nos journalistes  
Pour savoir où vont les chefs pendant la journée  
Pour consulter les résultats des élections de l'an 2000

Rendez-vous à [www.cyberpresse.ca/elections](http://www.cyberpresse.ca/elections)



# Paul Martin fait son mea-culpa

GILLES TOUPIN

**VANCOUVER** — Confronté à l'hypothèse non plus d'un gouvernement minoritaire, mais bien d'une défaite électorale, le chef libéral Paul Martin, visiblement troublé par la chute de son parti dans la faveur populaire, a fait son *mea-culpa* hier, prenant toute la responsabilité des faux pas du gouvernement libéral et promettant que cela ne se reproduira plus.

«Ça ne va pas se reproduire à nouveau!» a lancé M. Martin en conférence de presse à propos du scandale des commandites, qui a souillé le Parti libéral du Canada et qui est en partie responsable de sa baisse de popularité.

M. Martin, assailli de questions au sujet du plongeon de son parti, s'est dit persuadé que lorsque viendra le moment de décider, les électeurs ne se tourneront pas vers les conservateurs de Stephen Harper. Il fonde sa conviction sur la nature même des programmes des deux partis qui proposent, dit-il, deux visions radicalement opposées du Canada.

Un sondage de la maison Ipsos-Reid publié hier donne aux libéraux 34 % des intentions de vote contre 30 % aux conservateurs, qui sont en train de diminuer sérieusement l'écart. La remontée des conservateurs est telle que ces derniers pourraient même former un gouvernement minoritaire si d'aventure ils avaient la collaboration du Bloc québécois.

C'est en faisant l'annonce de sa politique pour les aînés (publiée hier dans *La Presse*) dans une maison de soins pour personnes âgées de Vancouver que M. Martin a reconnu la responsabilité de son parti dans le scandale des commandites. Il a dit qu'il était maintenant le chef du parti et le premier ministre, et que la responsabilité pour le scandale des commandites et pour tout ce qui n'a pas fonctionné s'arrêterait à lui. «J'accepte le crédit pour ce qu'on a fait de bien, a-t-il dit, et j'accepte la responsabilité pour ce qui n'a pas marché.»

### « Je me sens très mal »

«Je ne vais pas vous raconter d'histoires, a-t-il poursuivi. Je me sens très mal pour ce qui est arrivé. Mais je n'aurai aucun répit pour m'assurer que cela ne se reproduise plus.»

Avec candeur et une certaine émotion dans la voix, sur un ton qu'on ne lui connaissait pas depuis le début de la campagne, M. Martin a reconnu que les électeurs étaient inquiets face aux agissements des libéraux. Il s'est ensuite dit confiant de pouvoir convaincre les Canadiens d'ici le 28 juin de la justesse

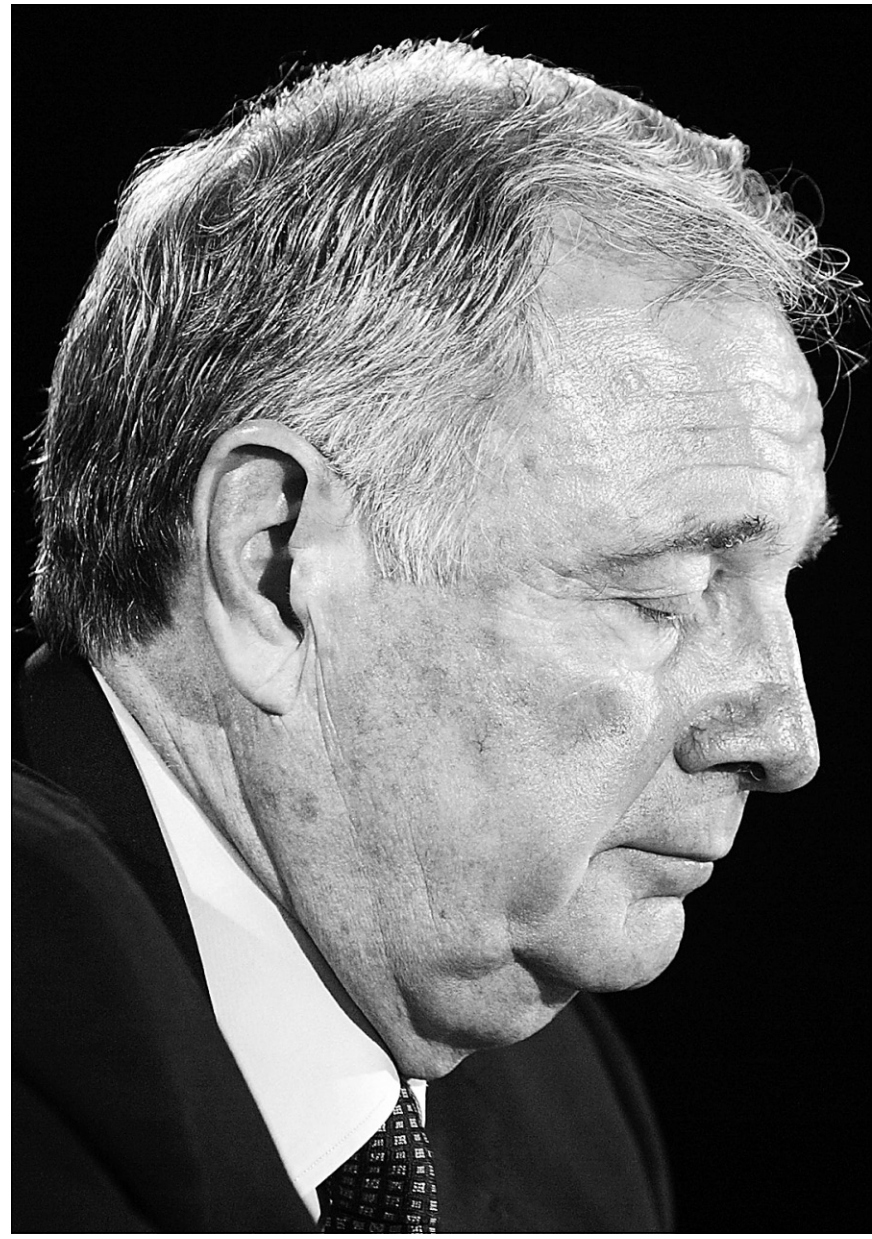


PHOTO TOM HANSON, PC ©

Paul Martin : « J'accepte le crédit pour ce qu'on a fait de bien, a-t-il dit, et j'accepte la responsabilité pour ce qui n'a pas marché. »

de ses politiques. Il a souligné que son parti n'avait pas encore rendu public tout son programme électoral, et que les Canadiens se rendront à l'évidence lorsqu'ils le compareront à celui du Parti conservateur : le Parti libéral demeure le meilleur choix possible pour eux. Il a aussi rappelé que le bilan de son parti, qu'il s'agisse des prestations fiscales pour enfants, de l'élimination du déficit, du sauvetage du Fonds de pension du Canada, des baisses d'impôt ou de la réduction de la dette, se portait garant du sérieux de la vision libérale.

Pour souligner les années-lumière qui séparent le programme de son parti de celui des conservateurs, Paul Martin a notamment opposé, dans un vibrant plaidoyer, la politique de la défense de M. Harper à sa politique sur la santé. «Je ne crois pas que les Canadiens vont trouver que d'investir dans des porte-avions est plus

important que d'investir dans la santé», a-t-il dit.

Comment réagira-t-il si les Canadiens refusent la vision qu'il propose du Canada? «S'ils ne l'acceptent pas, ils ne l'acceptent pas, a-t-il lancé. Je ne suis pas venu en politique seulement pour me faire élire. Je suis venu en politique parce que j'ai des convictions fortes sur la direction que doit prendre ce pays.»

### Alliance Bloc-PC ?

M. Martin a également commenté hier l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire conservateur qui aurait l'appui du Bloc québécois. «Je ne vais pas condamner la stratégie politique d'un autre parti, a-t-il déclaré. Je vais seulement dire que ce serait une union bien étrange. Quand vous regardez les croyances politiques de l'Alliance, celles de M. Harper, comment pourra-t-il réconcilier cela avec les croyances du Bloc?»

# Mariage de raison



DENIS LESSARD

## ANALYSE

**QUÉBEC** — Les bulletins de télé et les journaux multipliaient hier les reportages sur les «retrouvailles» entre l'équipe de Paul Martin et les disciples de Jean Chrétien. Mais Ghislain Maltais n'était pas de la fête. Permanent du Parti libéral du Canada pendant plusieurs années à Québec, il fourrageait dans ses cartes professionnelles pour trouver des gens à qui pourrait téléphoner son ami, Pierre Gaudreault... candidat conservateur.

«Je ne digère pas ce qu'ils ont fait à Sheila Copps, c'est simple», a dit M. Maltais surpris par *La Presse*, hier, au local des candidats conservateurs de la région de Québec. Organisateur de Mme Copps pour le Québec l'an dernier, l'ancien député de Robert Bourassa monte le ton quand on lui rappelle que la candidate de Hamilton avait forcé la tenue d'une longue et coûteuse campagne dont personne ne voulait au PLC: «Le Parti libéral n'est pas une monarchie!» Il se décrit toujours comme «libéral», mais, cette fois, il appuie le candidat conservateur de sa circonscription, «un ami de la famille».

Il y a quelques jours, c'est Marc-Yvan Côté, l'organisateur des libéraux dans l'est du Québec aux élec-

tions de l'an 2000, qui y est allé d'une ruade bien sentie. Les supposés rapprochement entre les troupes de Martin et les disciples de Jean Chrétien ne l'ébranlaient guère. Lui, ce qui l'a révolté, c'est le sort réservé par les nouveaux maîtres libéraux à Jean Pelletier, le bras droit de Chrétien, «qu'ils ont traîné dans la boue, congédié (de VIA Rail)».

Mais cette semaine, semble-t-il, l'air du temps était à la réconciliation au PLC. Lundi, les stratégies de Paul Martin à Ottawa aiguillaient les journalistes vers Stephen Hogue, l'ancien attaché de presse de M. Chrétien, qui avait pourtant été évincé de l'investiture libérale dans Saint-Maurice—

«Je ne digère pas ce qu'ils ont fait à Sheila Copps, c'est simple», a dit Ghislain Maltais.

Champlain au profit de Marie-Ève Bilodeau, choisie par le clan Martin.

M. Hogue sera présent en fin de semaine prochaine à un «rassemblement» des troupes libérales de la circonscription. En prime, on annonçait que M. Chrétien lui-même avait accepté l'idée de passer un moment au bureau de campagne de Mme Bilodeau, indiquait hier Michel Béliveau, l'ex-directeur général du PLC au Québec et incontournable organisateur de M. Chrétien dans sa circonscription.

Pendant ce temps —réconciliation oblige—, Jean Lapierre renouait aus-

si avec Martin Cauchon, écarté de son siège d'Outremont pour lui laisser la place. Comme dans Saint-Maurice—Champlain, ces retrouvailles ont clairement l'allure de mariages de raison. Car des libéraux dans les coulisses parlent depuis plusieurs jours d'une équipe «dysfonctionnelle», où les plaies causées par le putsch de M. Martin contre Jean Chrétien ne sont pas cicatrisées.

Le lieutenant Lapierre écrase bien des orteils, notamment ceux d'un Denis Coderre. Les relations ne sont pas au beau fixe non plus avec Pietro Perrino —l'organisateur libéral perdant aux élections de 1994 et 1998 au Québec.

À l'interne, au PLC, on est passé de l'inquiétude à l'angoisse. Cela paraît dans le ton des coups de fil au cabinet de Jean Charest. Devant l'appui plutôt tiède du gouvernement Charest aux propositions émanant du PLC, le chef de cabinet du premier ministre québécois,

Stéphane Bertrand, s'est fait dire sans ménagement par un collègue fédéral : «Qu'avez-vous à gagner à voir davantage de députés du Bloc aider les péquistes aux prochaines élections provinciales?»

Mais, foi de Marc-Yvan Côté ou de Ghislain Maltais, les libéraux fédéraux en prendront pour leur rhume au Québec. Ils risquent d'être ramenés à une vingtaine de sièges, estime M. Maltais. Cette lecture est confirmée par d'autres sources libérales fédérales. Les sièges épargnés, pour l'heure, restent concentrés à Montréal, comme en 1984.



VINCENT MARISSAL

# Le monstre à deux têtes

Le mois dernier, quand les bonzes du Parti conservateur ont annoncé que l'ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Jean Fortier, se présentait dans Ahuntsic, ils n'étaient pas peureux de dire qu'ils avaient, enfin, déniché un candidat vedette au Québec.

Maintenant que la campagne bat son plein depuis 10 jours et que tout le pays parle de plus en plus des conservateurs de Stephen Harper, cela semblait une bonne idée de payer une visite à M. Fortier à son local électoral d'Ahuntsic, question de voir comment se déroule sa campagne.

Le seul problème, c'est que le candidat Fortier n'a pas de local et il ne sait toujours pas où et quand il installera son quartier général. L'entrevue, intéressante et animée au demeurant, s'est donc faite dans un café à l'angle de Rachel et Saint-Laurent, deux circonscriptions plus au sud.

« Je ne sais pas encore exactement où on va s'installer, quel qu'un cherche un local pour moi », explique Jean Fortier. De toute façon, les choses ont changé, les bénévoles peuvent travailler de la maison avec l'informatique et puis, quand vous avez un local électoral, vous courez toujours le risque qu'un journaliste vienne vous voir le vendredi à 16 h et trouve une porte fermée, ce qui fait toujours des histoires. »

C'est d'une logique incontestable :

si vous n'avez pas de local électoral, aucun journaliste ne peut se cogner le nez sur votre porte fermée. Aucun électeur non plus, d'ailleurs. Mener campagne sans local est d'ailleurs un concept répandu au Parti conservateur, où seulement 33 des 75 candidats ont pour le moment pignon sur rue dans leur circonscription. Les deux autres principaux partis au Québec, le Bloc québécois et les libéraux, ont déjà inauguré tous leurs locaux (par souci d'économie, le Bloc a réuni les sept candidats du West-Island à la même adresse).

Mais la campagne n'est pas encore tout à fait lancée, précise Jean Fortier. « Je peux vous dire que l'on va vraiment être très présent du 21 au 28 juin, après les référendum sur les défusions, on aura amplement le temps de développer notre campagne », dit-il.

Cela permettra sans doute à M. Fortier d'arpenter les rues de sa circonscription du nord de Montréal, lui qui n'a fait que très peu de porte à porte à ce jour. Il aimerait aussi bien que Stephen Harper revienne à Montréal avant la fin de la campagne, mais pour le moment, personne parmi les organisateurs du Parti conservateur au Québec ne peut dire quand le chef sera à nouveau de passage au Québec.

La nonchalance apparente avec laquelle les conservateurs mènent campagne au Québec et le peu de moyens dont ils disposent déton-

nent franchement avec leur vigueur et leurs ambitions en Ontario, où, selon des membres haut placés du parti, le PC est maintenant en avance dans 60 à 65 circonscriptions (sur 106). Ce ne sont pourtant pas les moyens qui manquent. Le nouveau Parti conservateur dépense beaucoup d'argent pour faire campagne ailleurs, mais le Québec n'est tout simple-

**Chasser les libéraux du pouvoir, c'est une chose, mais de là à donner le gouvernement du Canada en copropriété au Bloc, c'en est une autre.**

ment pas une priorité, même si le pouvoir semble maintenant à portée de main.

Jean Fortier et ses collègues candidats conservateurs au Québec font ce qu'ils peuvent avec ce que leur parti leur donne. Au moment où les bleus de l'Ontario et de l'Ouest s'excitent à l'odeur du pouvoir, les candidats du Québec en sont réduits à espérer qu'un grand vent conservateur de l'Ontario se lève et balaye aussi le Québec.

« J'espère que les Québécois vont comprendre le message : ce n'est pas tout de punir les libéraux et d'avoir une victoire morale en élisant le Bloc québécois si

on se lève avec un mal de bloc le lendemain, dit M. Fortier. Les Québécois se condamnent à l'opposition avec le Bloc. Il faut saisir l'ouverture politique, j'oserais même dire constitutionnelle, qu'offre Stephen Harper. Je ne peux pas croire que les Québécois vont rester avec le Bloc. »

Le grand vent tant souhaité par M. Fortier et les autres candidats conservateurs au Québec pourrait bien toutefois souffler en sens opposé. Les Ontariens, quand ils auront regardé le paysage politique québécois, voudront-ils élire un gouvernement conservateur (vraisemblablement minoritaire) sans aucun député au Québec ?

Un gouvernement qui serait condamné, ô horreur, à pactiser avec le Bloc québécois pour survivre. Déjà que le Canada anglais a failli faire une syncope en 1993 quand le Bloc de Lucien Bouchard est devenu l'opposition officielle à Ottawa. La perspective d'un gouvernement conservateur minoritaire avec la balance du pouvoir aux souverainistes risque de terroriser bien des électeurs ontariens d'ici au 28 juin. Chasser les libéraux du pouvoir, c'est une chose, mais de là à donner le gouvernement du Canada en copropriété au Bloc, c'en est une autre.

On voit en politique toutes sortes de créatures étranges, mais un monstre à deux têtes, Parti conservateur-Bloc québécois, ce serait

du jamais vu. Un gouvernement de droite qui s'appuie sur un parti souverainiste (de gauche) pour gouverner, vraiment, on s'approche dangereusement de l'extrême limite de l'expérience bloquiste à Ottawa.

« On aurait un rapport de force encore meilleur qu'en 1993, ça donne des acquis supplémentaires par rapport à l'opposition officielle, affirme le député de Saint-Hyacinthe-Bagot. L'opposition officielle nous donnait un certain pouvoir, une certaine visibilité. Mais être face à un gouvernement minoritaire avec la balance du pouvoir, ça va nous donner beaucoup plus de possibilités. » Et quoi encore ? Le portefeuille des Affaires intergouvernementales à Gilles Duceppe, un coup parti ?

À moins que les électeurs donnent carrément une majorité aux conservateurs, un théorie loufoque il y a quelques semaines à peine, mais qui gagne en crédibilité chaque jour. Chose certaine, si les conservateurs ont fait une croix sur le Québec, les libéraux doivent encore revoir leurs attentes à la baisse.

Selon le plus récent sondage interne du Parti libéral, Paul Martin ne peut plus espérer que 22 ou 23 sièges le 28 juin. Chez les organisateurs libéraux, on commence à parler ouvertement de panique dans les rangs.

COURRIEL

Pour joindre Vincent Marissal : [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE ©

Maria Mourani (à droite) participait hier au lancement de la plateforme électorale du Bloc québécois pour la ville de Montréal. On l'aperçoit ici en compagnie de Francine Lalonde, Bernard Bigras, Réal Ménard et Thierry St-Cyr.

MARIA MOURANI

# Une missionnaire souverainiste

NATHAËLLE MORISSETTE  
PORTRAIT

Maria Mourani, candidate bloquiste dans la circonscription d'Ahuntsic, se décrit comme une véritable missionnaire vouée à la cause souverainiste. Son objectif ? Expliquer aux communautés culturelles les enjeux entourant l'indépendance du Québec.

Le mythe voulant que les nouveaux arrivants soient fédéralistes doit disparaître, estime cette femme d'origine libanaise. Elle assure que plusieurs immigrants sont en faveur de la souveraineté du Québec. M<sup>me</sup> Mourani souligne d'ailleurs que la majorité des membres de sa famille ont voté OUI lors du référendum de 1995.

Après avoir passé toute son enfance en Côte-d'Ivoire, Maria Mourani est arrivée en terre québécoise avec ses parents, ses deux frères et sa sœur. « Il commençait à y avoir des tensions dans le pays et mes parents trouvaient qu'il y avait moins de possibilités pour les études là-bas », a-t-elle raconté lorsque *La Presse* l'a rencontrée à son local électoral, rue Fleury à Montréal.

Lorsqu'elle est venue s'établir dans la province, la candidate bloquiste, alors âgée de 18 ans, n'a pas sauté immédiatement dans l'arène politique. Pourtant, dès l'âge de 12 ans, M<sup>me</sup> Mourani mentionne qu'elle était déjà politisée. « À cette époque, c'était la guerre au Liban et on organisait des campagnes de financement pour les enfants là-bas, dit-elle. Et quand j'allais à l'université, en France, j'étais de toutes les manifestations. »

**Le mythe voulant que les nouveaux arrivants soient fédéralistes doit disparaître, estime cette femme d'origine libanaise.**

Mais en arrivant au Québec, la politique ne l'intéressait pas. « Je cherchais mon identité, se rappelle-t-elle. J'arrivais dans un pays où je trouvais qu'il faisait très froid et j'ai passé quatre à cinq ans à me construire. »

Elle a décidé de faire des études en criminologie à l'Université de Montréal. Puis, en 2002, sa mère, souverainiste convaincue, l'incite à militer au sein du Parti québécois. « À partir de ce moment-là, j'ai réalisé que

c'était en travaillant dans les institutions politiques qu'on pouvait changer le monde. »

Déterminée, elle se présente comme candidate du Parti québécois dans la circonscription de l'Acadie aux élections provinciales de 2003. C'est finalement le libéral Yves Borgeau qui l'emporte. Au lieu de baisser les bras devant cette défaite, M<sup>me</sup> Mourani a décidé de redoubler d'efforts. « On est venu me chercher pour que je sois présidente de la

Commission de la citoyenneté au sein du Bloc québécois. Ensuite, on m'a demandé de me présenter comme candidate bloquiste dans Ahuntsic. »

**Campagne active**

Bien que la circonscription soit représentée depuis sept ans par Eleni Bakopanos, une députée libérale, M<sup>me</sup> Mourani croit pouvoir l'emporter. Lors des élections fédérales de 2000, M<sup>me</sup> Bakopanos avait obtenu

28 643 votes, contre 17 132 pour la candidate bloquiste, Fatima El Amraoui. « Selon moi, Ahuntsic n'est pas un château fort libéral, dit-elle. C'est une circonscription baromètre et je sais que, présentement, les Québécois ne sont pas contents des libéraux. On va travailler fort, mais on va l'avoir », assure-t-elle.

Et que répond-elle lorsqu'on lui demande à quoi sert d'être dans un parti qui ne gouvernera jamais ? « Nous sommes dans l'opposition, mais nous sommes forts dans l'opposition. Des députés bloquistes nombreux à Ottawa, ça veut dire un Québec fort à Ottawa. »

C'est pourquoi elle souhaite que le plus de gens possible exercent leur droit de vote le 28 juin. À bord de sa « Maria-mobile », comme elle se plaît à l'appeler, elle sillonne la circonscription et rencontre les citoyens. Son conjoint, son fils, ses parents ainsi que ses frères et sœurs l'appuient et lui prêtent main-forte dans cette campagne.

Si les électeurs d'Ahuntsic la choisissent comme députée, elle a bien l'intention de mettre sur pied un comité composé de jeunes qui pourraient la conseiller et l'aider à amé-

liorer la qualité de vie des citoyens. Elle s'engage également à demander au gouvernement fédéral d'instaurer un crédit d'impôts pour les familles et d'abolir la TPS sur les produits pour les nouveau-nés.

« Si je deviens députée, je veux que les citoyens viennent frapper à la porte de mon bureau », insiste-t-elle. Et si elle n'est pas élue ? « Je continue, répond-elle d'emblée. Il reste du travail à faire si l'on veut devenir souverain. »

EN RÉSUMÉ

MARIA MOURANI

> Née le 19-05-69 à Abidjan

> Mariée, un enfant

> Profession : criminologue

> Études et diplômes : DEC en

sciences pures, certificat en arts

& sciences, certificat en

géologie, baccalauréat en

criminologie et maîtrise en

sociologie



De passage à Toronto, hier, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, a affronté sa première vague de manifestants de la campagne électorale.

# Stephen Harper se heurte à des manifestants

JOËL-DENIS BELLAVANCE

TORONTO — Stephen Harper a dû affronter hier sa première vague de manifestants de la campagne électorale. Parmi ceux-ci, fait inusité, deux ministres du cabinet de Paul Martin, inquiets de voir le Parti conservateur continuer de gruger l'écart qui le sépare du Parti libéral dans les sondages, à moins de quatre semaines du scrutin.

Des militants libéraux, dont le ministre des Anciens Combattants, John McCallum, se sont en effet frottés à des militants conservateurs à Markham, en banlieue de Toronto. Cette rencontre a d'ailleurs failli tourner à l'affrontement, les partisans de chacun des deux camps agitant bruyamment des pancartes de leur candidat respectif devant les caméras de télévision.

M. Harper, qui s'apprêtait à prendre un bain de foule au centre-ville, a simplement ignoré la bravade de M. McCallum, comme il l'avait fait quelques minutes plus tôt lorsque la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, accompagnée d'une poignée de partisans, l'a confronté sur la question des droits des femmes à l'avortement devant un hôtel où il avait effectué une pause sur l'heure du midi. « Quel

droit allez-vous abolir demain, M. Harper ? » a lancé la ministre libérale en apercevant le chef conservateur qui s'apprêtait à monter à bord de son autobus.

« Je crois que tu accuses un retard dans ta circonscription, Judy ! » a répliqué M. Harper d'un ton incisif.

Craignant de voir les manifestants se pointer en plus grand nombre au cours des prochains jours, les organisateurs de la campagne de M. Harper ont demandé à la GRC d'augmenter ses effectifs afin d'assurer convenablement sa sécurité.

À Markham, les manifestants comprenaient aussi d'anciens membres du Parti progressiste-conservateur, dont l'ex-ministre Sinclair Stevens dans le gouvernement de Brian Mulroney, déçus de voir leur formation politique fusionner avec l'Alliance canadienne en décembre dernier pour créer le Parti conservateur du Canada.

« Il semble que les libéraux sont inquiets en Ontario (à la lumière des derniers sondages), et ils ne réfléchissent pas beaucoup avant d'agir. (...) Nous avons eu Judy Sgro et John McCallum à Toronto. Peut-être que si je me rends à LaSalle-Énard, Paul Martin va aussi venir manifester », a lancé Stephen Harper.

# MARIAGE GAI Les conservateurs du Québec proposent le vote libre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Sur le mariage entre conjoints de même sexe, les candidats conservateurs du Québec ont une antidote à la tendance à droite du parti de Stephen Harper : le vote libre aux Communes.

Pour Pierre Gaudreault, candidat conservateur dans la circonscription de Québec, le temps est venu de permettre le mariage gai au Canada. Les conservateurs y sont réticents parce que ce parti « pour des raisons électorales a été longtemps confiné dans l'Ouest ».

« Dans tous les partis politiques, il y a toujours un courant de droite dans l'Ouest qui est plus fort... Mais nous sommes un parti national, capable de faire élire des candidats moins inconditionnellement de droite que la position générale du parti », d'expliquer M. Gaudreault, un ancien employé politique des cabinets libéraux sous Robert Bourassa.

Devant l'épineux débat sur le mariage entre conjoints de même sexe, le chef conservateur Stephen Har-

per s'est carrément opposé à la reconnaissance juridique du mariage homosexuel. Élus, les conservateurs retireraient le renvoi déposé par le gouvernement Martin devant la Cour suprême — Ottawa avait demandé aux juges de trancher la question.

En revanche, lorsque ce débat aura lieu débattu aux Communes, les élus conservateurs pourront voter selon leurs convictions personnelles.

La candidate conservatrice dans Louis-Saint-Laurent, Josée Vermer, issue elle aussi du PLO, n'éprouve pas les mêmes réticences que son chef face au mariage entre conjoints de même sexe, « mais on pourra s'exprimer lors du vote », souligne-t-elle.

Pour Michel Rivard, organisateur du PC pour les 19 circonscriptions de l'est du Québec, la question du mariage entre conjoints de même sexe « divise tout le monde ». Les candidats conservateurs du Québec y sont plus favorables que ceux du reste du pays, convient-il facilement.



Partez où vous voulez, quand vous voulez, avec qui vous voulez, sans aucune restriction, grâce à vos BONIDOLLARS.

Ceci n'est pas une VISA OR

ADHÉREZ MAINTENANT ET VOYAGEZ  
**1 877 847-VISA**

- Remise de 2% en BONIDOLLARS sur tous vos achats à l'extérieur du pays.
- Couverture d'assurance voyage complète.

C'est une VISA hors du commun!

\*VISA Int./Fédération des caisses Desjardins du Québec, usager autorisé.



Conjuguer avoirs et êtres

# POURSUITE CONTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

# Les partisans de Gagliano s'activent

MICHEL MUNGER

Les partisans de l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, entendent prêter main-forte au fidèle lieutenant de Jean Chrétien dans sa poursuite judiciaire contre Paul Martin et le gouvernement fédéral.

Il s'organisent en effet un tournoi de golf pour amasser de l'argent afin de financer la poursuite de 4,5 millions de dollars de M. Gagliano pour « congédiement abusif ». Selon le *Globe and Mail*, le tournoi devrait avoir lieu en juillet au club de golf Verchères, à une vingtaine de minutes de Montréal. Pour y participer, il en coûterait 250 \$ pour quatre joueurs.

Certains proches de M. Gagliano, invités à commenter, ont dit qu'ils n'étaient pas au courant de la tenue de l'événement, alors que d'autres n'ont pas rappelé *La Presse*. Relevés de ses fonctions à titre d'ambassadeur du Canada au Danemark le 10 février par Paul Martin dans la mouvance du scandale des commandites, Alfonso Gagliano réclame deux millions de dollars pour des dommages à sa réputation, deux millions pour dommages exemplaires et 529 300 \$ pour revenus d'emploi perdus.

M. Gagliano a déposé sa poursuite peu après le déclenchement des élections, au moment même où les libéraux amorçaient une descente dans les sondages. Ministre des Travaux publics sous Jean Chrétien, il a été responsable du programme des commandites de 1997 à 2002.

# EN BREF



Marc-Boris Saint-Maurice a dévoilé le programme du Parti marijuana, hier à Montréal. Un coup fumant...

# Le Parti marijuana prône la décentralisation

Afin de renflouer les coffres des provinces, le Parti marijuana, qui a dévoilé hier sa plateforme électorale, propose que le gouvernement fédéral transfère la responsabilité des « ressources canadiennes de cannabis, actuellement entre les mains du ministre fédéral de la Justice, aux ministères provinciaux de l'Agriculture ». Cette mesure, combinée à la fin de la prohibition du pot, permettrait aux provinces de mieux financer leurs programmes de soins de santé et d'éducation, selon le parti. Il cite une étude de la revue *Forbes* stipulant que la culture du cannabis constitue le secteur le plus lucratif de l'économie agricole canadienne, rapportant annuellement 7 milliards aux producteurs clandestins.

En matière d'éducation, le Parti marijuana affirme « partager les inquiétudes » des parents et des éducateurs au sujet de l'usage sans cesse croissant de l'alcool, du tabac et des drogues chez les jeunes. « Tandis que les sociologues, législateurs et policiers semblent incapables d'expliquer un tel accroissement de la consommation, nous croyons être en mesure de le faire : c'est de la foutaise », avance la formation politique.

Tristan Pélouquin

# Duceppe frappe un noeud

Gilles Duceppe a révélé hier un aspect de sa vie jusque-là inconnu : son passé de scout. De passage au Centre de la nature du mont Saint-Hilaire, au sud de Montréal, il a avoué avoir fait partie du mouvement dans son enfance pendant un petit mois. Un journaliste taquin a voulu connaître son nom de totem. « Je n'ai pas eu le temps d'en avoir un parce que je ne suis pas resté chez les scouts longtemps : j'ai échoué aux noeuds (une des sept épreuves d'admission). Mais j'étais meilleur dans les sports, alors j'ai changé, je suis allé dans les sports assez rapidement. » Le chef bloquiste, a-t-on appris à la même occasion, est encore aujourd'hui un médiocre faiseur de noeuds. « J'ai de la misère : ça faut deux fois que je défais mon noeud de soulier aujourd'hui. » Karim Bennessaïh

# Parti communiste: le salaire minimum à 12\$

S'ils parvenaient à être élus, les candidats du Parti communiste du Canada (PCC) feraient tout en leur pouvoir pour faire adopter une loi instituant la semaine de travail de 32 heures, sans perte de revenu pour les travailleurs. Dans sa plateforme dévoilée hier, le parti prône également une augmentation significative du salaire minimum pour les emplois relevant du Code du travail fédéral, le faisant passer d'environ 7 \$ à 12 \$ l'heure.

# Layton ému par Dame Nature

Le chef néo-démocrate Jack Layton s'est permis un brin de poésie, lundi soir, lors d'une escale à Kamloops, en Colombie-Britannique. « N'est-ce pas splendide ? » s'est-il écrié, lorsque un majestueux arc-en-ciel a fait son apparition après une averse. « Quand Stephen Harper vient à Kamloops, les arcs-en-ciel apparaissent-ils ainsi ? » a-t-il ajouté en regardant le ciel, lorsqu'on lui a demandé ce que ce lui inspirait. Presse Canadienne



# ÉLECTIONS 2004

Alliance envisagée avec le Bloc québécois

## Les conservateurs s'apprêtent à conclure un pacte avec le diable, soutient Jack Layton

LES PERREAUX  
PRESSE CANADIENNE

**NEW WESTMINSTER, C.-B. —** Les libéraux paniquent, tandis que les conservateurs s'apprêtent à conclure un pacte avec le diable, a soutenu hier le leader du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton.

Selon celui-ci, les Québécois, au même titre que les électeurs du reste du Canada, devraient s'indigner de voir les conservateurs envisager ouvertement une alliance avec les souverainistes du Bloc québécois.

« On verrait un Parti conservateur qui veut défaire le pays, se joindre à un parti qui milite activement pour diviser le pays, a déclaré M. Layton, qui faisait campagne en Colombie-Britannique. Comment est-ce que cela peut être bon pour bâtir le Canada que les Canadiens veulent ? »

Les Québécois devraient se demander comment le Bloc, à tendance de gauche, pourrait envisager de collaborer avec les conservateurs, un parti de droite. « M. Harper est pour le bouclier spatial antimissile, il est pour la privatisation des services. C'est quelqu'un qui a adopté des positions d'extrême droite par le passé. C'est vraiment en contradiction avec plusieurs des politiques que le Bloc a adoptées au fil des ans. »

Selon M. Layton, des annonces montrant d'ex-néo-démocrates

critiquant leur ancien parti en Colombie-Britannique démontrent que les libéraux sont de plus en plus désespérés devant leur piètre performance dans les plus récents sondages. « Je dirais que les libéraux paniquent », a-t-il commenté.

Les responsables de la campagne libérale fédérale en Colombie-Britannique ont commencé cette semaine à diffuser au petit écran une publicité montrant d'anciennes vedettes néo-démocrates, aujourd'hui des candidats libéraux comme l'ex-premier ministre de la province Ujjal Dosanjh, expliquant qu'ils ont changé de parti à cause de « l'approche modérée » de Paul Martin.

Le chef néo-démocrate a nié que le NPD risque de se trouver relégué dans les coins alors que se dessine une lutte à égalité entre conservateurs et libéraux.

M. Layton a principalement fait campagne sur la question de la santé, hier, prononçant un discours dans lequel il a condamné les partenariats entre les secteurs public et privé adoptés par le gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction d'un hôpital. Chacun de ses principaux rivaux et le premier ministre de la province doivent partager la responsabilité du recours accru à la privatisation, a-t-il dit.

« Paul Martin autorise la privatisation du système de santé, Gordon Campbell l'implante, et Stephen Harper la défend. »



Le chef du NPD, Jack Layton (quatrième à partir de la gauche), était à Surrey, hier, où il a rencontré les leaders de la communauté sikhe de Colombie-Britannique.

**LA PRESSE AFFAIRES**

POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Tous les jours dans LA PRESSE

**ATLANTIS** sur le lac

**La vie, la vue**

Atlantis sur le lac est le lieu tout trouvé. De l'architecture de l'immeuble à la disposition des condominiums à un et deux étages, en passant par les aires de détente et d'exercice et la vue imprenable sur le lac Saint Louis, tout offre un confort sans égal.

À seulement quelques minutes du centre ville.

Bureau des ventes  
18, chemin Lakeshore,  
Pointe-Claire, Québec H9S 5X9  
(514) 426-2929  
www.tramsgmt.com

**FIN DE SEMAINE Canon**

VENDREDI 4 JUIN DE 14h À 21h - SAMEDI 5 JUIN DE 9h À 17h

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer Allan Selway, représentant de CANON pour une démonstration personnalisée!

<p><b>Canon optura 300</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caméra vidéo numérique Mini-DV</li> <li>- Zoom optique 10x</li> <li>- Écran couleur 2.5 pouces</li> <li>- Stabilisateur d'image</li> <li>- Mode photo 2 millions de pixels</li> </ul> <p>RECEVEZ 3 CASSETTE CANON MINI-DV 60min.</p> <p>Incluant : carte mémoire 8Mo, pile et chargeur</p> <p><b>1289<sup>99</sup>\$</b></p>	<p><b>Canon optura Xi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caméra vidéo numérique format Mini-DV</li> <li>- Zoom 11x optique / 220x numérique</li> <li>- Écran couleur 3.5 pouces</li> <li>- Stabilisateur d'image optique</li> <li>- Mode photo 2 millions de pixels</li> <li>- Flash intégré</li> </ul> <p>RECEVEZ 3 CASSETTE CANON MINI-DV 60min.</p> <p>Incluant : carte mémoire 8Mo, câble, piles et chargeur</p> <p><b>1569<sup>99</sup>\$</b></p>	<p><b>Canon PROJECTEUR LV-S3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projecteur numérique d'image</li> <li>- Résolution 600x800</li> <li>- Zoom et mise au point manuels</li> <li>- Distance de projection de 1 à 6.5 mètres</li> <li>- 1200 lumens ansi</li> </ul> <p>RECEVEZ UN ÉCRAN DE PROJECTION 50" x 50" (NA BRN-13000)</p> <p>Incluant : Étui de transport</p> <p><b>1599<sup>99</sup>\$</b></p>
--	--	---

**L.L.Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 16 Juin 2004  
1-800-363-3535  
Photos peuvent différer.

**CONCOURS GAGNEZ à COMPARER**

Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle Pontiac, Buick ou GMC et courez la chance de le gagner.\*



« La Grand Am offre une expérience de conduite à en donner la chair de poule. »  
- M. Forget, Montréal

**PONTIAC GRAND AM SE**  
4 portes

**188\$**/mois\*\*

Terme de 48 mois à la location  
Transport et préparation inclus

— OU —

**0%** FINANCEMENT À L'ACHAT\*

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2L de 140 HP • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques • Banquette arrière repliable divisée 60/40

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC BUICK GMC

Tirage du prix : 19 juillet 2004.

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf Grand Am (2NE69/1SA/AM9/VK4) 2004 en stock. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*Prix : le véhicule Pontiac, Buick ou GMC essayé par la personne gagnante, et indiqué sur le bulletin pîgé, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000\$, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM participants et au 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. \*\*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 1 967\$ ou échange équivalent. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ de km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% pour des termes allant jusqu'à 48 mois. Cette offre est exclusive et ne peut être jumelée à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



## POLITIQUE

## DÉFUSIONS MUNICIPALES

# Les ministres restent discrets même si Charest vote Non

MARIO CLOUTIER  
ET SÉBASTIEN RODRIGUE

Les ministres libéraux à Québec gardent le silence sur leur intention de vote aux référendums municipaux du 20 juin, même si le premier ministre Jean Charest votera Non à la défusion de Westmount.

Comme premier ministre, M. Charest dit avoir respecté son engagement électoral de redonner la parole aux citoyens sur l'avenir de leur municipalité, un rôle qu'il différencie de celui de citoyen qu'il assume en continuant de favoriser l'avenir de la grande ville. « La balle est vraiment dans le camp des citoyens », a-t-il dit simplement hier en confirmant sa décision de voter Non dans Westmount le 20 juin.

Les défusionnistes ont accueilli durement la prise de position du premier ministre. « C'était une bonne occasion pour lui de se taire, politiquement parlant ce n'est pas tellement sage de se mêler de ça », a dit l'ancien maire de Westmount et leader défusionniste, Peter Trent.

La prise de position du premier ministre enchante toutefois les maires de Longueuil et de Mon-

tréal qui font face à des référendums dans de nombreuses anciennes villes. « En démocratie, il n'est jamais trop tard pour bien faire, je pense que le message est plus clair qu'avant », dit le maire de Longueuil, Jacques Olivier.

Parmi les membres du cabinet libéral à Québec, le ministre du Revenu, Lawrence Bergman ira voter, selon son attachée de presse Valérie Sauvé, mais le député montréalais refuse de confirmer si ce sera pour le Oui à la défusion.

Autant la présidente du Conseil du Trésor et députée de Marguerite-Bourgeoys à Montréal, Monique Jérôme-Forget, que le ministre du Travail et député de Jean-Lesage à Québec, Michel Després, ne comptent prendre position.

Plusieurs disent « faire confiance » aux citoyens lors des référendums sur la défusion. C'est le cas de Carole Théberge (Lévis), Jacques Chagnon (Westmount—Saint-Louis) et Michel Audet à Saint-Lambert (Laporte). M. Audet habite cependant Verdun, mais il laissera les citoyens décider par eux-mêmes.

D'autres ministres n'auront pas à voter à un référendum municipal. Il s'agit notamment du ministre des Finances, Yves Séguin, député d'Outremont, où seulement 2,6 %

des électeurs ont signé les registres municipaux, et celui de Mont-Royal, Philippe Couillard, qui habite maintenant à Québec.

Le président du caucus libéral, Norm MacMillan, ne votera pas non plus à un référendum municipal. Même s'il ne fait pas campagne cette année, il précise qu'il était en faveur de la fusion d'une grande ville dans l'Outaouais pour « le développement économique et la compétition avec Ottawa ». « Ce n'est pas une nouvelle. Je l'ai dit, il y a 15 ans », de faire savoir M. MacMillan.

Les défusionnistes accusent maintenant le premier ministre d'avoir trahi sa promesse de rester neutre. « Il a changé son fusil d'épaule, il va à l'encontre de sa promesse de ne pas téléguider le débat ou de dire quoi faire aux gens », déplore Peter Trent.

L'ancien maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, ne croit pas que le « Non » du premier ministre fasse une différence dans la campagne. « Ça ne nuira pas au mouvement de défusion, il a le droit de se prononcer, mais ça va nuire beaucoup plus à son gouvernement parce que les citoyens sont en maudit contre la loi 9 parce qu'elle a mis trop d'embûches pour la défusion », dit-il. La lea-

der des troupes défusionnistes de la Rive-Sud, Ginette Durocher, souligne pour sa part que cette sortie ne fait que confirmer les intentions des libéraux de limiter les défusions. « En qui les gens doivent avoir confiance, les experts qui nous dénoncent les fusions forcées ou les politiciens », lance-t-elle.

La ligne directrice donnée à l'aile parlementaire libérale par le premier ministre Charest était de ne pas signer les registres demandant un référendum sur la défusion. Les députés pouvaient donner ensuite leur appui à un camp ou un autre, sans toutefois faire campagne active.

Certains députés libéraux avaient déjà annoncé leurs couleurs en vue des référendums en se prononçant en faveur du démembrement de leur municipalité: l'élu montréalais Russell Copeman, ainsi que les députés de Marguerite-d'Youville à Boucherville, Pierre Moreau, et celui de Hull, Roch Cholette, qui est à l'origine de l'idée de défusion au PLQ.

À Québec, seule la députée de La Peltrie, France Hamel, s'est prononcée en faveur de la défusion de Saint-Augustin de la ville de Québec.

## Ontario: projet de loi pour des élections à date fixe

GILLIAN LIVINGSTON  
PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les prochaines élections en Ontario auront lieu le 4 octobre 2007, a indiqué, hier, le premier ministre Dalton McGuinty, en présentant une législation qui fera de sa province la seconde à adopter le principe d'élections à date fixe.

Si elle est adoptée, la nouvelle législation ferait en sorte que les élections ontariennes se tiennent le premier jeudi du mois d'octobre tous les quatre ans à partir de 2007. La mesure constituait une des principales promesses des libéraux durant la campagne électorale de l'automne dernier.

« On ne tiendra plus compte de facteurs d'ordre politique pour déterminer la date de la tenue d'une élection », dit un communiqué gouvernemental.

Les dernières élections avaient eu lieu le 2 octobre 2003.

« Les élections sont des événements démocratiques qui appartiennent à tous », a dit M. McGuinty à Queen's Park lorsqu'il a présenté la loi de 2004 modifiant des lois en ce qui concerne les élections.

« Elles n'appartiennent pas au parti au pouvoir, qui peut ainsi les manipuler à son propre avantage. Les élections n'appartiennent pas aux premiers ministres, qui peuvent ainsi les utiliser à leur convenance, en fonction de leur propre programme politique. Les élections appartiennent à nous tous. »

Actuellement, il est du ressort du premier ministre de décider à quel moment les Ontariens vont aux urnes, en autant que les élections soient tenues en deçà d'une période de cinq ans. M. McGuinty a affirmé que le système actuel « permet au gouvernement de déclencher des élections lorsqu'il croit pouvoir gagner ».

« Cela n'est utile qu'au parti au pouvoir. Il s'agit d'un des avantages d'être au pouvoir. Et cette façon de faire ne tient pas compte des participants les plus importants de toute démocratie: les citoyens. C'est pourquoi notre système doit changer. »

L'Ontario imite ainsi la Colombie-Britannique, la première province canadienne à avoir adopté — en 2001 — un tel système, qui est également celui qui est en vigueur aux États-Unis — où les électeurs choisissent leur président tous les quatre ans, le premier mardi de novembre.

M. McGuinty a aussi affirmé que des élections à date fixe réduiront le cynisme des électeurs et amèneront davantage de gens à voter.

« Près d'un Ontarien sur deux ne voit pas l'utilité de se rendre aux urnes. La seule façon d'inverser cette tendance est de (...) montrer à ceux qui ont perdu toute illusion et qui font preuve de cynisme que le gouvernement peut changer. Il faut montrer aux jeunes gens pourquoi il est important de voter. »

L'opposition a accusé les libéraux d'alimenter le cynisme des électeurs en ne respectant pas plusieurs promesses faites pendant la dernière campagne électorale.

Le projet de loi présenté par M. McGuinty prévoit par ailleurs des campagnes électorales de 28 jours. Actuellement, les campagnes électorales en Ontario durent de 28 à 56 jours.

À compter de l'automne, le gouvernement McGuinty a l'intention de tenir des consultations publiques sur les modifications proposées au système électoral. Un référendum aura lieu par la suite.

En avril dernier, sur la scène fédérale, les libéraux de Paul Martin ont renversé une motion de l'opposition qui visait à adopter un système d'élections à date fixe.

## EN BREF

### Bisbille chez les cols bleus de Kirkland

Les cols bleus de l'arrondissement de Kirkland refusent de travailler depuis vendredi dernier, ce qui perturbe les services de voirie, d'épandage et d'eau. Les 12 cols bleus protestent contre la nomination temporaire d'un de leurs confrères comme contremaître de leur division. Les employés refusent tout simplement de travailler sous l'autorité d'un autre col bleu. L'arrondissement impose des sanctions disciplinaires, mais prévient la population que les services pourraient être perturbés encore quelque temps. L'arrondissement songe maintenant à faire appel au Conseil des services essentiels pour sortir de l'impasse. Sébastien Rodrigue



# Prenez et envoyez.



Prenez et envoyez des photos avec texte et son à partir du Canada ou même de l'étranger. Et c'est gratuit jusqu'au 15 juin!

Sony Ericsson T237  
Appareil photo inclus

# 25 \$

Et obtenez 3 mois  
d'appels locaux illimités.

Avec Entente Fido®

Pour une livraison gratuite en 24 heures, composez le 1 888 481-FIDO.

Des frais de 25¢ par message envoyé s'appliquent à compter du 16 juin 2004. Service offert aux abonnés Fido seulement. Les messages reçus sont gratuits. Appareil compatible MMS et activation d'un forfait mensuel nécessaires. Des frais de transmission de données s'appliquent tant aux messages envoyés que reçus en itinérance aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Offre d'appareil et d'appareil photo gratuit en vigueur jusqu'à épuisement des stocks lors de toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Limite d'un appareil photo par activation. Offre de trois mois de temps d'antenne illimité valide du 15 avril au 9 août 2004, avec toute nouvelle activation à un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. Les appels illimités comprennent les appels locaux (excluant les appels effectués en utilisant la Messagerie vocale, le Rappel éclair, le Renvoi d'appels et la Messagerie fax). Tous les autres frais applicables sont en sus. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

### LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles

- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



# Les premiers ministres en campagne

# Charest dit avoir réussi là où le PQ a échoué

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Jean Charest affirme que le Québec est l'instigateur d'une première historique au Canada : amener les provinces à demander des comptes aux chefs des partis politiques fédéraux en pleine campagne électorale sur la santé et le déséquilibre fiscal.

« C'est la première fois dans l'histoire que tous les gouvernements du Canada, sauf évidemment le palier fédéral, se lancent dans une campagne fédérale pour poser des questions dans l'intérêt de nos citoyens », a déclaré M. Charest à l'Assemblée nationale.

Ce geste « sans précédent », selon lui, a pris la forme d'une lettre envoyée aux chefs fédéraux et signée, au nom de ses 12 collègues des provinces et territoires, par le président du Conseil de la fédération, le premier ministre Pat Binns, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Accusé de « mollesse » par l'opposition péquiste, M. Charest a toutefois reçu une réponse favorable du chef du NPD, Jack Layton, qui a répondu hier aux questions déjà posées par le

Québec sur le financement de la santé et le déséquilibre fiscal.

Après l'admission du déséquilibre fiscal faite par Gilles Duceppe et Stephen Harper, Paul Martin reste le seul chef fédéral à refuser cette situation.

« Contrairement à la position de M. Martin, nous reconnaissons l'existence du déséquilibre fiscal », explique M. Layton dans une lettre envoyée à M. Charest et que *La Presse* a obtenue, avant d'ajouter que son parti veut « faire assumer par le fédéral 25 % des dépenses en santé engagées par les provinces ».

Le Conseil de la fédération a convenu d'une lettre envoyée aux chefs fédéraux posant quatre questions sur la santé et le déséquilibre fiscal.

Les chefs de gouvernements provinciaux veulent connaître l'intention des partis fédéraux sur les « niveaux adéquats de financement fédéral à long terme des services de santé » et la tenue d'une rencontre prévue avec le premier ministre fédéral après les élections pour parler de ce sujet.

Également, les premiers ministres veulent

connaître la position du parti sur le déséquilibre fiscal et sur la tenue d'une autre réunion « portant sur les arrangements financiers avant le prochain budget fédéral ».

Cette dernière demande a fait bondir le chef du Parti québécois, Bernard Landry, qui voit dans la lettre « timide et timorée » des premiers ministres le signe qu'ils se rapprochent de la position de Paul Martin qui refuse de reconnaître le déséquilibre fiscal.

Le chef péquiste pense qu'il s'agit du « sabotage du travail de l'Assemblée nationale » qui a voté une motion unanime exigeant la reconnaissance du déséquilibre fiscal à Ottawa.

Le premier ministre Charest a répliqué qu'il estime « avoir réussi là où a échoué » le Parti québécois lorsqu'il était au pouvoir. Il affirme voir du progrès chez Paul Martin qui a recon-

nu, dit-il, les « pressions » économiques subies par les provinces en plus d'accepter une ren-contre fédérale provinciale.

Quant au ministre de la Santé, Philippe Couillard, il dit prendre acte des déclarations de MM. Martin et Pettigrew sur le fait qu'ils n'ont pas l'intention d'imposer des normes nationales avec des réinvestissements fédéraux en santé. Mais pas question non plus de fonds dédiés, ajoute le ministre Couillard. « Lorsqu'on reçoit notre part au Québec d'un fonds non récurrent sur trois ans, il est incorporé dans la base récurrente du système de santé. Lorsque le fonds s'éteint, on a la responsabilité de continuer à fournir cette partie », explique-t-il. Le ministre Couillard souhaite obtenir des assurances sur la récurrence des fonds fédéraux, c'est-à-dire un financement régulier et prévisible.

# FABRICVILLE

VOTRE MÉGA MAGASIN MODE ET DÉCOR MAISON  
www.fabricville.com

**SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!**



**ENSEMBLE DOUILLETTE Carol**  
Cour. jusqu'à 349,99 l'ens.

**149<sup>99</sup>** l'ens. et plus

**40% DE RABAIS**

**COUSSINS décoratifs Carol**  
Cour. jusqu'à 29,99 ch.

**11<sup>39</sup>** ch. et plus

**RIDEAUX passe-tringle Carol**  
Cour. jusqu'à 59,99 panneau

**23<sup>99</sup>** panneau et plus

**Aujourd'hui SEULEMENT TOUS les tissus à DRAPERIE et à REMBOURRAGE 40% DE RABAIS TOUTE LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE**

Incluant Knuck, Conso et Velcro®

Le symbole "Moins cher pour membres" indique les prix membres club elite. Escomptes non-membres aussi disponibles en magasin. Spéciaux de draperies non-valables pour les commandes à domicile. Les images peuvent varier de la marchandise en solde. La marchandise peut varier d'un magasin à un autre.

**FABRICVILLE**  
Visitez nous à [www.fabricville.com](http://www.fabricville.com)  
Le plus grand distributeur de tissus et draperies avec 170 magasins à travers le Canada  
Ouvert les dimanches de MIDI à 7h  
Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**decorville Service à Domicile GRATUIT (514) 388-6600**

- PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est (514) 493-6666
- CENTRE VILLE - 354, rue Ste-Catherine ouest (514) 866-1821
- N.D.G. - 6444, av. Somerset (514) 483-2685
- D.D.O. - 2050, boul. St-Régis (514) 683-4550
- MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont (514) 731-4755
- LASALLE - 8469, boul. Newman (514) 355-3045
- GALERIES LAVAIL - 1545, boul. La Corbuserie (450) 978-1313
- CENTRE GREENFIELD PARK - 3566, boul. Taschereau (450) 672-6884
- CENTRE REGIONAL CHATEAUGUAY - 200, boul. d'Anjou (450) 699-6112
- GALERIES ST-LAURENT - 1993, boul. Marcel-Laurin (514) 334-0910

# House&Home

STYLE FOR LIVING

**LA BAIE A LE PLAISIR DE RECEVOIR LYNDA REEVES**  
du magazine canadien House&Home et animatrice de House&Home sur HGTV.

**La Baie,**  
**rue Sainte-Catherine O.**  
Le mercredi 2 juin à 12 h 30  
Rez-de-chaussée. Présentation en anglais.

Les personnes présentes auront la chance de gagner l'un de trois ensembles **Style for Living de House&Home** au choix. Une valeur approximative de 500 \$.

Précisions à [www.labaie.com/evenementsspeciaux](http://www.labaie.com/evenementsspeciaux)



la **Baie** encore plus

Accélère le rythme cardiaque



Meilleure voiture de luxe selon l'Association des Journalistes Automobile du Canada.

Apaise le mental

À partir de seulement

**699\$**

par mois pendant 39 mois

Comptant	Paiement
7820\$	699\$
3500\$	825\$
0\$	925\$

**BMW 530i**

[www.bmwmontreal.ca](http://www.bmwmontreal.ca)



Le plaisir de conduire™

**Montréal BMW Canbec**  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
(514) 731-7871  
[www.bmwcanbec.com](http://www.bmwcanbec.com)

**Banlieue Ouest Automobiles Jalbert**  
16710, autoroute Transcanadienne Kirkland  
(514) 695-6662  
(514) 343-3413  
[www.jalbert-auto.qc.ca](http://www.jalbert-auto.qc.ca)

**BMW Laval**  
2450, boul. Chomedey  
(450) 682-1212  
(514) 990-2269  
[www.bmwval.com](http://www.bmwval.com)

**Rive-Sud Park Avenue BMW**  
Nouvelle adresse  
8400, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (450) 445-4555  
Montréal (514) 875-4415  
[www.parkavenuebmw.com](http://www.parkavenuebmw.com)

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW 530i 2004 en inventaire. Le PDSF pour le modèle 530i 2004 BMW de base est de 66500\$. \*Pour une location de 39 mois comportant une mensualité de: (i) 699\$, un montant de 11 332\$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 825\$, un montant de 7279\$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 925\$, un montant de 3996\$ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent le dépôt requis, les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 7,45%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 41 230\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km; 0,25\$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2004.

## ACTUALITÉS

## SUPPLÉMENTS ALIMENTAIRES

## L'Agence mondiale antidopage réclame des règles plus strictes

ARIANE KROL

L'Agence mondiale antidopage (AMA) réclame un grand ménage dans l'industrie des suppléments alimentaires à cause des risques qu'ils représentent pour les athlètes de haut niveau.

« L'utilisation de suppléments nutritionnels dans le sport fait l'objet de grandes préoccupations. Cela représente un risque de dopage important avec, trop souvent, des conséquences dévastatrices pour les athlètes. En plus de la possibilité de se doper par inadvertance en consommant des suppléments, les athlètes s'exposent à des risques pour la santé et la sécurité », a déclaré l'AMA au terme d'un symposium international tenu à Montréal le week-end dernier.

Le joueur de tennis Greg Rusedski, le sprinter Linford Christie, les foot-

balleurs Edgar Davids, Jaap Stam et Josep Guardiola, nombreux sont les sportifs qui, depuis quelques années, ont accusé les suppléments alimentaires de les avoir dopés à leur insu.

Si leur version des faits suscite souvent du scepticisme, il arrive que des athlètes soient réellement induits en erreur par les produits qu'ils consomment. C'est ce qui est arrivé en 1994 à l'haltérophile Jim Dan Corbett, qui a perdu trois médailles de bronze gagnées aux Jeux du Commonwealth après avoir ingurgité de bonne foi des stimulants dont l'étiquette ne mentionnait pas le contenu en éphédrine.

« Je crois que ce qui a changé, c'est le fait que nous nous occupons enfin de cette réalité d'un point de vue sportif : beaucoup, beaucoup d'athlètes utilisent des suppléments », a signalé le chef de la direction du

sport au Comité olympique canadien, Mark Lowry, en conférence téléphonique hier matin.

C'est la première fois que des experts de toutes les parties concernées, aussi bien des athlètes et des fédérations sportives, des représentants gouvernementaux, des organismes olympiques et des représentants de l'industrie, se réunissaient pour discuter du problème. L'agence veut organiser une autre réunion avant la fin de l'année, probablement en Europe.

« Nous voulons nous assurer que ces recommandations se transforment en actions très rapidement », a expliqué le directeur de l'éducation de l'agence, Casey Wade, en entrevue téléphonique.

L'agence a émis hier deux recommandations très générales, indiquant que les athlètes, les entraîneurs et les médecins devraient

avoir accès à des informations fiables sur les suppléments alimentaires. Mais l'AMA aimerait surtout que l'industrie s'autoréglemente de façon beaucoup stricte et que les gouvernements fassent leur part.

« Si nous pouvions amener l'industrie des suppléments plus près des normes qui ont été établies dans l'industrie pharmaceutique, je pense que nous ferions beaucoup pour résoudre le problème. Mais ce sont des solutions à long terme », note Casey Wade.

À plus court terme, l'agence voudrait que les parties s'entendent rapidement sur une définition commune des suppléments alimentaires dans le monde du sport. Elle aimerait également monter une base de données globale sur ces produits.

Cependant, il faudrait faire davantage que de tester les suppléments alimentaires pour s'assurer qu'ils

soient exempts de substances dopantes, considère la directrice du laboratoire de contrôle de dopage de l'INRS. « On devrait partir de la nutrition. Est-ce que ça a du sens de voir les athlètes se bourrer de trucs en poudre et en pilules plutôt que de se nourrir adéquatement ? » demande Christiane Ayotte. Elle souhaite que les athlètes, qui sont bombardés d'informations par l'industrie des suppléments, aient aussi accès à des informations scientifiques sur la nutrition.

« Ce qui inquiète les athlètes, c'est d'être positifs. Moi, ce qui m'inquiéterait plus, c'est de consommer les hormones qui sont dans les produits. S'il y en avait dans les viandes, on hurlerait », souligne-t-elle.

Les efforts de l'Agence mondiale antidopage pour obliger l'industrie à bien étiqueter ses produits et à en surveiller étroitement la fabrication pour éviter qu'ils ne soient « contaminés » avec des substances illicites pourraient aussi profiter à ceux qui ne font pas du sport leur gagne-pain, mais prennent leur performance très au sérieux. « Franchement, l'industrie ne se préoccupe pas tellement que nous mettions ou non en place des programmes pour minimiser l'utilisation (de ces produits) par les athlètes. Le gros des ventes se fait au grand public », souligne Casey Wade.

## Les PC IBM : puissance et performance à partir de 529 \$.

PC IBM offerts à partir de 529 \$ à l'achat d'un accessoire.

## Performance abordable

PC de bureau ThinkCentre<sup>MC</sup> A30 IBM (85F)

- Processeur Pentium<sup>MD</sup> 4 d'Intel<sup>MD</sup> à 2,80 GHz
- Microsoft<sup>MD</sup> Windows<sup>MD</sup> XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go (7 200 tr/min)
- Carte Ethernet intégrée
- Unité de disquettes
- Garantie limitée de un an avec service sur place

## Mobilité à prix avantageux

Bloc-notes ThinkPad<sup>MD</sup> G40 IBM (JF3)

- Processeur Celeron<sup>MD</sup> d'Intel<sup>MD</sup> à 2,40 GHz
- Microsoft<sup>MD</sup> Windows<sup>MD</sup> XP Édition familiale
- Mémoire DDR SDRAM de 256 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Ethernet et modem
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM
- Garantie internationale limitée de un an

✓ **529 \$** À l'achat d'un accessoire pour PC de bureau A30

▶ Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 VALEURD

## Choisissez parmi ces accessoires abordables pour PC de bureau A30 :

## Unités optiques

- |  |        |
|--|--------|
| • Unité CD-ROM 48X                         | 50 \$  |
| • Unité CD-RW 48X/24X/48X                  | 118 \$ |
| • Unité combinée CD-RW/DVD-ROM 48X/24X/48X | 151 \$ |

## Écrans

- |   |        |
|---|--------|
| • Écran CRT ThinkVision <sup>MC</sup> E74 IBM de 17 po <sup>1</sup> | 140 \$ |
| • Écran à cristaux liquides ThinkVision L150 IBM de 15 po           | 399 \$ |
| • Écran à cristaux liquides ThinkVision L170 IBM de 17 po           | 579 \$ |

## Modules de mémoire

- |                                   |        |
|-----------------------------------|--------|
| • Mémoire additionnelle de 256 Mo | 79 \$  |
| • Mémoire additionnelle de 512 Mo | 141 \$ |

▶ Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre PC de bureau A30, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ134 VALEURD sur le site Web.

## Performance exceptionnelle

## PC de bureau ThinkCentre A50p IBM\* avec mémoire additionnelle de 512 Mo

- Processeur Pentium<sup>MD</sup> 4 d'Intel<sup>MD</sup> à 2,80 GHz avec technologie HT
- Microsoft<sup>MD</sup> Windows<sup>MD</sup> XP Édition familiale
- Total de 768 Mo – mémoire DDR SDRAM de 256 Mo + mémoire additionnelle de 512 Mo
- Disque dur de 80 Go (7 200 tr/min)
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM 48X/24X/48X/16X
- Modem et Ethernet intégrés
- Carte graphique GeForce4 MX440 de NVIDIA avec mémoire de 64 Mo
- Garantie limitée de un an

**1 049 \$** (livraison gratuite)

\*Écran vendu séparément

▶ Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 4WNF047

✓ **1 199 \$**

▶ Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 VALEURT

## Équipez votre bloc-notes G40 de ces accessoires abordables :

## Mallettes de transport

- |                                |        |
|--------------------------------|--------|
| • Mallette standard            | 44 \$  |
| • Mallette supérieure          | 99 \$  |
| • Mallette de luxe IBM en cuir | 142 \$ |

## Accessoires

- |                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| • Clé à mémoire USB 2.0 de 64 Mo  | 49 \$ |
| • Verrou Kensington               | 57 \$ |
| • Mémoire additionnelle de 256 Mo | 85 \$ |

## Alimentation

- |                                |        |
|--------------------------------|--------|
| • Adaptateur c. a. additionnel | 69 \$  |
| • Batterie additionnelle       | 129 \$ |

▶ Pour connaître les autres options offertes et personnaliser votre bloc-notes G40, appelez au numéro ci-dessous ou entrez le code de navigation DJ134 VALEURT sur le site Web.

## Mobilité et performance

## Bloc-notes ThinkPad R40 IBM avec mémoire additionnelle de 512 Mo

- Technologie mobile Centrino<sup>MC</sup> d'Intel<sup>MD</sup>
  - Processeur Pentium<sup>MD</sup> – M d'Intel<sup>MD</sup> à 1,40 GHz
  - PRO d'Intel<sup>MD</sup>/Accès réseau sans fil 802.11b
- Microsoft<sup>MD</sup> Windows<sup>MD</sup> XP Professionnel
- Total de 768 Mo – mémoire DDR SDRAM de 256 Mo + mémoire additionnelle de 512 Mo
- Disque dur de 30 Go
- Écran XGA TFT de 14,1 po
- Unité combinée CD-RW/DVD-ROM Ultrabay<sup>MC</sup> Plus
- Modem et Ethernet intégrés
- Carte graphique ATI Mobility RADEON 7500 avec mémoire DDR SDRAM de 32 Mo
- Sous-système de sécurité intégré 2.0 IBM
- Garantie internationale limitée de un an

**2 049 \$** (livraison gratuite)

▶ Trouvez rapidement votre système sur le site Web avec le code de navigation DJ134 4WTF041

**www.ibm.ca/lamaison | 1 866 721-9265**

Les frais de transport et de manutention ne sont pas remboursables et seront facturés en sus, à moins d'indication contraire, à savoir : 4,95 \$ pour les accessoires de moins de 75 \$; 9,95 \$ pour les accessoires dont le prix varie entre 75 \$ et 500 \$; 14,95 \$ pour les accessoires dont le prix varie entre 500 \$ et 1 000 \$, les imprimantes, les scanners, les écrans et les projecteurs; 59,95 \$ pour les accessoires de plus de 1 000 \$; 59,95 \$ pour tous les systèmes sans écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 69,95 \$ pour tous les systèmes avec écran, à part les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G; 119 \$ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Édition familiale; 69 \$ pour les PC de bureau ThinkCentre A30 et les blocs-notes ThinkPad Série G tournant sous Microsoft Windows XP Professionnel. Les accessoires (à l'exception des imprimantes, des scanners, des écrans et des projecteurs) seront expédiés avec votre système sans frais supplémentaires. Taxes en sus. Tous les prix et toutes les spécifications et offres promotionnelles peuvent être erronés, annulés ou changés en tout temps et sans préavis. Aucune promotion ne peut être combinée avec aucune autre offre ou réduction sur quantité à laquelle vous avez droit. IBM se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les quantités peuvent être limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. IBM se réserve le droit de modifier, de substituer ou de retirer n'importe quelle offre, ou n'importe quel produit ou service en tout temps, sans préavis. Les prix, les offres et les photographies peuvent être erronés et modifiés. Certaines conditions peuvent s'appliquer pour que vous puissiez bénéficier des garanties. Une copie de la garantie et des modalités IBM est incluse avec chaque achat. Pour obtenir une copie de ce contrat, appelez IBM au 1 800 565-3344. Tous les chèques doivent faire l'objet d'une approbation de crédit. 1. Grandeur de l'image affichable mesurée en diagonale. Varie selon le modèle. 2. Nécessite un compte d'accès Internet. 3. Téléchargement gratuit. Nécessite un compte d'accès Internet. \*\* Pour obtenir la liste complète des modalités, visitez le site Web [www.ibm.ca/lamaison](http://www.ibm.ca/lamaison). IBM et ThinkPad sont des marques déposées, et Rapid Restore, ThinkCentre et ThinkVision sont des marques de commerce d'IBM Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Intel, Intel Inside, le logo Intel Inside, Intel Centrino, Celeron, Intel Xeon, Intel Speed Step, Itanium, Pentium et Pentium III Xeon sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Tous les autres noms de produit ou marques sont des marques déposées ou des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.

IBM recommande Microsoft® Windows® XP Professionnel pour les affaires.

## Pourquoi choisir IBM?

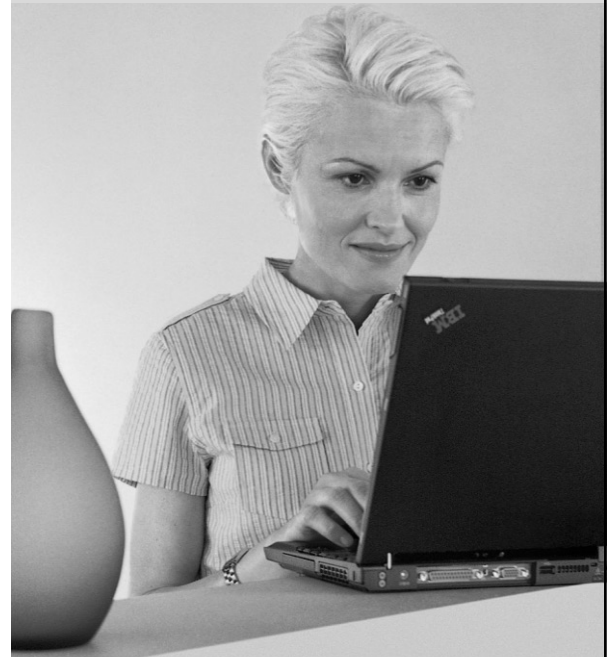
## Les PC IBM offrent les innovations suivantes propres à IBM :

- Access IBM<sup>2</sup> – Accédez à un réseau étendu de soutien en ligne au simple toucher d'un bouton.
- Logiciel Rapid Restore<sup>MC</sup> PC<sup>3</sup> d'IBM – Protégez votre système au moyen de ce programme assurant la sauvegarde et la restauration rapides des données préalablement enregistrées.
- System Migration Assistant – Transférez facilement vos données personnelles ainsi que vos paramètres réseau et système de votre ancien PC à votre nouveau PC.
- Access Connections – Passez facilement d'un profil de connexion réseau à un autre grâce à cette solution de connectivité de réseau câblé ou sans fil (solution offerte avec les blocs-notes seulement).

## Avantage Prix IBM

- ✓ Si vous achetez un système IBM admissible et que vous trouvez un produit équivalent annoncé par un de nos concurrents désignés à un prix inférieur au prix affiché dans la présente annonce, et ce, dans un délai de 14 jours suivant la date d'achat, nous vous rembourserons la différence\*\*.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web à l'adresse suivante : [www.ibm.ca/lamaison/avantageprix](http://www.ibm.ca/lamaison/avantageprix)



# MONDE

## L'ONU entreprind une mission ardue en Haïti

JOONEED KHAN

Les Nations unies ont pris hier la relève de la Force multinationale sous commandement américain déployée en Haïti depuis le départ, le 29 février, du président élu Jean-Bertrand Aristide dans des circonstances controversées. « Cette nouvelle mission de l'ONU aura du mal à gagner la confiance des Haïtiens, les plus pauvres surtout, persuadés qu'ils sont que leur président a été renversé par un coup d'État, kidnappé et déporté », estime Lovinsky Pierre-Antoine, ancien responsable de la réintégration des Haïtiens refoulés.

La Force multinationale comptait 3700 hommes (1900 Américains, 1000 Français, 500 Canadiens, 320 Chiliens). La nouvelle Minustha (Mission de l'ONU pour la stabilisation d'Haïti) en comptera le double, ainsi que 1600 policiers civils, avec la contribution d'une trentaine de pays. Mais ses moyens ne seront déployés au complet qu'à la fin de juin, date à laquelle la Minustha sera vraiment opérationnelle.

Succédant au général américain Ronald Coleman lors d'une cérémonie à l'Académie de police, sur les hauteurs de Pétienville, le général brésilien Augusto Heleno a admis que la Minustha entreprend une mission « très difficile ». Dans un message, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a noté que « les problèmes sont multiples, les attentes grandes : les armes ont proliféré, il faut rétablir l'état de droit et la sécurité publique, les services de base ont besoin d'être remis d'urgence sur pied, les emplois sont rares ».

Sans oublier le lourd bilan des dernières inondations, dont 1068 morts (401 du côté de la République dominicaine) et, selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 10 000 familles menacées dans la région de Mapou, dans le Sud-Est. La Force multinationale a cessé hier ses rotations d'hélicoptères acheminant l'aide humanitaire, ce qui a consterné le PAM qui a lancé un cri d'alarme.

« La démocratie haïtienne sous Aristide était fragile, pleine de failles, mais les États-Unis avaient intérêt à la soutenir, à l'encadrer, plutôt que de la saboter comme ils l'ont fait, en lui coupant les vivres et en entraînant des mercenaires et des criminels pour la renverser », a déclaré hier Lovinsky Pierre-Antoine dans une interview avec *La Presse*.

« Il faut maintenant tout recommencer à zéro. Kofi Annan dit que la mission de l'ONU c'est d'assurer la viabilité d'Haïti. Mais les occupants américains, français et canadiens lui ont refilé un cadeau empoisonné. Comme l'a souligné Amnesty internationale dans de nombreux rapports depuis le 29 février, des criminels jugés et condamnés, et des suspects extradés, font la loi sur le terrain, avec des armes que l'ONU n'a pu leur enlever lors de sa première mission entre 1995 et 2000. Souhaitent-ils vraiment qu'Haïti se dote d'une démocratie forte et viable? » a-t-il demandé.

Au moment où la Minustha prend la relève de la Force multinationale, « les Haïtiens ordinaires vivent dans la peur et l'insécurité, et des gangs armés exercent un contrôle *de facto* sur une bonne partie du pays », affirme l'AI dans un communiqué diffusé hier. « Il est regrettable que ni la Force multinationale ni le gouvernement intérimaire (du président Boniface Alexandre et du premier ministre Gérard Latortue) n'aient même proposé des programmes de désarmement d'envergure nationale », poursuit l'organisation de défense de droits humains.

Dans la grande décanation qui marque le camp anti-Aristide depuis le deuxième exil de celui-ci, arrivé hier avec sa famille en Afrique du Sud, Lovinsky Pierre-Antoine note qu'« il y a beaucoup de naïfs qui déchantent, dont des politiques et des étudiants, furieux d'avoir été utilisés par les élites antinationales et extraverties ». Il parle d'arrestations arbitraires, de détentions secrètes, de tortures de partisans d'Aristide. « L'armée américaine a chassé 250 étudiants de la faculté de médecine de l'Université de la paix pour y établir son QG », dit-il. Son espoir : la clause démocratique de l'OEA, que la Caricom (Communauté des Caraïbes) invoque pour refuser de reconnaître le régime Alexandre-Latortue, et pour réclamer une enquête sur l'expulsion d'Aristide.



Un couple de Téhéran passe devant des peintures géantes reproduisant les photos à l'origine du scandale des prisons militaires américaines. Des centaines de personnes ont manifesté hier dans la capitale iranienne pour protester contre l'occupation de l'Irak.

PHOTO BEHROUZ MEHRI, AGENCE FRANCE-PRESSE ©

## Le programme nucléaire iranien soulève encore des doutes

### Les inspecteurs de l'AIE ont trouvé de nouvelles traces d'uranium enrichi

D'APRÈS AFP

**VIENNE** – Les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ont trouvé en Iran de nouvelles traces d'uranium hautement enrichi, un matériau utilisable pour fabriquer une bombe nucléaire, a annoncé hier l'agence de sûreté nucléaire dans un rapport.

Le conseil des gouverneurs de l'organisme doit tenir une réunion cruciale sur l'Iran le 14 juin, alors que la république islamique est accusée par les États-Unis de tenter de développer en secret l'arme atomique.

Téhéran a fourni « des informations changeantes et contradictoires » sur ses activités liées aux centrifugeuses sophistiquées P-2, qui peuvent servir à produire de l'uranium hautement enrichi (UHE) à usage militaire, selon le rapport.

Le pays va devoir répondre à des questions sur des traces d'uranium hautement enrichi trouvées sur son territoire et sur ses centrifugeuses pour convaincre la communauté internationale de la nature purement pacifique de son programme nucléaire, souligne le document.

L'AIEA, qui a été alertée sur le programme nucléaire iranien en août 2002 et enquête sur ce dossier depuis février 2003, pourrait décider de transférer l'affaire devant le Conseil de sécurité de l'ONU, comme le demandent les États-Unis.

« Il est encore impossible de trancher » sur la nature du pro-

**« Il est encore impossible de trancher sur la nature du programme iranien », a estimé hier le directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei.**

gramme iranien, a estimé hier le directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, devant l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Bratislava.

Il a cependant ajouté qu'il n'hésiterait pas à recommander le transfert du dossier iranien devant le Conseil de sécurité si un lien était prouvé entre le programme nucléaire civil de l'Iran et un programme militaire.

Des diplomates à Vienne estiment que l'AIEA ne sera pas en mesure de prendre une décision sur l'Iran en juin, en raison de retards dans les inspections provoqués par Téhéran. Les autorités iraniennes ont également remis le mois dernier un rapport sur leur programme nucléaire, qui demandera plusieurs mois d'évaluations.

Les nouvelles traces d'UHE, de l'uranium-235, ont été retrouvées sur un site à Farayand, indique le rapport de l'AIEA. Les inspecteurs avaient déjà retrouvé de telles traces l'an dernier sur un site de la compagnie d'électricité Kalay à Téhéran et dans une usine pilote d'enrichissement d'uranium à Natanz.

L'Iran affirme qu'il s'agit de contaminations liées à des achats d'équipements au Pakistan. Mais des diplomates interrogés à Vienne ont indiqué que l'AIEA s'estimait pour l'instant incapable de vérifier cette affirmation sur la base des informations actuellement disponibles.

De plus, l'Iran continue de fabriquer des éléments de centrifugeuses, alors qu'elle avait affirmé

avoir suspendu ses activités d'enrichissement d'uranium et toutes les activités qui y sont reliées depuis le 9 avril, note le rapport rédigé par M. ElBaradei.

**Parole de Kerry**

Ces développements surviennent alors que le candidat démocrate à la Maison-Blanche John Kerry déclarait hier que sa priorité en matière de sécurité serait d'empêcher des groupes terroristes de mettre la main sur des armes nucléaires.

Il a critiqué son adversaire républicain à l'élection de novembre, le président George W. Bush, pour avoir fait « trop peu, souvent trop tard » depuis les attentats du 11 septembre 2001 pour contrer ce risque de terrorisme nucléaire.

M. Kerry accuse notamment l'administration Bush, qui défend son bilan dans ce domaine, d'avoir laissé grandir la menace de prolifération nucléaire posée par des pays comme la Corée du Nord et l'Iran.

« Il est temps d'avoir un leadership au plus haut niveau pour traiter cette menace sérieusement, urgemment et avec détermination comme elle le requiert », a ajouté le sénateur du Massachusetts.

## Une mutinerie dans une prison du Brésil tourne à la barbarie

AGENCE FRANCE-PRESSE

**RIO DE JANEIRO** – Une trentaine de cadavres mutilés, décapités ou brûlés jonchant le sol, telles sont les scènes de barbarie que les autorités de Rio ont découvertes lundi soir à leur entrée dans la prison de Benfica, zone nord de la ville, à la fin d'une mutinerie de 62 heures.

Hier, le secrétaire de l'Administration pénitentiaire de l'État, Asterio Pereira dos Santos, a confirmé que 30 détenus ont été assassinés par des codétenus et 15 autres blessés lundi soir. Dimanche soir, un gardien a été exécuté par les mutins.

Les pompiers, pour leur part, ont affirmé avoir retiré 34 corps de cette prison, qui abrite 900 détenus, voisine d'une favela contrôlée par la plus puissante organisation criminelle de Rio, le « Comando Vermelho »

(Commando rouge). Les pompiers estiment que le nombre de morts pourrait s'élever à près de 50.

Le secrétaire des Droits de l'homme de Rio, le député Geraldo Moreira, a déclaré qu'il avait compté « au moins 28 corps mais n'avait pas eu le courage de terminer la visite ». Il a ajouté que les prisons brésiliennes étaient des « machines de destruction de vies humaines ».

L'intérieur du pénitencier, inauguré en avril dernier, a été en grande partie détruit et les détenus restaient très agités hier car l'eau et l'électricité étaient toujours coupées, a indiqué un agent pénitentiaire.

La principale exigence des mutins était le transfert dans un autre pénitencier de 179 prisonniers de la faction « Terceiro Comando » (Troisième Commando).

Selon le secrétaire des Droits de l'homme, la plupart des victimes de la mutinerie appartiendraient justement au Troisième Commando et auraient été assassinés par des membres du puissant Comando rouge.

Ces organisations se disputent le contrôle du trafic de drogue dans les quelque 800 favelas de Rio où vivent un million et demi de personnes.

Le ministre de la Justice, Marcio Thomaz Bastos, a déclaré hier que pour éviter des mutineries comme celle de Benfica « il fallait démanteler les organisations criminelles qui vivent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons » et augmenter les peines alternatives.

D'après l'Église catholique, on enregistre une mutinerie toutes les 36 heures dans les prisons brési-

liennes, résultat de la surpopulation et de l'insalubrité, du traitement brutal, de la misère et l'oisiveté des prisonniers.

La mutinerie de Benfica a éclaté samedi matin après qu'au moins 14 détenus, aidés par une vingtaine de complices de l'extérieur fortement armés, eurent réussi à s'échapper de cette prison inaugurée en avril dernier. Trois fugitifs ont été repris.

Ceux qui n'avaient pas réussi à fuir ont pris en otages 24 gardiens et policiers, avant d'en relâcher deux en échange de l'hospitalisation de cinq détenus blessés pendant la fusillade qui avait suivi l'évasion.

Le Brésil compte 211 953 détenus pour une capacité carcérale de 155 979 pensionnaires, selon les chiffres officiels.

## MONDE

Trêve  
annoncée  
à Najaf

AGENCE FRANCE-PRESSE

**NAJAF** – Les forces de la coalition et les miliciens du chef chiite radical Moqtada Al-Sadr sont convenus d'observer une trêve de 72 heures à Najaf, a annoncé hier le gouverneur de cette ville sainte chiite, ce qui a été démenti par le bureau local du leader chiite radical.

« Dans le cadre d'une trêve de 72 heures, les miliciens de l'Armée du Mehdi (milice de Moqtada Al-Sadr) devront se retirer et tous les membres de l'Armée du Mehdi qui ne sont pas habitants de Najaf devront quitter la ville », a déclaré le gouverneur Adnane al-Zorfi, affirmant avoir été informé de l'accord par Christopher Ross, un diplomate américain chargé des affaires de la région.

Les miliciens originaires d'autres villes d'Irak devront retourner chez eux et rendre leurs armes dans des centres mis en place par les forces de la coalition, a-t-il dit soulignant que les forces irakiennes auraient la responsabilité de la sécurité.

Le gouverneur a déclaré que les forces américaines étaient prêtes à acheter les armes des miliciens, au prix de 100 dollars pour une kalachnikov et 150 dollars pour un lance-roquettes antichars RPG.

« Aucune patrouille américaine ne circulera à l'intérieur des villes saines mais il y aura des patrouilles mixtes conduites par la coalition et la police irakienne à l'extérieur des villes saintes », a-t-il ajouté.

« Je pense que cet accord constituera la fin de la crise », a ajouté M. Zorfi, précisant que Moqtada Al-Sadr avait été informé de tous les détails.

Un responsable du bureau de M. Al-Sadr à Najaf a démenti de son côté les propos du gouverneur.

« Le gouverneur a dit beaucoup de choses sur lesquelles nous n'avons pas donné notre accord, telles que le retrait de l'Armée du Mehdi dans les 72 heures ou le fait que les miliciens non originaires de Najaf partiront en laissant leurs armes », a déclaré Ahmad al-Chaïbani.

« Nous n'avons pas discuté de cela dans les négociations » avec la « maison chiite », a-t-il ajouté.

## Nouveau gouvernement en Irak

Un chef tribal sunnite, Ghazi Al-Yaouar, nommé président

ALEXANDRE SIROIS  
WASHINGTON

L'Irak vient de franchir une étape cruciale devant mener à l'organisation d'élections libres d'ici janvier prochain. Un nouvel exécutif intérimaire a été mis en place hier, à la grande joie de l'administration du président américain George W. Bush.

Un cheikh tribal sunnite, Ghazi Al-Yaouar, a succédé à Saddam Hussein à titre de président de l'Irak au terme d'une partie de bras de fer entre les autorités américaines et le Conseil de gouvernement transitoire irakien, perdue par Washington.

Le président désigné n'était pas le candidat favori du gouvernement américain et de l'ONU, qui souhaitaient la nomination d'un patriarche sunnite de 81 ans, Adnane Pachachi. Néanmoins, M. Bush et ses proches collaborateurs se montraient enthousiastes hier.

« La nomination d'un nouveau gouvernement intérimaire est une étape de plus qui nous rapproche du rêve de millions d'Irakiens : une nation complètement souveraine avec un gouvernement représentatif qui protège leurs droits et répond à leurs besoins », a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse à l'extérieur de la Maison-Blanche.

M. Bush a toutefois précisé, comme il le fait régulièrement, que « de nombreux défis subsistent » et que plus de violence est à venir. La journée d'hier en Irak a d'ailleurs été marquée par plusieurs attaques sanglantes, dont un attentat à la voiture piégée à Bagdad qui a fait au moins trois morts et 34 blessés.

Le nouveau président irakien, assermenté hier dans un palais de Saddam Hussein, est un homme d'affaires de 46 ans qui a étudié à Washington. Il a d'emblée affirmé que ses citoyens souhaitent « obtenir



PHOTO HUSSEIN MALLA, AP

Iyad Allaoui (à gauche), nommé premier ministre, et cheikh Ghazi Machal Ajil Al-Yaouar, désigné président de l'Irak.

une souveraineté complète à travers une résolution du Conseil de sécurité afin de nous permettre de reconstruire une patrie libre, indépendante, démocratique, fédérale et unifiée ». Peu de temps après cette déclaration, le gouvernement américain semblait ouvert au compromis à ce sujet.

Parallèlement, le Conseil de gouvernement irakien, dont Ghazi Al-Yaouar était l'actuel président, a été dissous et les 32 membres du cabinet du nouveau premier ministre ont été nommés pour les remplacer. Ils ont été sélectionnés de façon à ce qu'un équilibre soit créé sur le plan des groupes ethniques et religieux.

« Je n'ai pas eu de rôle dans leur sélection. Zéro », s'est défendu M. Bush, qui a décrit le cabinet comme « un bon groupe » et s'est félicité de la présence de six femmes. Il ne tarissait pas non plus d'éloges au sujet du premier ministre, Iyad Allaoui, qu'il a décrit comme « un leader solide ».

Le président américain a indiqué que l'objectif du nouveau gouvernement sera de « préparer l'Irak à une élection nationale pas plus tard qu'en janvier prochain ». Il devra prendre le contrôle du pays dès après le 30 juin puisque l'Autorité provisoire de la coalition menée par

Paul Bremer sera alors éliminée.

Les commentaires positifs abondaient hier à la Maison-Blanche. Le secrétaire d'État, Colin Powell, s'est dit « très satisfait » de la composition du nouveau gouvernement irakien. « Il s'agit d'une équipe très forte », a-t-il déclaré. La conseillère à la sécurité nationale du président Bush, Condoleezza Rice, a fait écho à ces propos, parlant d'un « pas positif pour l'avenir d'un Irak libre ».

Les nouvelles autorités irakiennes étaient également optimistes. « Après 35 ans de régime tyrannique (...) nous commençons désormais notre marche vers la souveraineté et la démocratie », a déclaré M. Allaoui à Bagdad, lors d'une conférence de presse conjointe avec le nouveau président irakien. Ce dernier sera entouré de deux vice-présidents : le chiite Ibrahim Jaafari, président du parti Al-Dawa, et le Kurde Roj Nouri Shawis, du Parti démocratique du Kurdistan.

Des réserves ont cependant été exprimées par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avec qui M. Bush s'est entretenu en matinée. « Je pense que nous devons tous admettre que le processus (de sélection) n'a pas été parfait », a-t-il dit à des journalistes qui l'interrogeaient sur les pressions exercées par Washing-

ton dans ce dossier.

C'est par ailleurs à l'ONU que se déroulent actuellement des pourparlers déterminants pour la suite des choses en Irak et le gouvernement américain semble prêt à mettre de l'eau dans son vin. Washington et Londres ont présenté hier au Conseil de sécurité de l'ONU un projet révisé de résolution sur le transfert de souveraineté pour encourager d'autres pays « à se joindre aux efforts pour construire un Irak libre », a dit hier M. Bush.

La résolution initiale avait été critiquée par plusieurs pays, dont la France, l'Allemagne et la Chine, qui souhaitaient y insérer une date de retrait des forces de la coalition et y voir la preuve d'un transfert de souveraineté complet, entre autres en accordant une autorité au gouvernement irakien sur les opérations militaires.

Washington aurait accepté de souligner que « le mandat de la force multinationale arrivera à expiration à la fin du processus politique conduisant à des élections démocratiques en vertu d'une nouvelle Constitution », a dit le porte-parole du département d'État, Richard Boucher. Processus qui devrait se terminer fin 2005 ou début 2006, mais dont la date n'est pas précisée dans le texte de la résolution.

On indiquerait cependant noir sur blanc que le Conseil de sécurité « prendra des mesures pour mettre fin au mandat de la force multinationale plus tôt si cela est demandé par le gouvernement de transition ». Il s'agissait d'une autre condition posée par certains pays insatisfaits par le premier texte.

Même le nouveau président irakien a déjà critiqué les demandes des Américains présentées dans la résolution initiale. Il estimait qu'elle donnait trop peu de pouvoir aux Irakiens sur les forces de la coalition et les revenus du pétrole. M. Boucher a ajouté hier que la nouvelle version précise le contrôle des autorités politiques irakiennes sur les ressources pétrolières du pays.

Avec l'AFP



LA TOUTE NOUVELLE VOLVO S40 2005

## FAITES-EN L'ESSAI DÈS AUJOURD'HUI.

AVEC SON TOUT NOUVEAU LOOK SANS COMPROMIS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, SON TOUT NOUVEAU MOTEUR TURBO DE 218 CH ET SA TOUTE NOUVELLE ATTITUDE, LA S40 SE DISTINGUE DE TOUTS NOS PRÉCÉDENTS MODÈLES. TOUT SIMPLEMENT PARCE QUE NOUS L'AVONS CONÇUE POUR UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO, JUSQU'AU SYSTÈME AUDIO ULTRA-SOPHISTIQUÉ. MAIS NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER PAR LA NOUVELLE ALLURE ET LES NOUVELLES LIGNES, C'EST QUAND MÊME UNE AUTHENTIQUE VOLVO. VISITEZ LE SITE WWW.LANOUELLEVOLVOS40.COM

VOLVO  
pour la vie

LA TOUTE NOUVELLE  
**VOLVO S40**  
2005

À PARTIR DE  
**29 995 \$\***  
PDSF

## CARACTÉRISTIQUES DE LA S40 2005 :

- CHOIX DE MOTEURS HAUTE PERFORMANCE DE 168 CH OU 218 CH À DACT AVEC CVVT
- BOÎTE MANUELLE À 6 RAPPORTS RAPPROCHÉS À FAIBLE COURSE OFFERTE
- ROUES EN ALLIAGE DE 18 PO EN OPTION
- SIÈGES SPORT AVEC TRAITEMENT T-TEC
- TRACTION INTÉGRALE (LA MEILLEURE DE SA CATÉGORIE) CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT OFFERTE
- SYSTÈME AUDIO AMBIOPHONIQUE DOLBYMD PRO LOGIC II DE 445 WATTS AVEC 13 HAUT-PARLEURS
- CONSOLE CENTRALE ULTRA-MINCE (UNE PREMIÈRE MONDIALE)
- UN ARSENAL DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ DIGNES DE VOLVO



**AUTOMOBILES CHICOINE INC.**  
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe  
(450) 771-2305

**FRANKE VOLVO**  
180, rue Principale  
Sainte-Agathe (819) 326-4775

**VOLVO DE BROSSARD**  
9405, boul. Taschereau  
Brossard (450) 659-6688

**JOHN SCOTTI AUTO LTÉE**  
4315, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard (514) 725-9394

**VOLVO POINTE-CLAIRE**  
15, Auto Plaza, Pointe-Claire  
(514) 630-3666

**UPTOWN VOLVO**  
4900, rue Paré, Montréal  
(514) 737-6666

**VOLVO LAVAL**  
2350, boul. Chomedey  
Laval (450) 682-3336

ÉTATS-UNIS

# José Padilla voulait faire sauter des immeubles

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le terroriste présumé américain José Padilla, détenu au secret depuis deux ans comme « combattant ennemi » d'Al-Qaeda, voulait provoquer avec un complice l'explosion d'immeubles aux États-Unis au gaz naturel, a indiqué hier le ministre américain adjoint de la Justice, James Comey.

« Padilla et son complice cherchaient à repérer au moins trois immeubles équipés au gaz naturel », a

dit M. Comey. « Ils voulaient louer deux appartements dans chaque immeuble, sceller toutes les ouvertures, ouvrir le gaz et mettre des détonateurs afin de faire exploser ces immeubles simultanément plus tard », a ajouté M. Comey.

Au départ le plan prévoyait de faire sauter une vingtaine d'appartements simultanément, a dit M. Comey. Le responsable américain a précisé que Padilla avait reconnu l'existence de ce plan mais qu'il n'était pas aux États-Unis pour l'exécuter.

Padilla, 33 ans, alias Abdullah al-Mujahir, a été capturé par le FBI à Chicago en mai 2002, à sa descente d'un avion en provenance du Pakistan. Il est détenu depuis cette date sans inculpation.

Les autorités américaines l'accusent également d'avoir voulu faire exploser une bombe radiologique « probablement » à Washington.

Padilla devait entrer aux États-Unis depuis le Mexique ou Porto-Rico et, après son arrivée, repérer des immeubles équipés au gaz.

## LE TOUR DU GLOBE

INDE

### Dialogue avec le Pakistan

Le nouveau gouvernement indien a confirmé hier qu'il maintenait le cap du dialogue avec le Pakistan en annonçant deux séries de réunions bilatérales dès ce mois-ci, la première entre experts nucléaires, la seconde entre diplomates de haut rang. « Nous attachons la plus haute importance aux relations avec le Pakistan. Nous voulons régler tous nos problèmes », a déclaré Natwar Singh, nommé le mois dernier ministre des Affaires étrangères à la suite de la victoire du Parti du Congrès de Sonia Gandhi et de la gauche aux élections législatives en Inde. Depuis la partition du sous-continent indien en 1947, trois conflits armés ont opposé les deux pays, dont deux à propos du Cachemire. d'après AFP

RDCONGO

### Progression des dissidents

Des dissidents de l'armée régulière de la République démocratique du Congo ont progressé hier en direction de Bukavu, ville de l'est du pays, dont ils n'étaient plus qu'à 16 kilomètres selon des sources concordantes. Depuis le 26 mai, des groupes de soldats dissidents et l'armée régulière s'affrontent dans la région de la capitale de la province du Sud-Kivu, riche région agricole densément peuplée. Ces combats ont fait près de 50 morts. Les dissidents, dirigés par d'anciens hauts responsables de l'ex-rébellion de Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), soutenue par le Rwanda, affirment vouloir protéger la population Banyamulenge, des Tutsis congolais dont la nationalité congolaise a été à plusieurs reprises remise en cause par les autorités de Kinshasa. d'après AFP

ÉTATS-UNIS

### Jugement sur l'avortement

Un juge fédéral américain, saisi par une association du planning familial, a estimé hier qu'une loi interdisant une méthode d'avortement tardif, promulguée fin 2003 par le président George W. Bush, était « non constitutionnelle ». Votée par le Congrès à majorité républicaine, elle marquait la première restriction au droit des femmes à avorter établi par la Cour suprême en 1973 dans une décision historique dite « Roe contre Wade ». La loi prévoyait une peine de deux ans de prison à tout médecin qui serait amené à pratiquer cet acte y compris pour préserver la santé voire la vie de sa patiente. d'après AFP

BOLIVIE

### Paysans en colère

Un militaire et un manifestant ont été tués hier dans le nord-est de la Bolivie au cours d'affrontements entre forces de l'ordre et paysans guarani réclamant la démission du gouverneur du département de Beni, a-t-on appris de sources officielles et syndicales. Selon le vice-ministre de l'Intérieur Saul Lara, le lieutenant Saul Coronado a été tué au cours d'une fusillade dans le village amazonien de San Pablo, à plus de 1000 kilomètres de La Paz, où des paysans occupent depuis plusieurs jours la route reliant les villes de Trinidad et Santa Cruz, empêchant toute circulation et bloquant environ 200 véhicules. Les paysans guarani accusent le gouverneur du département de Beni, Erwin Rivero, de mener une politique de répression et d'être « prêt à tout pour se maintenir au pouvoir ». d'après AFP

FRANCE

### Sécurité maximale

Les 5, 6 et 7 juin seront « les trois jours les plus longs » pour les 18 900 policiers, gendarmes, pompiers et militaires français qui veilleront sur 17 chefs d'État et de gouvernements étrangers, 800 « vétérans » et le million de visiteurs prévus en Normandie pour le 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement. Dans un contexte international tendu en raison de risques d'attentats liés à la guerre en Irak, avec des délégations de nombreux pays participant au conflit, la sécurité représente un « véritable défi à relever » alors que les cérémonies auront lieu en divers endroits. Diverses organisations ont appelé à des manifestations contre « l'occupation » de l'Irak par « les États-Unis et leurs alliés ». d'après AFP



# CHEVROLET

## L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. L'AVEO OFFRE PLUS D'ESPACE. (ON DIRAIT QU'IL Y A DE L'ÉCHO ICI.)

L'AVEO PEUT ACCOMMODER 5 PASSAGERS ET OFFRE 10 PO DE PLUS POUR LES JAMBES QUE LA TOYOTA ECHO 5 PORTES.

**AVEO<sup>5</sup>**



VOICI LA NOUVELLE

CHEVROLET AVEO 5

**149 \$** /mois\*\*

Terme de 48 mois à la location  
Transport et préparation inclus

**0 \$**  
dépôt de sécurité

OU

à l'achat  
**13 798 \$\***  
avec **0 %** financement\*

- Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard
- Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- **Sécurité 5 étoiles\***



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET AVEO



Modèle LS illustré

« ...DES LIGNES RÉUSSIES, UNE CONSTRUCTION SOLIDE... »

Laurence Yap, *The Toronto Star*

**149 \$** /mois\*\*

à l'achat  
**13 478 \$\***  
avec **0 %** financement\*

- Moteur DACT 4 cyl. 1,6L de 103HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Radio AM/FM et 4 haut-parleurs
- Roues de 14 po avec enjoliveurs • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • **Sécurité 5 étoiles\***



LA TOUTE NOUVELLE CHEVROLET MALIBU



Modèle LT illustré

« ...MALIBU AVAIT UN COMPORTEMENT SEMBLABLE À CELUI DE L'ACCORD, IL DÉPASSAIT LARGEMENT CELUI DE LA CAMRY »

*L'Annuel de l'automobile 2004*

**239 \$** /mois\*\*

à l'achat  
**22 698 \$\***  
avec **0 %** financement\*

- Moteur 2,2 L ECOTEC DACT 4 cyl. de 145 HP • Architecture Epsilon de conception allemande • Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- Climatiseur • Miroirs, portes, vitres, et siège du conducteur réglable en hauteur à commandes électriques • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable et siège passager avant inclinable à plat • Pédales à réglage électrique



VOICI LA NOUVELLE CHEVROLET EPICA



« ELLE SE DISTINGUE PAR SES TOUCHES D'ÉLEGANCE HABITUELLEMENT RÉSERVÉES À DES VOITURES BEAUCOUP PLUS ONÉREUSES. »

*Autonet.qc.ca*

**239 \$** /mois\*\*

à l'achat  
**19 998 \$\***

- Moteur 2,5L 6 cyl. en ligne de 155HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Télédévrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise



**L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.** Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Aveo 5 (1TD48/R7A), Aveo 4 portes (1TD69/1SA), Epica (1VB69/R7A) et Malibu (1ZS69/R7B). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo et Epica : 930 \$, et Malibu : 900 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. \*\*À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement mensuel de location équivalent: Aveo 5 portes (2028 \$), Aveo 4 portes (1819 \$), Epica (2778 \$) et Malibu (2340 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois (Malibu : 36 mois). \*Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles Aveo 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.



## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Un ballon dégonflé

mouimet@lapresse.ca  
MICHÈLE OUIMET

ils jurèrent de se battre bec et ongles pour défendre la Ville de Montréal contre les visées des défusionnistes. Gros point de presse, grosses déclarations, gros flaffas.

Leur nom : Coalition Montréal. L'organisme regroupe près de 200 noms de tous les milieux : le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Benoît Labonté, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, le président de la FTQ, Henri Massé, Phyllis Lambert, Guy Laflour, Lucien Bouchard, Stephen Bronfman, Françoise David, Pierre Curzi, etc. C'était en novembre 2003.

## Comment voulez-vous que les Montréalais y croient à cette ville si elle est si mal défendue ?

Depuis, plus rien. Ou si peu. Un peu d'agitation, une couple de lettres dans les journaux, quelques appels à Québec.

On est loin des promesses faites par la Coalition lors de son lancement en grande pompe au marché Bonsecours. Simon Brault, président de Culture Montréal et pilier de la Coalition, avait alors promis « un plan de campagne musclé pour défendre la Ville ».

Du même souffle, Brault avait ajouté : « Le problème, c'est que le débat est entre les mains des politiciens et celles des défusionnistes. À partir de maintenant, on veut faire en sorte qu'il y ait une parole publique continue. »

La Coalition avait même promis de faire équipe avec le maire Gérald Tremblay.

On attend toujours.

À la mi-mai, en pleine bataille sur la signature des registres à l'issue de laquelle Montréal s'est ramassée avec 22 référendums, les gens de la Coalition ont reculé. Pire, ils ont soigneusement pris leurs distances avec les politiciens comme s'ils étaient des pelés et des galeux.

Le recteur Robert Lacroix a parfaitement exprimé ce mépris descendant vis-à-vis les politiciens. « On a mis notre crédibilité en cause, a-t-il dit, maintenant le marché politique appartient aux politiciens. C'est à eux de faire la bataille. » Bref, qu'ils se salissent les mains, nous, on se retire.

En novembre, la Coalition se plaignait que les politiciens monopolisaient le discours sur les fusions. Quelques mois plus tard, à la toute veille des référendums, la Coalition se retirait parce que c'est aux politiciens — et à eux seuls — de faire la promotion de la ville fusionnée. Méchante contradiction.

« On a fait notre travail », a tenu à préciser Robert Lacroix. Ah oui ? Quel travail ? Celui de se pavaner sur une estrade lors du lancement de la Coalition en novembre, d'expédier quelques lettres et de faire un peu de lobby auprès du gouvernement. Pas très musclée comme stratégie.

La Coalition s'est écrasée. C'est une coquille vide, un gros ballon qui s'est dégonflé. Où sont les Henri Massé, Lucien Bouchard, Pierre Curzi et compagnie ? C'est maintenant qu'ils doivent se mouiller et défendre l'intégrité de Montréal.

Les défusionnistes, eux, ne s'engagent pas dans la rhétorique. Quant aux politiciens, Gérald Tremblay et Pierre Bourque, ils font bande à part et refusent d'unir leurs efforts. Tremblay essaie de sauver sa ville, Bourque, sa carrière.

Montréal mérite davantage d'efforts. Comment voulez-vous que les Montréalais y croient à cette ville si elle est si mal défendue ?

## Les statistiques de la haine

mroy@lapresse.ca  
MARIO ROY

Pendant les deux mois qui ont suivi le 11 septembre 2001, s'est produite une augmentation importante du nombre de crimes haineux, au Canada. La police a enregistré quatre fois plus de plaintes de cette nature qu'au cours de la même période, en 2000.

Compte tenu des circonstances du massacre de New York et Washington, on s'attendrait à ce que les citoyens d'origine arabe et/ou de confession musulmane aient, seuls, fait les frais de ce dérapage vengeur. Mais tel ne fut pas le cas. Les Canadiens de confession juive et ceux d'origine... américaine furent presque autant pris à partie (42 contre 43 % des victimes). Ce qui pourrait servir à illustrer, si on ne le connaissait pas déjà suffisamment, le caractère profondément irrationnel des haines de nature raciale, ethnique, religieuse. Ou idéologique, serait-on tenté d'ajouter.

Maintenant, précisons. Ce sursaut de folie post-attentat fut de courte durée. Et il ne concerna qu'un nombre très limité de cas : 232, consignés par 12 corps de police du pays, dont les plus importants (GRC, Toronto, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Calgary, etc.).

Pour l'ensemble des années

2001 et 2002, les statistiques criminelles de la haine, compilées grâce à un projet-pilote dont les résultats sont rendus publics par Statistique Canada, révèlent deux choses.

La première est que les victimes d'actes criminels racistes, ou assimilés, sont principalement des membres de groupes bien identifiés qui demeurent les mêmes au fil des décennies — et même des siècles, si on veut être lucide. Les Juifs et les Noirs ont en effet dû subir près de la moitié (25 et 17 %, respectivement) des 928 crimes haineux rapportés à la police canadienne au cours de ces années-là.

Les autres victimes de la haine criminelle se partagent entre citoyens de races, ethnies et religions diverses. Auxquels s'ajoute une proportion étonnamment importante (9 %) d'homosexuels assaillis, et de façon généralement plus violente que les autres, en raison de leur orientation.

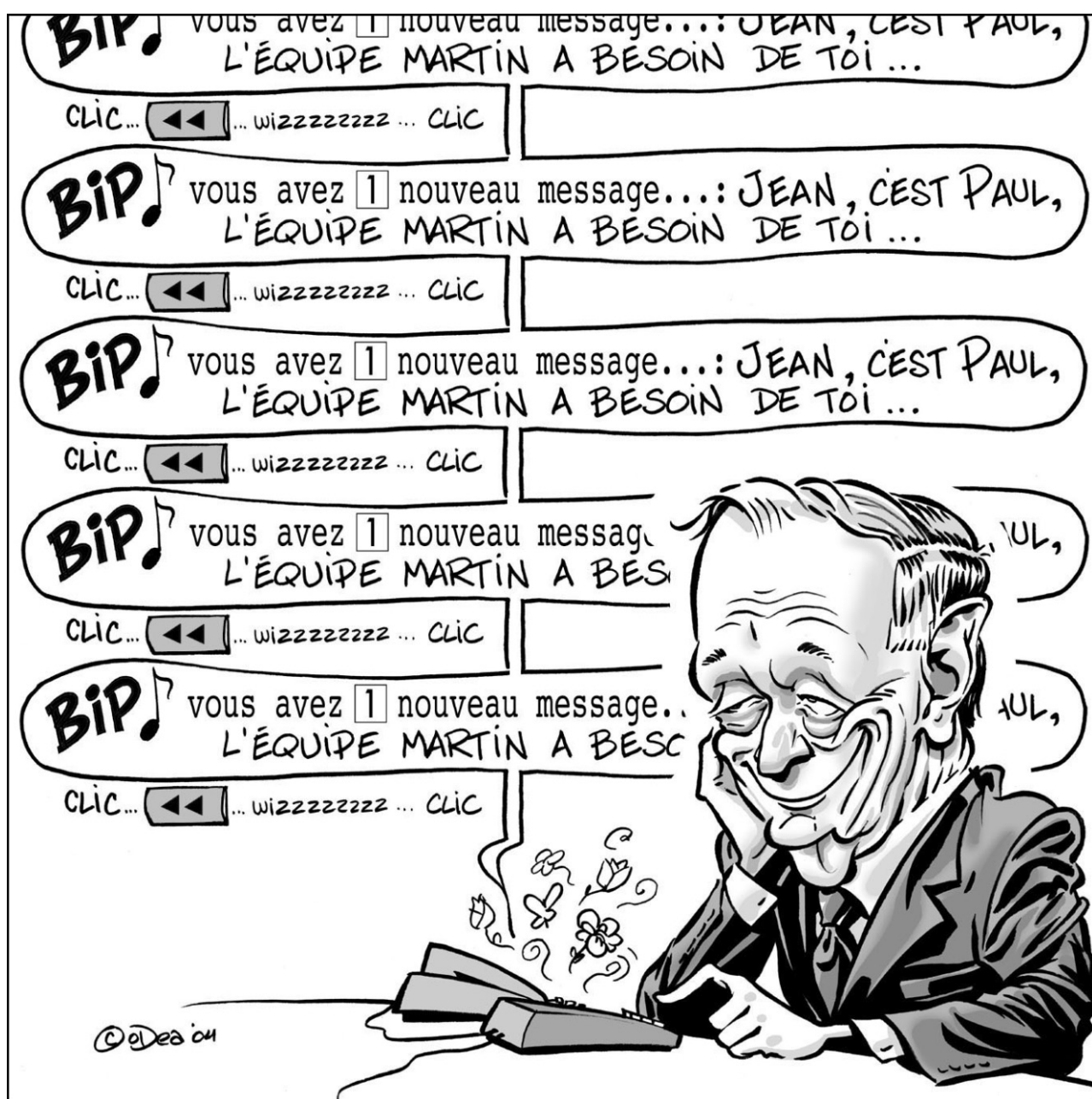
Une deuxième chose est remarquable : le Canada est, au point de vue des tensions raciales, un des pays parmi les plus calmes et les plus policés au monde. Et il le sera davantage encore dans l'avenir. Puisque la population est de plus en plus sensibilisée au problème, tout comme les forces de l'ordre (la police de Montréal a donné du muscle, en avril, à son escouade des crimes haineux).

Bien entendu, cela ne rend pas les actes de haine raciale, ou ethnique, ou religieuse, supportables. Mais il faut voir que, précisément, c'est leur rareté même qui les rend, ici, vraiment intolérables.

la plus puissante démocratie au monde, d'un conflit moralement douteux en Irak...

Certes, John et Yoko n'étaient pas les premiers à chanter la paix. Boris Vian avait depuis belle lurette donné *Le Déserteur* et Bob Dylan, *Masters of War*. Mais le couple en blanc l'avait fait avec un tel panache qu'on en a oublié, l'espace d'un instant, que l'art de la chanson, grandiose et puissant, n'a tout de même pas le pouvoir de transformer la réalité davantage que... le temps d'une chanson.

Mario Roy



patrick dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

## L'ONU se donne 20 ans pour reconstruire Haïti

Le succès de l'ONU dépendra dans une large mesure de la collaboration et du travail du peuple haïtien

JOCELYN COULON  
jcoulon@peaceoperations.org

La nouvelle Mission de stabilisation de l'ONU en Haïti a pris le relais hier d'une force multinationale intérimaire déployée en février au lendemain de la chute de Jean-Bertrand Aristide. Déjà, sauf pour rendre compte de catastrophes naturelles, les médias ne s'intéressent plus à Haïti. Pourtant, la situation politique et humanitaire y est toujours dramatique. Il faudra vingt ans pour la rétablir.

Cette fois, la nouvelle mission de l'ONU en Haïti doit être la bonne, et son action devra déboucher au moins sur un début de réintégration du pays au sein de la communauté internationale. Par le passé, des efforts ont été déployés pour sortir ce pays du chaos politique et de la misère économique. En fait, disait récemment le conseiller spécial de l'ONU pour Haïti, John Réginald Dumas, dix missions menées par les Nations unies ou en collaboration avec l'Organisation des États américains sont intervenues depuis 1944 pour des mandats d'une durée de un ou deux ans. La majorité d'entre elles n'ont pas donné de résultats tangibles malgré les milliards de dollars investis dans des dizaines de programmes de développement économique et de réhabilitation des institutions étatiques et malgré aussi le déploiement de milliers de

## Dix missions menées par les Nations unies ou en collaboration avec l'OEA sont intervenues depuis 1944 pour des mandats d'une durée de un ou deux ans.

militaires et casques bleus pour maintenir l'ordre et la sécurité. Selon le conseiller spécial, ces échecs successifs s'expliquent par l'incapacité des organisations internationales à associer la population locale à ces entreprises et à assurer une continuité des efforts et de l'aide après le départ des missions.

## Apprendre de ses erreurs

Le monde a-t-il appris de ses erreurs en Haïti ? Cela reste à voir, mais pour John Réginald Dumas, le temps est révolu où l'ONU pratiquait le cycle des « on arrête tout et on revient » qui a caractérisé les relations avec Haïti depuis soixante ans. Aujourd'hui, la communauté internationale doit s'engager sérieusement dans ce pays, car la situation sur place est telle qu'« il faudra une période d'une vingtaine d'années minimum pour remettre les institutions en état de fonctionner et pour amorcer une reconstruction durable du pays ». Le tableau, il est vrai, n'est guère reluisant.

À la mi-avril, quelques jours avant la création de la Mission de stabilisation, M. Dumas a présenté

au Conseil de sécurité un rapport d'une quarantaine de pages sur la situation en Haïti. Ce document, véritable catalogue des difficultés politiques, économiques, sanitaires, humanitaires et sociales auxquelles est confronté le pays, a de quoi décourager. Après plusieurs semaines de mission, le conseiller spécial et les membres de son équipe ont pris la mesure de l'effondrement presque complet des systèmes de santé, d'éducation et de défense des droits humains ainsi que des institutions judiciaires et policières. La vie politique est paralysée malgré la signature d'un pacte national par toutes les forces politiques, sauf Lavalas le parti de l'ancien président Aristide, ce qui n'augure rien de très positif. Sur le plan de la sécurité, la présence dans le pays de 3000 militaires américains, canadiens et chiliens, n'empêche pas des zones entières d'échapper au contrôle du gouvernement, dont l'autorité par ailleurs s'exerce tout au plus à Port-au-Prince et ses alentours. Les armes circulent, les milices agissent plus ou moins librement et le trafic de drogue alimente toutes les violences.

## Inquiétude de l'ONU

Que pourra donc faire la nouvelle Mission de stabilisation ? D'abord trouver ses effectifs, dont l'ONU a fixé le nombre à 6700 militaires et à 1200 policiers civils. La mission en Haïti est en concurrence avec celles qui ont été créées récemment en Côte d'Ivoire et au Burundi, sans compter la nouvelle mission prévue au Soudan. Le secrétaire général de l'ONU n'a pas caché son inquiétude relativement au manque de ressources disponibles dans le monde pour toutes ces missions, particulièrement en ce qui concerne les policiers civils francophones. Puis, la mission devra imposer, par la force s'il le faut, un mandat ambitieux et parfois contraignant. Son mandat consistera entre autres à appuyer le processus constitutionnel et politique en cours, à veiller à la tenue d'élections législatives et présidentielles, à contribuer au maintien de l'ordre et à la formation d'une nouvelle police, à réhabiliter et à réformer l'appareil judiciaire et le système pénitencier, et, ce qui risque

d'être fort délicat, à mettre en oeuvre des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration de tous les groupes armés irréguliers dont certains dirigent plusieurs villes du pays et jouissent du pouvoir. Enfin, l'ONU devra trouver le financement international nécessaire au maintien de cette force de Casques bleus et à la mise en oeuvre de son mandat. Là encore, la mission en Haïti est en concurrence avec les programmes de reconstruction de l'Afghanistan, de l'Irak, du Kosovo et de plusieurs autres pays en Afrique engagés dans de coûteux scénarios de sortie de crise.

Il reste que le succès de l'ONU en Haïti dépendra dans une large mesure de la collaboration et du travail du peuple haïtien. Certes, l'ONU qui semble déterminée cette fois-ci à rester, va associer de plus près les Haïtiens à la reconstruction de leur pays. Ces derniers, et particulièrement leurs élites chamailleuses, auront-ils la patience de subir la « tutelle » onusienne pendant 20 ans ?

L'auteur est chercheur indépendant.

# Le baiser de la mort



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le critique constitutionnel du Bloc québécois, Yvan Loubier, a accepté d'évoquer le rôle de son parti dans l'éventualité où les électeurs porteraient au pouvoir un gouvernement conservateur minoritaire. Une telle situation, a-t-il dit, donnerait au Bloc un rapport de forces pour défendre les intérêts du Québec comme il n'en a jamais détenu, même lorsqu'il formait l'opposition officielle.

Il faut louer la franchise du député bloquiste qui, en présence de son chef, Gilles Duceppe, a osé aborder franchement une question qui est sur toutes les lèvres mais que les politiciens, avec la langue de bois qu'on leur connaît, font tout pour éviter.

Mais au-delà de cette franchise, il faut se demander quel pourrait être l'impact de cette timide ouverture sur le cours de la campagne électorale, d'abord au Canada anglais, et ensuite au Québec.

Est-ce que cela sera un baiser de la mort ? On a vu la sévérité avec laquelle l'arrivée de Jean Lapierre dans l'équipe de Paul Martin a été accueillie parce que celui-ci a été un fondateur du Bloc québécois. Imaginons maintenant comment les partisans les plus traditionnels du Parti conservateur, notamment les anciens militants de l'Alliance canadienne, acceptent l'idée d'un rapprochement avec un parti qui est encore clairement souverainiste, et pas trop loin du NPD.

Est-ce que cette main tendue aux conservateurs peut provoquer une réaction de tout ce que le Canada anglais compte d'anti-séparatistes viscéraux et nuire au processus selon lequel bien des Canadiens s'habituent doucement à l'idée d'un gouvernement dirigé par Stephen Harper.

On imagine mal les conservateurs faire des gains en campagne électorale en comptant sur le fait que leur capacité de diriger dépendra des concessions faites au Bloc québécois.

Il est vrai qu'en raison des traditions conservatrices et encore plus de ses origines alliées, Stephen Harper est, dans les faits, plus décentralisateur et plus sensible à la cause des provinces. Cela peut mener à une attitude plus bienveillante dans un dossier comme le déséquilibre fiscal. Mais cette ouverture n'est pas une ouverture au Québec, mais bien aux provinces en général et plus particulièrement l'expression d'une sensibilité face à l'aliénation des provinces de l'Ouest.

Il y a un grand pas à franchir entre cette vision du partage du pouvoir et l'hypothèse d'une ouverture plus grande aux préoccupations du Québec et à ses revendications les plus classiques. Rien dans la pensée de Stephen Harper ne permet de croire qu'au-delà d'une acceptation nouvelle du principe du bilinguisme, son parti ira beaucoup plus loin.

Cette ouverture peut avoir également des impacts au Québec parce qu'elle rappelle aux Québécois qu'un appui massif au Bloc a des conséquences précises qui dépassent largement le désir d'exprimer du mécontentement face aux libéraux. Ce vote facilitera la défaite des libéraux et donc ouvrira la porte à un changement radical de la vie politique canadienne, dont la portée est bien plus grande que les alternances de pouvoir auxquelles nous avons été habitués.

Le Parti conservateur est une créature nouvelle, bien plus allianciste que conservatrice, dont le programme et le dogme sont en telle évolution qu'on a bien du mal à savoir à quoi ressemblerait un gouvernement Harper. Les revirements de positions sont importants, sur le bilinguisme la semaine dernière, sur la pertinence d'appuyer les Américains dans la guerre en Irak cette semaine. Il y a là le processus normal de recentrage d'un parti qui s'approche du pouvoir.

Malgré ces inconnues, on sait déjà qu'une victoire de Stephen Harper marquerait un virage beaucoup plus profond que ce que le Québec a pu connaître avec l'arrivée de Jean Charest. Il ne s'agit pas de démoniser les conservateurs, comme M. Martin a eu tendance à le faire en ramenant l'enjeu de ces élections au choix entre deux voies, la canadienne, la sienne, et l'américaine, celle de M. Harper. Mais il est clair que la prise de pouvoir par les conservateurs représenterait un changement important, dont on mesure mal la portée et dont on n'arrive pas encore à définir les contours.

Maintenant qu'il ont entrouvert cette porte, les leaders du Bloc québécois devront préciser leur pensée. D'abord en expliquant si, selon eux, une victoire conservatrice serait dans l'intérêt du Québec et du Canada. Ensuite, en se demandant si les concessions qu'ils estiment pouvoir arracher compenseraient les virages prévisibles que les conservateurs imposeraient dans une foule de domaines.

Ils devront enfin expliquer en quoi le Québec pourrait sortir gagnant de l'avènement d'un gouvernement minoritaire dirigé par un parti qui est virtuellement absent sur la scène politique québécoise. Même si le Bloc québécois pense pouvoir exercer un rapport de forces, il n'en reste pas moins que le Québec serait totalement exclu de l'exercice du pouvoir et plus isolé qu'il ne l'a jamais été.

# Des dilemmes

Nos lecteurs ont réagi en grand nombre au rapport du Comité stratégique mis sur pied par *La Presse* et intitulé « Un système de santé à la mesure de nos moyens ». Ce rapport, cosigné par Claude Castonguay, Michel Clair, Carole Deschambault, Dominique Tessier et Marcel Villeneuve, a été publié dans *La Presse* de samedi dernier.

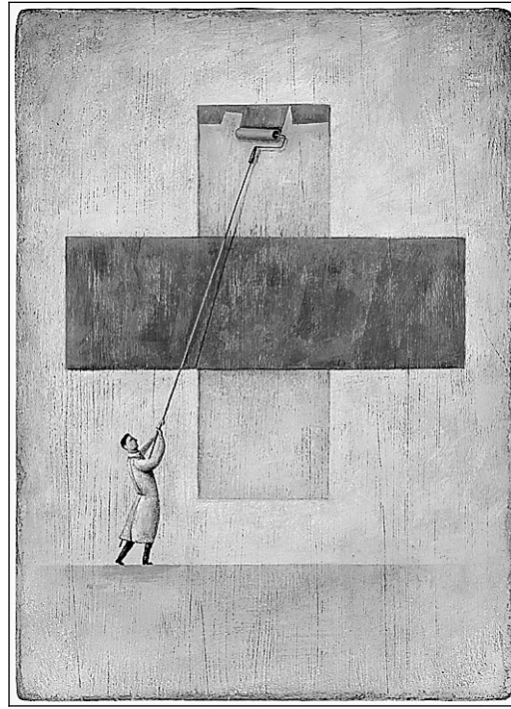
GILLES LAURIN  
L'auteur est médecin.

Je suis médecin et toute possibilité d'amélioration de notre système de santé m'intéresse au plus haut point. À la lecture du rapport du comité stratégique de *La Presse*, ma première impression est celle déjà trop pesante d'une immense lourdeur de gestion ; on parle beaucoup de gestion, d'argent, de structure mais trop peu des humains qui donnent les soins.

C'est comme si les soignants étaient derrière un bureau avec leur calculatrice, attentionnés à faire balancer leurs colonnes de chiffres.

Je sais qu'il faut revoir notre capacité de fournir les soins mais devant l'immense gaspillage de ressources humaines et financières que représente la bureaucratie, il devient risible de penser que nous sommes en panne d'argent puisque nous en dépensons allègrement pour davantage encadrer et structurer et gérer et étouffer.

Je pense qu'il serait indécent de demander aux patients de payer leur bouffe à moins d'un engagement écrit de la part du fournisseur d'améliorer la qualité des repas et de permettre aux patients de retourner sans frais les repas jugés inadéquats. Contrairement à un CHSLD, les patients dans un hôpital de soins aigus, ne sont pas dans leur demeure perma-



Steve Adams www.adamsillustration.com

nente et, à ce titre, repas et literie devraient être fournis.

Devrait-on mettre une distributrice à 1 \$ à côté de la distributrice A L Van Houtte, pour des couches avec le principe de

l'utilisateur payeur ? Méchant dilemme ! Je constate avec désolation chez plusieurs de mes confrères un épuisement important que l'on attribue à plusieurs causes : l'absence de relève de nouveaux médecins, l'incapacité de faire du recrutement, les nouvelles réglementations en médecine qui font fuir les médecins et les encouragent à ne pas mettre pied à terre et la folie furieuse de toute la paperasse à remplir, les formulaires du gouvernement, des compagnies d'assurance, etc.

Ce même épuisement se retrouve chez la majorité des infirmières et je ne retrouve pas dans tous les calculs de milliards de dollars une miette d'attention pour supporter, valoriser et « soigner » les professionnels les plus importants pour le malade. Cherchez l'erreur...

Je termine en disant que je suis très préoccupé par le fait que, dans cet article, on oublie les éléments les plus importants pour le patient, l'infirmière et le médecin d'où ma peur d'être confronté à une autre réforme de structure où les valeurs de l'humain seront mises de côté mais soulignées par de grands principes dignes des plus grands humanistes mais non applicables. Car, pour un patient et un soignant, ce n'est pas un principe qui compte mais une relation d'un soignant avec un soigné.

Le débat sur la santé doit être un débat public et surtout pas un débat réservé aux fonctionnaires.

# Un bel exemple d'illogisme

## « Chère demoiselle, nous allons vous opérer dans 5 mois »

JEAN ARCHAMBAULT  
L'auteur demeure à Longueuil.

Je voulais vous faire part des réflexions qui me sont venues à l'esprit à la lecture du rapport de votre comité.

Voici un exemple de l'illogisme total qui règne dans notre soi-disant merveilleux système de santé. J'ai une amie de 19 ans qui s'est fait annoncer récemment qu'elle avait un cancer de l'utérus. Résolution du problème : « Chère demoiselle, nous allons vous opérer dans 5 mois. »

Cette jeune femme est d'un dynamisme incroyable et a un beau potentiel d'avenir pour notre société. Que fait-on ? Bof, pas grave, on verra si vous passez au travers après cette date. Dans quel état pensez-vous qu'elle est, surtout qu'elle a frais à la mémoire une amie de 29-30 ans qui s'est fait annoncer la même chose il y a quelques années et qui est décédée en-dedans de six

mois. Ça n'a aucun sens ! Je ne sais vraiment pas sur quelle planète on vit pour que l'argent soit encore géré de la manière qu'il l'est. On gère les budgets dans les hôpitaux comme on gère le matériel au ministère des Transports : épandez du calcium au printemps même si les routes n'en ont pas besoin ; ainsi, vous allez être certains d'avoir les mêmes montants en disponibilité l'an prochain. Stupide, illogique, incongru, etc.

**Deux ans à l'hôpital**  
Ma conjointe est décédée de fibrose kystique à l'âge de 26 ans, il y a maintenant près de deux ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Nous avons passé presque deux ans à l'hôpital, presque à temps plein, en attente de sa greffe de poumons. Demandez à n'importe qui ayant ainsi passé du temps à l'intérieur des murs : on en voit et on en

entend des choses ; absolument incroyable ce qui s'y passe !

L'argent et les budgets dont nous aurions tous besoin sont là, mais sont gérés exactement comme dans l'exemple des budgets alloués pour le calcium sur les routes.

Demandez aussi à des membres du personnel qui ont le courage de l'avouer (et il y en a). Que pensez-vous de 1,5 million dépensés pour modifier un étage complet de chambres en bureaux qui, une fois les travaux complétés, ne servent à rien pendant un an. Et qui, une fois cette autre année écoulée, est retransformé en étage de chambres pour un autre 1,2 million ! Si un gestionnaire faisait cela dans le privé, il se ferait mettre à la porte.

Et ce, sans parler de sections d'étages déjà en bureaux où on fait des travaux pendant six mois (nouveaux tapis, nouveau mobilier, nouvelles portes, etc.) pour ne changer que les noms sur les portes par la suite.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

# Une approche intéressante

J'ai lu avec grand intérêt votre dossier sur le système de santé. L'initiative de *La Presse* de créer un comité stratégique est très intéressante.

Dans la région de la Mauricie, l'Agence de santé a financé et implanté l'approche de suivi systématique de clientèles sur son territoire (dans tous les établissements de santé) pour des clientèles atteintes de maladies chroniques et les effets obtenus sont très intéressants. Les stratégies et moyens proposés par cette approche favorisent notamment l'intégration des services (coordination, continuité des soins), la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité des soins offerts. Pour assurer la pérennité du système de santé, il faut revoir les façons de faire et modifier la philosophie de pratique des intervenants. Dans notre région, l'implantation de l'approche de suivi systématique de clientèles permet aux établissements de santé d'atteindre graduellement cet objectif.

Marlène Champagne

## Des chirurgies in extremis

Je suis bien heureuse de voir qu'enfin, quelqu'un admet que le système de santé tel qu'il est n'est pas viable, du moins financièrement parlant.

Je suis résidente en anesthésie à Sherbrooke et je suis témoin au quotidien de diverses situations qui m'en ont convaincue depuis longtemps déjà. Ce qui m'inquiète en premier lieu, ce sont surtout les progrès de la médecine moderne.

Il n'est pas rare que je sois en contact avec des patients qui ont survécu à un cancer, deux chirurgies cardiaques, qui ont de nombreux problèmes de santé et qui prennent une douzaine de médicaments par jour pour les contrôler.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE  
Le financement du réseau de la santé est plus que jamais au centre des préoccupations des Québécois.

Sans parler des chirurgies « in extremis » que nous produisons chaque jour, sachant très bien que le patient a non seulement de très faibles chances de s'en sortir, mais aussi que sa convalescence, qui durera de longs mois, sera ponctuée de nombreuses complications coûteuses. Est-ce que les choix que nous aurons à faire seront de refuser certains soins à certains patients parce qu'ils ne permettraient pas à l'établissement de

respecter son contrat d'efficacité ? Et qui réglementera ces choix ?

Valérie Cardinal  
Sherbrooke

## Baliser les comportements à risque

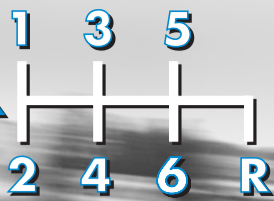
Il ne faudrait pas uniquement chercher à soigner, mais aussi à prévenir. L'individualisme étant la norme, des comportements hédonistes qui mettent en jeu la santé des gens qui les présentent, et parfois même celle des autres, sont courants et ont des conséquences non négligeables : vitesse sur les routes, dépendance à la cigarette, consommation excessive d'alcool et de drogue, sports sans protection, activités sexuelles à risque, mauvaise alimentation, passivité obèse devant la télévision, consommation qui encombre l'environnement, sans compter les émanations toxiques des VUS qu'on force les autres à respirer. En ce sens, au niveau symbolique, je vois une réelle contradiction à financer le système de santé par les profits de Loto-Québec et de la Société des alcools. Le message serait « Ruines-toi la santé, pourvu que ce soit payant pour ce même système », alors que des solutions pour limiter les coûts excessifs de ce monstre gourmand seraient plutôt d'insister sur la prévention, la responsabilisation et une meilleure réglementation pour baliser les comportements à risque.

Stéphanie Leblanc  
Montréal

Le rapport du « Comité stratégique La Presse sur le financement du système de santé au Québec » est disponible à l'adresse [www.cyberpresse.ca/opinions](http://www.cyberpresse.ca/opinions).

# L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE





ASSOCIATION DES JOURNALISTES  
AUTOMOBILE DU CANADA

VOITURE CANADIENNE DE L'ANNÉE 2004  
**Mazda3**

« Le meilleur achat de leur catégorie »  
« Coup de cœur »  
Le Guide de l'auto 2004

« La Mazda3 remporte  
le Match du Mois de La Presse  
face à ses rivales japonaises. »  
Éric LeFrançois, La Presse (janv. 04)



## mazda3 GX 2004

(Modèle GT GFX illustré)

- Moteur de 2,0 L à DACT et 148 ch • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Antidémarrage • Appui-tête avant et arrière
- Et plusieurs autres caractéristiques de série axées sur le plaisir de conduire

Achetez à partir de  
**16 295\$<sup>†</sup>**



## mazda3 SPORT GS 2004

(Modèle GT illustré)

- Moteur de 2,3 L à DACT et 160 ch avec calage variable des soupapes • Freins à disque aux 4 roues • Barres stabilisatrices avant et arrière • Volant inclinable et télescopique • Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Phares antibrouillards sport • Radio AM/FM avec lecteur de CD, commandes audio montées sur le volant • Essuie-glace à balayage intermittent et à capteur de pluie • Glaces et portes à commande électrique et télédéverrouillage • Banquette arrière à dossier 60-40 rabattable • Système de gestion de l'espace de chargement

Achetez à partir de  
**20 285\$<sup>†</sup>**

vroum-vroum



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GRANTIE LEADERSHIP MAZDA**  
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**  
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca

LOCATION  
*Repos-malade*  
MAZDA

PROGRAMME  
MAZDA POUR  
LES DIPLOMÉS

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS.

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX 2004 (modèle DMS54A00) et Mazda3 Sport GS 2004 (modèle DMS54A00). Frais de transport et préparation (925 \$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 16 mai 2004.

3226499A